

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 19 JANVIER 1962 PRIX: 10c



La Commission Royale d'Enquête sur les Services de Santé a entendu une trentaine de mémoires à Winnipeg cette semaine et elle siégera à Regina en fin de semaine. (Voir mémoire de la Conférence des Hôpitaux Catholiques du Manitoba en page éditoriale). Le gouvernement a proposé un plan universel de soins médicaux, géré par le Manitoba Medical Service avec des subsides provinciaux, avec accent sur le côté volontaire.

Une fédération de commissaires d'écoles paroissiales prend forme

Il y aura bientôt au Manitoba une fédération de commissaires d'écoles paroissiales. C'est la conclusion qui s'est dégagée dimanche dernier d'une réunion plénière à St-Boniface de représentants des écoles "catholiques" de la région métropolitaine. En effet, pour la première fois, les membres des seize commissions paroissiales participèrent aux délibérations et plusieurs autres commissions seront organisées sous peu dans Winnipeg.

Ces commissaires ont collaboré d'une façon ou de l'autre avec le clergé, dans le passé, à la solution des problèmes de ces écoles indépendantes, mais il a fallu deux ou trois ans d'études et d'expériences avant de pouvoir élaborer un plan d'organisation conforme aux exigences des parents, de l'Eglise et de la loi civile. Il y aura de plus des variations mineures, selon les diocèses, tenant compte des coutumes respectives.

M. Adam Giesinger, conférencier invité à la réunion de dimanche, a expliqué l'évolution de la commission scolaire St-Jean de Brébeuf dont il est président. Les premiers membres ont été invités à accepter ces fonctions par le curé: ils sont six, dont chacun est président d'un comité. Après l'année de formation, il y aura des élections à base de rotation de deux membres. Entre-temps la comptabilité scolaire a été séparée de celle de la paroisse, un budget a été préparé (pour soumission aux syndics), le personnel enseignant a été embauché et une série de "crises" a été réglée. Un compte de banque distinct sera ouvert à brève échéance. Tout ce travail est gratuit, et le curé laisse de plus en plus à ces collaborateurs bénévoles une partie du fardeau paroissial. Le prochain item au programme: un pèlerinage auprès d'une mère provinciale pour demander plus de religieuses enseignantes.

Parmi les écoles représentées par des commissaires on remarquait: Sacré-Coeur (Winnipeg), Immaculate Conception, Ste-Marie, St. Thomas More, Christ The King, St. Joseph The Worker, St. John de Brebeuf, St-Maurice (Fort Garry), Précieux-Sang, Holy Cross, St. Gerard, Blessed Sacrement, St. Joseph's, St-Eugène et St. Alphonsus. Sept autres écoles font partie de l'organisation.

L'assemblée a constitué un comité de nominations en vue de l'élection d'un exécutif permanent, dont voici les membres: M. J. A. Green, président sortant de charge (ex-officio), le R. F. J. Bruns, S.M., MM. Léo Landry, Bill Irwin, Paul Kenway et un représentant de l'école St. Nicolas. Lors des prochaines réunions on étudiera les cédules de rapports financiers et pédagogiques. Les organisateurs prévoient un congrès officiel vers la fin de l'année scolaire, où on approuverait la constitution d'une fédération.

En attendant, moyennant un comité permanent, le groupe qui a mené la lutte depuis deux ans en faveur de l'aide aux écoles privées se tient en "état d'alerte", au cas où il serait nécessaire d'intervenir pendant la prochaine session de l'assemblée législative. Les aviseurs de l'association ont signalé que la prière et les moyens discrets (lettres, interviews) pour tenir les législateurs au courant du problème ne doivent pas être négligés et que l'activité locale se poursuit toujours. Il faut en effet se renseigner sans cesse et croire que la vérité et le sens de la justice finiront par triompher.

En l'absence de M. Green, M. Frank Kennedy a présidé la réunion, assisté de M. l'abbé R. DeRoo et du R. P. R. Durocher, O.M.I.

Contributions des Communautés Religieuses Enseignantes à l'Association d'Education pour l'année 1961

Communautés	Montant	Nombre d'instituteurs
Missionnaires Oblates		
Ste-Amélie	$ 73.00	2
Dunrea	76.20	3
Fannystelle	97.00	3
Ile-de-Chênes	242.00	7
Otterburne	50.00	2
Filles de la Croix		
Aubigny	78.00	2
La Salle	68.85	2
St-Adolphe	269.50	6
St-Claude	254.00	5
St-Malo	240.00	5
Ursulines		
Bruxelles	244.00	4
Soeurs Grises		
La Broquerie	206.00	4
Ste-Anne-des-Chênes	338.00	6
St-François-Xavier	60.00	2
St-Norbert	304.00	6
Saints Noms de Jésus et de Marie		
St-Boniface	1,245.00	18
Ste-Agathe	225.83	5
St-Jean-Baptiste	293.70	7
St-Pierre-Jolys	300.00	7
Somerset	187.06	6
Marianistes		
St-Boniface	655.06	10
Notre-Dames des Missions		
Elie	175.75	4
Letellier	114.00	3
St-Eustache	48.00	2
St-Joseph	62.70	2
Ste-Rose-du-Lac	68.85	2
Soeurs de St-Joseph		
Lorette	341.67	7
Mariapolis	99.15	2
Powerview	245.00	5
Richer	103.00	3
St-Georges	70.00	2
South Junction	64.00	2
Vassar	72.60	2
Woodridge	102.00	3
Ste-Geneviève	66.00	2
Chanoinesses des Cinq Plaies		
Haywood	60.42	2
Notre-Dame-de-Lourdes	147.40	5
St-Léon	76.50	2
Franciscaines Missionnaires de Marie		
St-Laurent	431.00	13
Présentation de Marie		
Laurier	100.00	7
St-Lazare	100.25	6
(contributions 1960 versées en 1961)	262.50	
	$8,318.89	188

D'une semaine à l'autre

Les carottes s'en viennent

Un politicien, c'est un homme qui mène les foules vers le bien commun (et moins commun) en tendant souvent des carottes pour les tenter et en se servant, dans l'extrême nécessité, du fouet.

Personne ne sait en ce moment si Ottawa va inaugurer une saison de carottes (en vue d'une élection prochaine) ou une saison de fouet (afin d'accumuler un surplus pour l'année prochaine).

Les commentateurs croient cependant que le discours du trône à l'ouverture de la session (jeudi, après la publication des hebdomadaires) aura trois parties: accent sur le nationalisme canadien par la mise en force de certaines recommandations de la Commission O'Leary contre les périodiques américains et par le rapatriement de la constitution; carottes, c'est-à-dire paiements aux fermiers de l'Ouest et hausse de la pension de vieillesse jusqu'à $65.00; enfin, cause d'élection, un projet de réforme fondamentale du Sénat, inacceptable à ce dernier corps public et fournissant prétexte à une dissolution du Parlement.

Cependant, depuis que le premier ministre leur a joué un tour à Québec, les correspondants sont plus prudents. Ils voient dans la rétention de M. Fleming au cabinet la possibilité d'un régime de retranchement financier au moins jusqu'à l'automne. Qui vivra, verra.

☆ ☆ ☆

La propagande pour les comtés

Deux nouvelles, cette semaine, soulignent la persévérance de ceux qui travaillent à la "réorganisation municipale" dans le sens d'une extension des limites actuelles de ces territoires et d'une concentration des pouvoirs.

Cette semaine, du 15 au 17 janvier, il y eut à Brandon un "cours abrégé" organisé par le Département d'Agriculture pour des chefs ruraux. Au premier plan du programme se trouve justement la "réorganisation municipale". Le conférencier? Nul autre que M. M. Brownstone, sous-ministre des Affaires municipales de la Saskatchewan, avec un rapport sur l'accueil que sa province a fait aux recommandations en faveur de la réforme gouvernementale. M. Lawrence Smith y représentait le Comité manitobain pour la réorganisation municipale.

En même temps, à Regina, l'hon. E. I. Wood, ministre des Affaires municipales, a annoncé l'augmentation du nombre des membres de la Commission des aviseurs. Cette commission "consulte" les conseils ruraux et les commissions scolaires de la campagne au sujet des limites territoriales qui ont été recommandées par le Local Government Continuing Committee. Ce comité écoutera aussi les groupes qui auront des suggestions à faire contrairement à celles de leurs conseils ou commissions scolaires, ce qu'on appelle "localized boundary problems".

M. Wood a signalé que les limites des grandes unités seraient sans doute ajustées pour se conformer aux nouvelles limites des gouvernements locaux. On choisira d'abord les endroits où la population se montre intéressée à adopter le système de comtés ou de comtés mitigés. Les trransformations des frontières locales se feront à la suite d'une consultation populaire dans chaque territoire.

Tout cela rappelle le commentaire d'un membre d'une Commission manitobaine il y a quelques années. Une délégation franco-manitobaine s'était objectée fortement à l'incorporation de leur école dans un disrtict anglo-saxon. Leurs raisons n'étaient pas très bien exprimées, mais leurs convictions l'étaient. "On ne peut pas les mettre avec les autres", de dire l'Anglais, "ça ne marchera pas". C'est le temps de faire comprendre que "ça ne marchera pas".

☆ ☆ ☆

"Chambreur" et "Banquier"

Les adultes sont invités à lire deux articles à la page des jeunes, cette semaine.

En premier lieu, il s'agit de régler le cas du mot "chambreur" qui a été autorisé au concours des bonnes expressions de la Relève, comme équivalent du mot "roomer".

La rédaction ayant exprimé des doutes sur l'authenticité de "chambreur", le débat s'est engagé, non pas pour voir qui aurait raison, mais parce que nous sommes tous au service de la langue française, une maitresse difficile.

Les autorités semblent donner raison au journal, mais pour les jeunes (et les moins jeunes) il y aura surtout une autre leçon à apprendre, à savoir, comment procéder dans la discussion de l'usage d'un mot précis.

A côté de l'article sur "chambreur" se trouve le deuxième d'une série sur "Notre Vie Economique".

Cette série intéresse les anciens nécessairement, car il faut retracer l'historique des initiatives d'autrefois. Elle intéresse les jeunes aussi, car ils y trouveront des indications concrètes et utiles dans le choix d'une carrière. A eux de se rendre compte que les vedettes portant parfois plus de cheveux sous le nez que sur la tête étaient autrefois des "jeunes" qui se sont taillés une place dans la vie économique à force d'optimisme et de persévérance.

En passant, il est utile aussi d'apprendre comment les argents déposés à la banque rapportent des intérêts et font rouler le commerce du pays et même du monde.

☆ ☆ ☆

Enquête au Manitoba

Nous publions en page cinq de ce numéro un avis du professeur Ralph Piddington, de l'Université d'Auckland, au sujet d'un stage d'études qu'il fera à St-Boniface. Le docteur Piddington, anthropologue de la Nouvelle-Zélande, n'est pas étranger au Manitoba, car il a fait des recherches à St-Jean-Baptiste il y a quelques années.

Cette fois il s'intéresse surtout au rôle du lien de parenté dans la survivance d'une culture minoritaire. Ce n'est pas pour rien que les Québécois ont la réputation, à l'occasion des rencontres avec des personnes de descendance française, de chercher un lien de parenté au moins au quatrième degré de consanguinité!

Abonné au journal, l'illustre professeur fait connaitre d'avance son changement d'adresse, car "je n'aimerais pas manquer les numéros de votre journal". A force de nous étudier, il deviendra peut-être un petit cousin, au moins, de plusieurs familles de St-Boniface. En attendant, qu'il soit le bienvenu.

Il découvrira une chose certainement, que le journal sert de lien entre les gens de St-Boniface, de tous les centres manitobains et de bien d'autres provinces, à cause des liens de parenté qui les unissent.

(Suite à la quatorzième page)

Lettre de Paris

"Une dictature tempérée d'anarchie"

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

C'est un petit disque 45 tours, offert sous une pochette tricolore et qui connait actuellement un succès prodigieux: plus de 3,000 exemplaires en sont vendus chaque jour!

Placé sur le plateau de l'électrophone, le disque livre sont singulier contenu. Une voix bien connue des Français s'élève. "Compte tenu de toutes les données parisiennes, nationales et internationales du problème, je crois nécessaire que le recours à l'autocirculation soit proclamé aujourd'hui . . ."

Est-ce le général de Gaulle qui parle. C'est en tout cas sa voix, son style oratoire et son vocabulaire. Mais il n'est pas l'auteur de ce message solennel sur l'**autocirculation**, qui n'est qu'un savoureux pastiche des discours présidentiels relatifs à l'autodétermination algérienne. Et ce pastiche fait présentement la gloire et la fortune d'un jeune comédien de 23 ans, ancien pensionnaire de la Comédie française, Henri Tisot.

Tisot fait rire la France entière avec ses imitations du général de Gaulle. Outre l'autocirculation qui prétend régler le problème des embarras de Paris, il a lancé la "dépigeonnisation" qui traite de celui des pigeons de la capitale, et la "débardodisation" qui s'en prend au mythe Brigitte Bardot.

(Suite à la huitième page)



M. René Préfontaine a démissionné comme secrétaire-gérant de l'A.E.C.F.M. (Voir nouvelle à la page six.)



Me Laurier Régnier, député fédéral de St-Boniface, et son épouse viennent de passer plusieurs semaines en Europe pour s'y renseigner dans les divers pays de l'OTAN sur les préparatifs de la défense civile. De passage à Rome, ils rendirent visite au R. F. Roméo Cloutier, O.M.I., maintenant à la maison générale des Oblats de Marie Immaculée et autrefois membre du personnel de "La Liberté et le Patriote". Le "romain" s'empressa de faire les démarches nécessaires et obtint pour les deux visiteurs manitobains une audience spéciale du Saint-Père. L'audience eut lieu au Vatican le 29 décembre 1961 à une heure de l'après-midi. Dans la photo ci-dessus, le Pape semble intéresser vivement ses auditeurs par ses paroles . . . appuyées d'un sourire engageant et de gestes significatifs. (Photo Felici, Rome)

Un nouvel Accord international sur le blé sera négocié à Genève

OTTAWA — Les Nations Unies ont convoqué une conférence internationale à Genève le 31 janvier 1962 pour négocier un nouvel Accord international sur le blé. Le Canada y participera, comme par le passé. Des représentants des producteurs de céréales de l'Ouest y joueront le rôle de conseillers auprès des délégués canadiens.

Le présent Accord, également négocié par la Conférence des Nations Unies sur le blé et d'une durée de trois ans, restera en vigueur jusqu'au 31 juillet prochain. Il se distingue des précédents sous plusieurs aspects importants.

Les accords de 1949, 1953 et 1956 avaient pour objet "d'assurer des approvisionnements de blé aux pays importateurs et des débouchés au blé des pays exportateurs à des prix équitables et stables"; aussi "de surmonter les sérieuses difficultés que producteurs et consommateurs doivent affronter en cas de lourds excédents et de graves pénuries de blé". L'Accord de 1959 avait en outre pour objet de favoriser les échanges internationaux de blé et de farine de blé et de faire en sorte que ces échanges s'effectuent le plus librement possible dans l'intérêt de tous les pays membres; de stimuler la consommation de blé et d'accroitre la collaboration internationale pour résoudre les problèmes du blé.

Pourcentage spécifié

Les principales obligations découlant de l'Accord de 1959 abandonnent le principe des "quantités garanties". Aux termes du présent Accord, pourvu que les prix restent inférieurs au maximum, chaque pays importateur s'engage à acheter des pays membres exportateurs, dans les limites des prix convenus, durant chaque année agricole, un pourcentage spécifié du total de ses achats commerciaux de blé de différentes sources; les pays exportateurs, de leur côté, s'engagent conjointement à fournir les quantités commerciales requises par les pays membres importateurs.

Au delà du maximum, les obligations des exportateurs se limitent à une quantité déterminée, fondée sur le volume moyen des achats effectués par les pays importateurs durant une période d'années récentes. Les prix minimum et maximum sont de $1.50 et $1.90 le boisseau en monnaie des Etats-Unis pour le blé Manitoba Northern no 1 en vrac aux élévateurs de Fort William et Port Arthur à des prix équivalents pour les autres catégories de blé.

Problèmes excédents

Le Conseil international du blé a tenu sa 33e séance à Londres en novembre dernier et remettra son rapport en janvier 1962. Le Conseil a constaté que le grand problème mondial du blé demeure, avec quelques modifications, une question d'excédents sur la demande réelle, attribuables surtout à trois facteurs étroitement liés: l'intervention continuelle des gouvernements, l'application accélérée de la technologie et les tendances divergentes de la consommation dans les diverses parties du monde.

Les perspectives de 1961-1962 laissent prévoir une certaine détente dans la situation mondiale du blé à la faveur d'échanges sans précédent et une baisse considérable des stocks, la première depuis quatre ans. Mais ces améliorations de l'offre et la demande découlent principalement de facteurs climatiques qui ont occasionné une baisse marquée de la production de 1961 en Amérique du Nord et en Europe occidentale, ainsi qu'une augmentation des besoins d'importations de la Chine continentale.

Bien qu'il soit trop tôt pour prédire le niveau de production du blé en 1962, il y a lieu de mentionner que les conditions de croissance du blé d'hiver sont plutôt favorables aux Etats-Unis et en Europe. Mais dans les régions à blé dur de printemps au Canada et aux Etats-Unis, les réserves d'humidité sont exceptionnellement faibles. En même temps, le nouveau programme des Etats-Unis visant à diminuer les emblavures pourrait avoir des répercussions vitales sur les approvisionnements.

Création d'un Conseil national consultatif de l'apostolat laïc

OTTAWA — La Commission épiscopale d'action catholique annonce la formation prochaine d'un Conseil national consultatif de l'Apostolat des laïcs, à la suite d'une décision approuvée récemment par la Conférence catholique canadienne.

Dans son communiqué, la Commission dit que ce Conseil consultatif répond à un voeu formulé à maintes reprises par les Souverains Pontifes et particulièrement par le pape Jean XXIII.

Ce Conseil national groupera tous les organismes d'apostolat laïque jouissant d'une reconnaissance nationale de la part de l'autorité hiérarchique. Chaque organisme conservera ses buts originaux et sa légitime autonomie, mais sera invité à une collaboration cordiale et loyale avec les autres mouvements en vue d'une plus grande efficacité de l'ensemble de l'Apostolat des laïcs. La responsabilité pour ce qui est de mettre sur pied et d'animer ce nouvel organisme a été confiée à l'Action catholique canadienne, qui assurait déjà depuis plusieurs années la coordination des mouvements et services d'Action catholique à l'échelle nationale. L'Action catholique continuera de poursuivre le travail qu'elle accomplissait déjà et y ajoutera cette nouvelle tâche proposée par l'épiscopat.

Constatant l'immense potentiel que représentent les grandes associations traditionnelles de piété et d'apostolat établies depuis des générations dans la plupart des paroisses du Canada français, la hiérarchie invite ces associations à intensifier l'effort qu'elles ont entrepris pour adapter leurs méthodes aux exigences du monde actuel et pour s'intégrer activement dans les oeuvres apostoliques qui sollicitent le laïcat d'aujourd'hui. Elle leur propose d'entreprendre ce travail en coopération étroite avec l'Action catholique canadienne qui, sous la direction de la Commission épiscopale d'Action catholique et d'Apostolat laïque, assurera la coordination de tous nos mouvements et services d'Apostolat laïque. La hiérarchie veut ainsi favoriser, au plan national, une expérience loyale dans le sens de l'Action catholique générale.

L'Action catholique spécialisée continue évidemment de jouir de la confiance et de l'appui de la hiérarchie canadienne. La commission épiscopale invite instamment les laïcs des divers milieux sociaux à promouvoir l'essor que l'Action catholique spécialisée réalise dans le secteur adulte de la population. Le développement de mouvements vigoureux d'Action catholique spécialisée pour les adultes sera, en effet, un heureux complément au travail apostolique du dernier quart de siècle qui fut surtout consacré à la création de mouvements pour la jeunesse.

A l'instar de la ville de Québec, Saskatoon aura aussi son carnaval

Roger GAUTIER,
Saskatoon, Sask.

Quelques jours avant Noël, un garagiste de Saskatoon, M. Harry Landa, mieux connu sous le nom de Doc Landa, soucieux de la propreté de la ville, émettait l'idée de ramasser, une fois les Fêtes terminées, tous les sapins et de les brûler en un tas. Doc Landa ne savait pas qu'il allait devenir le Père du Carnaval de Saskatoon. Son idée, saisie et exploitée à fond par un club d'adolescents et par une association d'hommes d'affaires, devait faire boule de neige. En ce moment on ne parle plus que de l'immense feu de joie qui fera sortir le tout Saskatoon, le vendredi 19 janvier.

D'autres idées sont venues se greffer à l'idée initiale, si bien que la fête du 19 janvier prendra l'allure d'un véritable carnaval. Tous les arbres de Noël seront entassés au centre de l'immense hippodrome dont se servent les directeurs de "PIONERA" pour organiser des courses de chevaux et leur défilé annuel d'anciennes machines agricoles . . . Les pistes enneigées ont été déblayées.

Le succès de la soirée ne fait pas l'ombre d'un doute; des centaines de volontaires ont prêté main-forte aux organisateurs; de nombreuses maisons d'affaires et les grandes compagnies industrielles ont fourni les fonds nécessaires pour la mise sur pied d'un programme varié et intéressant; des cultivateurs ont fourni 150 bottes de paille qui serviront de sièges aux spectateurs; les pompiers ont prêté leurs machines pour la construction de patinoires et de glissoires dans l'enceinte de l'hippodrome. Des Nemrods généreux ont promis d'alimenter gratuitement en viande de bison les 25 rôtisseries qui seront installées un peu partout. L'évêque du diocèse a donné l'autorisation de manger de la viande ce soir-là; les conseillers municipaux ont décidé de faire du Carnaval de Saskatoon un événement annuel. Les policiers affirment que le service d'ordre sera parfait; des entrepreneurs en construction et démolition ont fait de la place pour 3,500 voitures. Les services de publicité s'appliquent à faire connaitre de par l'Amérique du Nord les caractéristiques de ce carnaval typiquement "western".

Aucun détail n'a été laissé dans l'ombre. Le soir du 19 janvier, à 7 h. 30 précises, lorsque le héraut d'armes aura sonné l'ouverture officielle des festivités, le maire, brandissant une torche dans un traineau tiré par deux coursiers fougueux, fera son entrée sur la piste; aussitôt, un fier cavalier des plaines s'élancera, cape au vent, à l'autre extrémité de la piste, s'emparera de la torche dans un galop effréné, fera le tour de l'immense bûcher et y mettra le feu.

Immédiatement, à la lumière du feu de joie, commenceront les courses de traineaux, de raquettes, les concours de patinage, de travestis, la distribution des biftecks de bison, le défilé des voitures, des chars, les cavalcades et le bal masqué.

Pendant plusieurs heures, tous les Saskatoniens, petits et grands, s'en donneront à coeur joie. Le plus heureux peut-être sera encore Doc Landa, le garagiste, qui, sans le vouloir aura contribué à faire durer un peu plus longtemps, à Saskatoon, ce sentiment d'amour fraternel avivé par la fête de la Nativité.

Bien à vous.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8442; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adresser vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Les hommes les plus heureux sont ceux qui ont le plus de compassion pour les malheurs des autres. — Anonyme

Au presbytère

Le R. P. François Lemire, O.M.I., a passé une semaine avec ses confrères au presbytère. Pendant son séjour, le Père Lemire a aidé au ministère paroissial.

Notre clergé est activement occupé à préparer le rapport annuel de la paroisse qui nous sera présenté dimanche prochain.

A l'école du Sacré-Coeur

Nos élèves continuent de nous faire honneur. Mlle Evelyne Roy, 10 ans, fille de M. et Mme Roland Roy, de l'avenue William, a mérité un premier prix au concours "Souvenir de la Colonisation" organisé par la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie. Mlle Roy désire remercier la Société pour le prix de $5.00 qu'elle a gagné.

M. Denis Tellier s'est aussi distingué en méritant un prix au Club des Jeunes de CKSB. M. Tellier demeure à 166, rue Walnut. Il désire remercier Tante Marie de CKSB pour ce prix.

Les deux élèves susmentionnés sont élèves de 5e année à l'école du Sacré-Coeur. Félicitations!

Nos malades

Un des pionniers de la paroisse, M. Albert Blanchard, est actuellement patient à l'hôpital de la Miséricorde. M. Blanchard déclare qu'il serait heureux de recevoir la visite de ses amis de toujours. Nos voeux de prompt rétablissement à notre co-paroissien.

Baptême

Le 14 janvier: Sandra-Lorraine, fille de Nelson Klyne et de Flora Lambert, de 389, avenue Aberdeen. Parrain et mararine, M. et Mme Ralph Hiebert.

Mariage

Le samedi 13 janvier, le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, bénissait le mariage de Mlle Rita Lamontagne, fille de M. et Mme Raoul Lamontagne, à M. Clifford Normand, fils de M. Albert Normand et de feu Mme Normand. Les nouveaux époux sont tous deux du Sacré-Coeur. Toute la paroisse leur souhaite santé, bonheur et prospérité.

Sépulture

Le R. P. F. Lemire, O.M.I., a officié, le 11 janvier, aux obsèques de M. Eugène Parisien, de 37, rue Martha. Le défunt est décédé le 8 janvier à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 58 ans. Condoléances aux parents éprouvés.

Bénédiction des enfants

Le dimanche 14 janvier, l'Eglise du Sacré-Coeur était remplie à capacité par un grand nombre d'enfants accompagnés de leurs parents venus pour assister à cette cérémonie traditionnelle. Le R. P. A. Lafrenière, O.M.I., présidait. Vu la température froide de cet hiver, les parents qui ont conduit leurs enfants à cette cérémonie méritent beaucoup de félicitations.

Ephérémides

Cette semaine, nous allons jeter un regard dans le passé pour voir ce qui se passait au Sacré-Coeur en 1932. Tout d'abord, notons que Me Thomas Beaubien, plus tard devenu juge, recevait le rapport financier de l'année 1931. Ce rapport publié dans La Liberté et le Patriote du 13 janvier était comme suit: Recettes, $7,811.24 (dont $367.15 étaient des fonds de sociétés); déboursés, $7,639.53 (dont $1,000 de cette somme étaient un remboursement sur la dette); balance au crédit, $171.71; école du Sacré-Coeur: recettes, $4,979.70 (ces recettes provenaient de quêtes, parties de cartes, bazar, dons, séances); déboursés, $4,951.17; balance au crédit, $28.53.

Parmi les items intéressants de ce rapport, notons que le compte d'eau et de taxes était de $14.47; le salaire global pour les religieuses enseignantes était de $1,750 et le gardien de l'école recevait le magnifique salaire de $227.00 pour l'année.

Le 17 janvier, l'hon. Maxime Goulet, domicilié sur la rue Alverstone, mourait à l'âge de 75 ans. M. Goulet avait été élu député à la législature du Manitoba, à l'âge de 23 ans, pour la circonscription de St-Vital. A l'âge de 25 ans, il devenait ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Norquay.

La commission scolaire élue pour l'année 1932 se composait de M. Philibert L'Heureux, président, de M. A. Côté, secrétaire, du R. P. Curé, trésorier, et de M A.-J. Dostert.

N.B.: O. Zécoutes est toujours aux écoutes pour des nouvelles d'intérêt pour la paroisse, mais ce pauvre doit devenir un peu sourd avec l'âge, car il n'entend rien. Est-ce O. Zécoutes qui devient sourd ou est-ce les paroissiens qui ne collaborent pas suffisamment? Composez le numéro SPruce 4-6041 et vos nouvelles paraîtront dans **La Liberté et le Patriote** à chaque semaine.

O. ZECOUTES.

• • •

Tableau d'honneur à l'école du Sacré-Coeur

XIe année: Catéchisme, Bernice LaClare; Français, Lynda Desjarlais; Application, Bernice LaClare.

Xe année: Cat., Denise Desautels; Fr., Emma Bérard; Ap., Léona Bélanger.

IXe année: Cat., Isabelle Coutu; Fr., Anne-Marie Courchaine; Ap., Lilianne Girard.

VIIIe année: Cat., Denis Dacquay; Fr., Monique Ruest; Ap., Irène Woodall.

VIIe année: Cat., Roger Brasseur; Fr., Judith Pazdor; Ap., Roger Brasseur.

VIe année: Cat., Antoine Landino; Fr., Yolande Metzger; Ap., Hélèna LeBlanc.

Ve année: Cat., Diane Pelland; Fr., Claude Gougeon; Ap., Maurice Rajotte.

IVe année: Cat., Denise Boissonneault; Fr., Claudette Pelland; Ap., Claudette Havens.

IIIe année: Cat., Eugène Pachet; Fr., Danielle Allard; Ap., Jeannette Pazdor.

IIe année: Cat., Gisèle Loiselle; Fr., Suzanne Dupras; Ap., Darlene Bilodeau.

Ière année: Cat., Louis Daoust; Fr., Julien Ricard; Ap., Michèle Parisien.

La Bible vous parle

Dès maintenant, oui, le mystère de l'impiété est à l'oeuvre. Mais que seulement celui qui le retient soit d'abord écarté, alors l'impie se révélera, et le Seigneur le fera disparaître par le souffle de sa bouche, l'anéantira par le resplendissement de sa venue. (II Thess 2, 7-8)





Gilles Pelletier — Marjolaine Hébert — Guy Provost

Voici les trois interprètes de "La danse de mort" d'Auguste Strindberg, inscrite au programme du Téléthéâtre de Radio-Canada, le jeudi 25 janvier, à 9 h. "La danse de mort", c'est la succession de gestes inutiles, de paroles blessantes, lui: ivrogne malade; elle, femme acariâtre et dominatrice, qui vivent isolés depuis 25 ans dans une prison désaffectée. La veille de leur 25e anniversaire de mariage, lorsque le frère de la femme leur rend visite, le drame éclate; les propos sournois, la "guerre des nerfs" font place au déchainement des accusations et contre-accusations. Le mari: Gilles Pelletier; la femme: Marjolaine Hébert; le frère de celle-ci: Guy Provost. "La danse de mort" est une réalisation de Jean Faucher.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Pour la prochaine génération

Pour ceux qui se trouvent à l'aurore de la vie, ceux qui devront bientôt prendre leurs responsabilités d'hommes, le réseau français de télévision de Radio-Canada offre trois émissions qui poursuivent, en quelque sorte, un même but: renseigner les adolescents, les orienter vers leur futur rôle dans la société. Ce sont "Les Apprentis", le samedi à 7 h. 30 du soir, "Orientation", le samedi également à 6 h. du soir, et "Opinions" le dimanche à 2 h. 30 de l'après-midi.

L'émission "Les Apprentis" se penche surtout sur les problèmes des jeunes ouvriers et des étudiants, visitant tantôt les uns tantôt les autres au travail, à l'école ou au jeu.

L'émission "Orientation" veut guider les jeunes dans le choix d'une carrière. Chaque semaine, un métier ou une profession y est étudié. Des spécialistes, des chefs d'industrie et des professeurs apportent des précisions sur le métier en question quant aux études nécessaires, au salaire et aux divers débouchés offerts.

Enfin, l'émission "Opinions" prépare les adolescents à leurs futures responsabilités de parents et d'époux. Chaque semaine, cinq jeunes sont ainsi invités à émettre leurs opinions sur les divers questions et problèmes qu'ils rencontreront sur le chemin de la vie.

Le pontificat de Grégoire le Grand

Depuis le début d'octobre, M. l'abbé Ambroise Lafortune revient, chaque semaine, à l'émission "Pierres vivantes", pour raconter aux jeunes téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada la vie des grands hommes de l'Eglise.

Il a parlé ainsi de saint Pierre, de saint Paul, d'Antoine, père des ermites, et d'Athanase. On a aussi fait la connaissance de Jean Chrysostome, père de l'art oratoire sacré; de saint Jérôme, surnommé le lion du désert; de saint Augustin et de saint Benoît.

La semaine dernière, le Père Ambroise racontait à ses jeunes amis la vie de Grégoire le Grand. Le dimanche 21 janvier, à 3 h. de l'après-midi, il parlera du pontificat de Grégoire et dira comment ce grand pape organisa la direction de l'Eglise tant administrativement que spirituellement. On sait que Grégoire le Grand fit poursuivre l'évangélisation chez les barbares, régla la liturgie de la messe et réforma les chants de l'Eglise en établissant une école de chantres qui répandit le chant nouveau dit grégorien.

Votre cuisine, Madame

"Votre cuisine, Madame", le mercredi à 4 h. de l'après-midi, animée par Yolande Bonenfant, offre à ses téléspectatrices des recettes pour un menu complet et des suggestions pour la décoration de la table. Le mercredi 24 janvier, la première demi-heure de l'émission sera consacrée au bison qui sera, depuis peu, sur le marché canadien. L'excellent cordon-bleu Germaine Gloutnez dira alors comment apprêter ce gibier dont tous, sans être chasseurs, pourront désormais se régaler.

Un club où l'on s'amuse

Depuis bientôt quatre ans, "Le Club des autographes" ouvre ses portes aux jeunes amateurs de chansonnettes et de danses, au réseau français de télévision de Radio-Canada. Il s'agit là d'un club bien organisé, avec son animateur attitré, ses invités, ses activités, ses "règlements" et son lieu de réunion.

"Son animateur" . . . sympathique et charmeur, est l'idole de toute la jeunesse. Voilà, en quelques mots, Pierre Paquette, tel qu'il apparait à chaque émission lorsqu'il accueille et présente ses invités.

"Ses invités" . . . plaisent aux jeunes parce qu'ils sont jeunes eux-mêmes et ont, en plus, beaucoup de talent.

"Ses activités" . . . sont multiples. En plus de présenter un spectacle de danses et de chansonnettes, le Club invite ses "membres" à une compétition. Chaque samedi, trois couples sont invités à participer à un concours de danse, le meilleur étant déterminé par le nombre d'applaudissements. Le Club obtient aussi une entrevue avec une vedette internationale, entrevue filmée spécialement à l'intention des téléspectateurs.

"Ses règlements" . . . sont pratiquement inexistants. Mais, comme tout club se doit d'avoir ses propres statuts, celui-ci a inclus dans sa "charte" la gaieté, la bonne humeur, l'entrain et la fantaisie.

Le "Twist"? Chou! Le "Bingo"? Ah!

LONDRES — Ce n'est pas le "twist" qui agite la Grande-Bretagne. C'est un jeu de hasard: le "bingo".

Le "bingo" monte. Le "bingo" envahit tout. Le bingo transforme chaque jour un peu plus la vie de tous les Britanniques, des plus humbles aux plus fortunés, de la ménagère et du retraité à l'habitant du quartier de Mayfair, le plus "select" de Londres.

Pour aller jouer au bingo dans les clubs, les cinémas et autres lieux publics, les parents n'hésitent pas à laisser les enfants seuls à la maison. De dignes ecclésiastiques ont même trouvé un mot pour désigner les victimes de cette nouvelle passion: ils les ont appelés les "Bingo Orphans", les "Orphelins du Bingo".

C'est le "Gambling Act" (loi sur les jeux de hasard) de 1960 qui a provoqué cette révolution dans les moeurs. Avec leur légalisation, les jeux ont fait un bond formidable en avant. En 1948, les Britanniques dépensaient 350 millions de livres sterling pour les courses de chevaux et en 1960, 385 millions. Pour le "Football Pool" (paris sur les matches de football), la somme est passée de 69 à 111 millions de livres. Au cours des huit premiers mois de 1961, 70 millions de livres environ ont été dépensés dans les "salles à bingo" et la tendance est à l'augmentation.

Au poste CBWFT

SAMEDI 20 JANVIER

2.00—Fon Fon
3.00—Coucou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "Varsovie, ville indomptée"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Madame de . . ."

DIMANCHE 21 JANVIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "La danseuse de Marrakech"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Histoires extraordinaires
10.30—Le monde comme il va
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 22 JANVIER

4.00—Revue de la maison
4.30—Vedettes d'aujourd'hui
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Un, deux, trois . . . rideau
10.30—Long Métrage: "Cela s'appelle l'aurore"

MARDI 23 JANVIER

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—L'Ecole des vedettes
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 24 JANVIER

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Club des femmes"

JEUDI 25 JANVIER

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Téléthéâtre
10.30—Long Métrage: "Changeons de sexe"

VENDREDI 26 JANVIER

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "Les bas fonds de Frisco"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "La folle parade"

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu ce dimanche 21 janvier. Entre autres activités, il s'agira de procéder à l'élection des officiers pour 1962. Venez apporter vos suggestions.

Donc à 2 h. 30, le 21 janvier, au local habituel.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

En nos petits et grands déboires de la vie quotidienne il fait bon de s'arrêter un moment et de songer à des instances de la vie plus joyeuses et amusantes. Ces mots anglais expriment bien cette pensée: "Count your blessings!"

Et de là au souvenir de notre réception du Jour de l'An, il n'y a qu'un pas. Ce joyeux rassemblement réussit toujours à consolider nos rangs et à combler bien des petites lacunes du passé. La dernière, sous l'affable présidence du Grand Chevalier, J.-R. Doiron, ne fut pas une exception, bien au contraire.

Assemblée du 11 janvier

Elle fut de beaucoup moins dramatique que celle du 14 décembre et par conséquent l'on pût abattre bien plus de travail. Nous recevions des bons souhaits pour l'année courante de la part de notre ex-chapelain, le R. P. Bertrand, maintenant d'Ottawa. Evidemment il a gardé un bon souvenir de nous tous. C'est réciproque, mon Révérend Père!

Le Grand Chevalier nous faisait part du grand bonspiel colombien tenu le 15 janvier dernier au "Civic-Caledonian". L'équipe Emmanuel Lemoine, de Ste-Agathe, devait s'y rendre. Espérons qu'elle y a fait bonne figure comme par les tournois des années précédentes.

Le frère A.-H. Côté nous fit un rapport bien pondéré et sage de sa présidence intérimaire de son comité spécial. Ce dernier devra s'absenter bientôt pour rejoindre son épouse à une "côte d'azur" américaine. Ce comité continuera néanmoins. En attendant autres développements, le Conseil vota en faveur de s'inscrire au Club des 500. Notre trésorier y verra "en temps et lieu, dit-il, car les fonds sont 'au fond' pour le moment". Avis aux retardataires de se mettre en règle donc.

Le frère Carroll, rempli d'une exubérance, d'enthousiasme et que sais-je encore, nous forgea un mot spécial en l'occasion. Il avait la "convaincances" de ses opinions, parait-il.

Et c'est ainsi que notre Conseil travaille à l'enrichissement de notre belle langue. L'Académie s'en saisira "betôt". Ma foi, c'est pas plus mal que bifsteck, et bien d'autres encore!

A l'assemblée du 25 janvier prochain notre renseigné chapelain nous entretiendra, non de la terre d'Evangéline qu'il a bien aimée, mais des aspects du prochain Concile Oecuménique. Préparez vos questions. Quand? Où? Comment' A quoi bon? Plus ces questions seront pleines d'astuces et d'audace, plus le R. P. R. Bédard jouira de démêler vos idées les plus biscornues.

Et le fameux prix d'assistance, où en est-il? Nous tirions le nom du frère R. Audet, d'Otterburne, à la dernière assemblée. Je vous avais bien prédit que ça s'en venait en ville sous peu. A preuve, lors de l'assemblée du 14 décembre, le sort favorisa le frère Procule Guénette, Tananarine, République Malgache! Oui-da, ça s'en vient! Et Procule, membre en règle du Conseil, abonné à **La Liberté et le Patriote** lira en six mois d'ici quelle malchance il eut d'être absent.

A venir: Grande soirée du 22 février. Nous en reparlerons.

BISTOURI.

La Bible vous parle

Veillez à ce que personne ne rende à personne le mal pour le mal, mais poursuivez toujours le bien, soit entre vous, soit envers tous. (I Thess 5, 15)

Détourne les yeux de la jolie femme, et ne considère pas une beauté qui ne t'appartient pas. (Eccli 9, 8)

L'être hunain conserve sa supériorité

EDMONTON — Un enfant de cinq ans est beaucoup plus intelligent que les plus éveillés des animaux, comme l'a démontré une série de tests effectués à l'Université d'Alberta pour comparer les capacités des singes, des chats, des souris blanches et des enfants en bas âge.

Le Dr R. C. Miles, du service de psychologie, a dit que les tests de "remémoration immédiate" ou "rappel immédiat" sont donnés à l'aide d'une espèce de case divisée en deux par une séparation coulissante.

L'enfant ou l'animal qui doit subir le test est placé dans une section et, dans l'autre, on trouve des trous percés dans le plancher de bois. Dans un de ces trous, on place l'appât, qui varie selon l'identité du participant.

On lève la séparation de façon à ce que le sujet puisse voir l'appât dans le trou alors que des barres d'acier l'empêchent d'atteindre l'aliment.

Puis l'on abaisse l'écran pour le relever ensuite et révéler une rangée de blocs de bois, dont l'un recouvre le trou où se trouvait l'appât. Cette fois, le sujet peut atteindre de l'autre côté et tenter de reprendre la prime alléchante. Les points sont accordés selon le temps que le sujet met à découvrir l'appât.

Le Dr Miles révèle que l'enfant trouve presque toujours le bonbon du premier coup, même s'il y a 10 choix placés devant lui. Par contre, un chat a de la difficulté s'il a plus de trois options.

"Les enfants occupent le premier rang d'emblée; viennent ensuite les singes rhésus et les singes écureuils".

Le Dr Miles dit que si l'on fait subir un test du genre aux adultes, ils réussiraient même s'il y avait jusqu'à 80 espaces.

La situation de l'Eglise catholique à Cuba

MADRID — "Il ne reste plus que cent quarante prêtres à Cuba", déclare un article documenté, daté de La Havane, publié par le journal catholique "Ya" de Madrid. Cet article établit le bilan des activités du régime de Fidel Castro depuis trois ans que celui-ci détient le pouvoir.

Un service hospitalier que préfère le tiers des malades du Manitoba

Mémoire présenté par la Conférence des Hôpitaux Catholiques du Manitoba devant la Commission Royale d'Enquête sur les Services de Santé

(Traduction de La Liberté et le Patriote)

Winnipeg, Man., le 18 janvier 1962

Honorables Commissaires,

La Conférence des Hôpitaux Catholiques du Manitoba est une association représentant les hôpitaux et les institutions similaires, possédées ou dirigées sous les auspices de l'Eglise catholique romaine au Manitoba. A la fin de l'année 1961, ses membres étaient huit hôpitaux généraux d'une capacité de 1,445 lits, deux institutions pour les vieillards, les malades chroniques et les enfants mentalement retardés, avec 684 lits et six membres associés. Approximativement un quart ou plus des soins donnés dans les hôpitaux généraux de la province sont ainsi pourvus. Ces institutions comptent dans leurs rangs l'hôpital le plus ancien dans l'Ouest canadien, l'hôpital général de St-Boniface, le deuxième plus grand de Winnipeg, l'hôpital général Misericordia, et des hôpitaux moyens et petits dans les villes et villages du nord et de l'ouest, aussi loin que Berens River et Chesterfield Inlet. Dans chaque cas il s'agit d'entreprises pionnières, les premières à exister dans leurs régions respectives. Comme le dit le Rapport Willard (page XIII-13): "Les services rendus par ces hôpitaux dépassent de beaucoup la population catholique, car il s'agit d'hôpitaux au service de toute la communauté".

A cause de la nature générale de leurs travaux, les membres de la Conférence Catholique sont aussi membres de l'Association Canadienne des Hôpitaux, de l'Association des Hôpitaux du Manitoba et de groupes semblables dans la région métropolitaine et, comme tels, ils supportent tous les mémoires unanimes présentés par ces organisations devant la Commission Royale d'Enquête sur les Services de Santé. Comme membres de l'Association des Hôpitaux Catholiques du Canada, nous adoptons et approuvons les opinions qui peuvent être exprimées par cette association. Nous croyons cependant, parce que nous rendons des services spécifiques au Manitoba et cela depuis très longtemps, que nous sommes justifiés de faire quelques remarques actuellement. Nous n'entendons pas nous attarder à fournir des données statistiques que fournissent avec compétence le Service provincial de Santé, nos associations diverses et spécialement le Rapport Willard. Nous n'entendons pas non plus épuiser toutes les termes du mandat de la Commission, mais plutôt nous limiter aux points qui nous concernent plus directement, nous qui hospitalisons les malades de cette province.

(Hôpitaux étatisés)

1—Comme cette Commission a été créée par le gouvernement fédéral, nous suggérons que le premier objet de cette enquête devrait être le rôle actuellement joué par ce gouvernement supérieur à l'égard des hôpitaux.

A ce sujet, nous désirons répéter l'objection fréquemment formulée dans le passé au sujet de la politique fédérale, qui consiste à éliminer la dépréciation des édifices et le fardeau des intérêts sur la dette foncière, de la formule des coûts partageables. Nous croyons que continuer à agir ainsi conduira inévitablement à éliminer les droits équitables locaux ou volontaires dans les hôpitaux actuels, à décourager la participation locale ou volontaire au financement de nouveaux édifices; à établir graduellement une dépendance totale envers les octrois provinciaux et fédéraux pour un tel financement, et à créer un système d'hôpitaux entièrement possédés et mis en opération par l'Etat. L'exemple fédéral sur ce point constitue aussi une forte tentation pour les administrations provinciales à abandonner les principes élémentaires de tenue des livres et de justice dans leurs relations avec les hôpitaux actuellement existants. Avant qu'on ouvre de nouvelles avenues au trésor fédéral, qu'on corrige cette première lacune.

(Pourquoi cette exclusion?)

2—Au cours des cinq dernières années, une de nos communautés a pris à charge et amélioré ses services, au sujet des soins aux enfants mentalement retardés, avec la coopération de plusieurs organisations volontaires et du gouvernement provincial. Ce n'est là qu'une petite partie de ce que requièrent les malades mentaux dans la province, mais cela suffit pour causer notre étonnement de ce que le gouvernement fédéral a cru bon de ne pas inclure ces malades dans ses plans d'assurance-hospitalisation. La même plainte vaut au sujet des tuberculeux et des malades chroniques. On pourrait même dire qu'en autant que le fardeau imposé au patient est concerné, une aide se justifie davantage dans ces cas que dans celui des maladies aiguës à court terme. Il serait regrettable que les programmes d'aide aux malades, sous les auspices du gouvernement fédéral, semblent accorder la priorité au nombre des personnes bénéficiaires plutôt qu'au petit nombre de ceux qui ont plus besoin et dont les progrès sont plus lents.

(Les gardes-malades)

3—En guise de conclusion de son 18e congrès annuel, il y a deux ans, notre Association mit en lumière un autre champ de la participation fédérale où une plus grande générosité serait dans l'ordre. On croit que des bourses d'étude plus substantielles aideraient les étudiantes gardes-malades à compléter leurs études, et qu'il serait très bienfaisant d'attirer des candidats masculins à adopter comme carrière le service des malades.

(L'engrenage bureaucratique)

4—Depuis la mise en vigueur de l'assurance-hospitalisation grâce à la coopération fédérale-provinciale avec les hôpitaux, ces derniers ont connu de durs moments au cours de l'élaboration des rapports entre eux et les fonctionnaires. Sans raconter dans le détail certains incidents survenus, nous croyons nécessaire une période d'inventaire et une définition des attitudes de base, avant qu'on se lance en d'autres domaines de la santé. De la part du gouvernement, par exemple, il se manifeste une hâte intempestive en faveur de soins dits "alternatifs": intempestive en ce sens qu'elle est apparemment dictée par un souci extrême de restreindre l'utilisation des hôpitaux qui soignent des maladies aiguës et une suspicion tacite que, sans pression gouvernementale, hôpitaux et médecins ensemble utiliseraient les facilités de telles institutions sans s'inquiéter du coût ou des besoins. C'est notre ferme conviction que tous les moyens possibles doivent être pris pour maintenir une atmosphère de mutuelle confiance en ce domaine d'effort commun, au bénéfice du patient et du contribuable. Autrement la coopération sera entraînée dans l'engrenage des règles mathématiques et méticuleuses qui détruiront l'enthousiasme essentiel des participants volontaires et affaibliront dès lors, à la longue, la qualité des soins, l'intérêt dans les recherches et le support communautaire. Il serait extrêmement regrettable que l'esprit qui a fourni aux Manitobains pendant un siècle et plus des soins bénévoles, sans bénéfices, non gouvernementaux, soit sujet à un tel contrôle par un nouveau partenaire que ce dernier serait obligé de s'arroger tout le fardeau et qu'une large proportion de la population n'aurait plus accès au genre de soins qu'elle désire.

(Diversité des soins)

5—En ce qui concerne l'avenir, nous croyons que le prochain pas à faire devrait être en direction des soins suppléants, non pas tant comme moyen de libérer des lits coûteux, mais pour fournir des soins spécifiques aux malades chroniques, à long terme ou âgés. A ce sujet, nous présentons les suggestions suivantes:

Le milieu ou l'atmosphère culturelle, religieuse et sociale des institutions s'occupant de tels malades est plus important pour eux que pour les cas aigus, et il importe d'en prendre considération, ne fut-ce que du point de vue des bons soins. Il semblerait donc préférable que de telles facilités soient disponibles dans les hôpitaux présentement existant dans les petits centres (ou dans leur voisinage immédiat), puisque l'alternance serait de grouper les malades dans des endroits éloignés, non familiers. Dans les grands centres, tels que Winnipeg, Brandon et Dauphin, des petites institutions, distinctes dans leur orientation, pourraient être construites pour offrir un choix de locaux possibles aux patients. En ce domaine particulièrement, nous ne croyons pas que les méthodes adoptées dans des provinces ou pays plus homogènes pourraient être ici avantageuses.

(Rôle distinctif)

6—Les hôpitaux catholiques du Manitoba (comme ailleurs) se caractérisent par la continuité rendue possible par la vie communautaire; par des motifs religieux qui poussent à servir Jésus-Christ vu dans le malade; par l'économie individuelle et collective, résultat du voeu de détachement des bénéfices matériels; par l'acceptation d'un code de lois morales officiel et propre; et par une cordiale bienvenue à tous ceux qui sont dans le besoin et désirent être aidés. Cet idéal, qui n'est pas rappelé ici au détriment d'autres idéals, crée cet attrait distinctif que les patients recherchent dans ces institutions, selon leurs croyances ou préférences. Nous notons ce fait comme partie d'une philosophie générale du service public, que nous considérons comme essentielle à tout développement futur dans le champ des services de santé. La liberté de religion est impliquée dans le maintien de cette sorte d'activité, mais aussi, et peut-être à un niveau plus profond, la liberté de la personne humaine. Cette liberté est double, celle du droit pour chacun de choisir comment il mettra ses talents au service d'autrui et celle du droit personnel de choisir les moyens qui répondront aux besoins. A cause de ces valeurs, nous favorisons un système de services de santé qui laissera toutes les initiatives possibles à l'individu, qu'il donne ou qu'il reçoive; qui favorisera le plus possible les associations locales ou volontaires non gouvernementales; qui assignera au gouvernement le rôle de suppléer aux efforts individuels ou communs en autant qu'il est nécessaire de pourvoir un minimum d'égalité pour tous et une plus grande aide aux plus nécessiteux. Dans un tel climat nous espérons être à l'avant-garde des progrès de toutes natures. Tout en sachant que la maladie accompagnera l'homme dans son pèlerinage jusqu'à la fin des temps, nous demeurons confiants que la coopération, pleinement respectueuse des droits et croyances individuelles et sociales, diminuera autant que possible le fardeau de la maladie, pour nos frères les humains.

La Conférence des Hôpitaux Catholiques du Manitoba.

L'épiscopat de France et le concile oecuménique

PARIS — L'importance de la convocation du prochain Concile oecuménique, "l'un des événements les plus exceptionnels de l'histoire de l'Eglise", est soulignée dans une note publiée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France.

"On peut dire, y est-il affirmé, dès maintenant que le Concile aura un retentissement considérable dans le monde entier. Il sera d'abord la manifestation éclatante de la catholicité de l'Eglise, c'est-à-dire de son universalité dans son unité."

La note rappelle que le Concile est avant tout, sous l'autorité du Pape, l'Assemblée de tous les évêques de l'Eglise catholique, de tous les continents, de toute race et de toute langue et que d'autres prélats et chefs d'ordres religieux y seront aussi présents comme membres.

La place pour l'Eglise?

La partie principale de la note est consacrée à ce qui est qualifié de "grave question": Y a-t-il encore place pour l'Eglise dans le monde moderne? Devant les progrès des sciences et des techniques qui transforment rapidement les conditions de la vie humaine et qui remettent en question nos conceptions et nos manières de penser, inspirée d'une époque dépassée, l'Eglise n'est-elle pas contrainte de modifier ou même d'abandonner ses dogmes et ses interprétations de la Bible?

Les Cardinaux et Archevêques français répondent: "Le Concile s'efforcera de présenter, à la lumière de la foi et par l'adaptation à notre temps des vérités éternelles de l'Evangile, une vision du monde et une conception de l'homme et de la vie, qui éclaireront l'humanité d'aujourd'hui et guideront les chrétiens dans l'application de leurs principes à toute leur vie humaine, familiale, civique et sociale au sein du monde moderne. Le Concile montrera que, plus que jamais la société contemporaine a besoin de l'Evangile et de l'Eglise, si elle veut être, un jour prochain, habitable pour l'homme et même encore habitée par des hommes."

Spiritualité et technique

La note déclare encore que devant les progrès des sciences et techniques, l'Eglise n'est nullement déroutée: "Elle ne les redoute pas en eux-mêmes. Au contraire, elle les accueille avec joie, en tant qu'ils sont une découverte progressive des richesses cachées du cosmos et une maîtrise de l'homme sur la nature, conformément au dessein de Dieu.

"Mais l'Eglise sait aussi que, grisés par leurs progrès, les hommes courent le risque de ne plus voir ou de ne plus dominer les périls des sciences et des techniques, closes sur elles-mêmes et affranchies, par le péché des hommes, de toute soumission à un ordre moral; elles préparent ainsi d'effroyables ruines pour l'humanité et la destruction de millions d'être humains.

"Plus que jamais, dès lors, la mission de l'Eglise est nécessaire au monde moderne pour défendre les valeurs menacées et sauver l'homme. Elle est nécessaire aussi pour faire découvrir la signification et les possibilités spirituelles des sciences et des techniques en vue d'un meilleur accomplissement du dessein de Dieu sur la création et d'une communion plus fraternelle entre les hommes."



"La république du Madawaska", comme disent si gentiment tous les Acadiens du Nouveau-Brunswick, couvre spécialement les comtés de Madawaska et de Victoria. C'est presque un pays à part, où les gens viennent d'Acadie, du Québec et du Maine, où les institutions françaises manifestent une vitalité exceptionnelle, où l'on ne craint pas de multiplier les enseignes françaises le long des routes et dans les villes et villages, où les relations sociales semblent toujours marquer de franche cordialité et gaieté. Le journal hebdomadaire d'Edmunston, "Le Madawaska", est le porte-parole attitré de toute la région. MM. Jean-Paul Boucher, éditeur, et Marcel Sormany, rédacteur en chef, ont su transformer ce journal (qui existe depuis 1913) en un organe moderne, vivant, dynamique. Ils paraissent ci-dessus en compagnie de leur confrère du Manitoba. Au cours de cette rencontre, il fut proposé que "La Liberté et le Patriote" et "Le Madawaska", nés tous deux en 1913, organisent un petit congrès du cinquantenaire l'an prochain "au point exactement intermédiaire entre St-Boniface et Edmunston". Suggestion heureuse. (Photo Le Madawaska)

Au pays de l'Evangéline moderne

Une "république" où croissent patriotes et . . . parmentières

— XI —

par Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

En quittant Fredericton, je me dirigeai vers le Madawaska, la dernière étape de mon séjour au Nouveau-Brunswick. Depuis quelque temps, j'entendais tellement parler des "Républicains", mélange de Canadiens et d'Acadiens, saupoudré de mentalité américaine, que j'avais vraiment hâte de connaître cette population qui se flatte de son originalité et de son esprit d'initiative. De fait, pendant quelques jours les Républicains de Grand-Sault, de St-Basile, d'Edmunston, etc., me firent admirer leur pays où les grandes réalisations confondent l'imagination, mais je me contenterai ici de ne raconter que quelques faits saillants . . .

Eau et électricité

J'arrêtai d'abord à Grand-Sault, patrie du R. P. Ludger Guy, S.J., et de M. l'abbé Fernand Desjardins, qui militent maintenant à St-Boniface. Je venais de traverser une région très attrayante, au terrain accidenté, aux paysages pittoresques, aux vastes forêts qui approvisionnent les manufactures de bois de construction de la province et qui sont le paradis du chasseur, au sol d'une grande fertilité où poussent particulièrement les pommes de terre, aux nombreux lacs et cours d'eau dont le plus impressionnant est la rivière St-Jean, ainsi baptisée par de Monts et Champlain.

Au milieu même de son cours de 450 milles, à quelque 225 milles au nord de la ville de St. John, son lit est brusquement coupé par un abîme profond et la masse entière de ses eaux se précipite avec un bruit de tonnerre dans un gouffre resserré (75 pieds de chute directe et 45 pieds de cascade), rejaillit en tourbillons énormes, se brise en nuages d'écumes sur les murailles (d'au moins 100 pieds de hauteur) qui l'emprisonnent, pour replonger dans une gorge profonde et étroite de plus d'un mille de longueur.

Une telle merveille peut inspirer les poètes, mais la population de Grand-Sault s'est plutôt acharnée à en tirer le meilleur parti. Aussi on a construit une écluse au-dessus des chutes et, un peu plus haut, un tunnel qui traverse tout le centre de la ville à 200 pieds sous terre, par où passent les eaux qui en sortent à l'usine génératrice, au bassin inférieur. Cette usine produit suffisamment d'électricité pour la ville elle-même et les villages avoisinants, et aussi pour les grandes usines de Dalhousie, Campbellton, etc.

Il n'est donc pas surprenant que la petite ville de Grand-Sault (environ 5,000 âmes), remarquable par ses organismes paroissiaux et scolaires et berceau des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, institut séculier fondée en 1952 par le R. P. Louis-Marie Parent, O.M.I., impressionne d'abord le visiteur par la multiplicité de ses maisons de commerce et de ses industries. L'électricité et l'eau attirent facilement le capital étranger. Il faut ajouter cependant que la plupart de ces industries se spécialisent dans la production des sous-produits de la pomme de terre (ou parmentière): frites, purée, poudre instantanée, fécule de pommes de terre, etc.

Un congé de patates

C'est que je suis dans une région où la pomme de terre constitue le grand revenu. Sur la route j'avais croisé de nombreux camions transportant d'immenses barils pleins de patates. Dans les champs j'avais vu hommes, femmes et enfants occupés à la récolte. A Grand-Sault, tous les écoliers jouissaient d'un congé de quinze jours pour "aller aux patates", comme dans certaines régions de l'Ouest on jouit du "congé de blé" à l'automne. Dans les foyers il n'était question que . . . de patates. Et même, les sommités de la ville ne parlaient que du grand festival de la patate qui, en juillet, pendant trois jours, avaient attiré plus de 25,000 étrangers à Grand-Sault.

Un terrain favorable, un climat idéal, des connaissances scientifiques très poussées, tout contribue à une production de patates de qualité, libres de maladies, aux espèces très variées et d'une grande quantité à l'acre. De Grand-Sault, les parmentières sont exportées vers six provinces canadiennes et dix-sept pays étrangers. Les surplus sont transformés industriellement, grâce à des procédés de déshydratation et de pulvérisation rapide. On produit ainsi des poudres à dissolution instantanée, ce qui a permis de trouver à l'étranger de nouveaux débouchés commerciaux. D'ailleurs, les responsables de la Chambre de Commerce accordent toujours audience à toute innovation pouvant être utile à . . . la patate. C'est ainsi qu'on m'a parlé d'un radiateur au cobalt de 60 tonnes destiné à irradier de rayons gamma les pommes de terre, afin d'empêcher la germination des tubercules. Les pommes de terre pourraient ainsi se conserver quatre mois de plus, et même conserver leurs qualités pendant un an après la récolte.

Une école d'agriculture

A St-Basile, je me rendis chez M. Léopold Bédard, agronome que je connus en Saskatchewan lors d'un congrès itinérant du Conseil Canadien de la Coopération. Tout naturellement il m'initia à son oeuvre: l'école d'agriculture, affiliée à l'Université St-Louis d'Edmunston et logée pour le moment dans l'école régionale de St-Basile, la paroisse-mère de tout le Madawaska. Un personnel compétent et qualifié y enseigne aux quelque trente étudiants, qui se destinent à l'exploitation rationnelle d'une ferme, l'hygiène et les maladies des animaux, l'industrie laitière, la protection des plantes, l'aviculture, l'horticulture, la sylviculture, la grande culture, la menuiserie, l'électricité et la mécanique agricole, etc. La durée des cours est fixée à deux périodes consécutives de cinq mois, de novembre à mai.

Cet enseignement est intermédiaire entre l'école primaire et les institutions agricoles de type supérieur qui forment les agronomes, et il comporte des données théoriques et pratiques. On accorde une grande importance à l'enseignement pratique, quoique l'école de St-Basile ne possède pas ce laboratoire naturel qu'est une ferme à la disposition des professeurs et des élèves. On corrige cet inconvénient par la visite à différentes exploitations agricoles de la région. Tout de même l'école, qui n'en est qu'à ses débuts, est fière de sa bibliothèque, de son musée agricole, de son cours de travaux manuels ou d'artisanat rural. Il est à souhaiter que cette école d'agriculture connaisse un avenir aussi prometteur que l'école des pêcheries de Caraquet . . .

Pour le moment, cependant, il faut bien se contenter de peu. Car le ministère d'Agriculture, au Nouveau-Brunswick, est pratiquement le parent pauvre qui jouit d'un infime budget et d'un personnel plutôt restreint. Il n'y a pas même de faculté d'Agriculture à l'université du Nouveau-Brunswick et ceux qui veulent se lancer dans ce domaine doivent fréquenter l'école moyenne scientifique agricole de Truro, en Nouvelle-Ecosse, affiliée à l'Université Dalhousie, à Halifax. Le Nouveau-Brunswick ne possède que quatre petites écoles d'agriculture: celle de St-Joseph de Memramcook et St-Basile, pour les Acadiens, et de Fredericton et Woodstock.

Hospitalières et institutrices

Je ne pouvais quitter St-Basile sans rendre visite à la Rév. Sr Larose, des Hospitalières de St-Joseph (de Montréal) qui dirigent dans cette paroisse un hôpital, un hospice, un pensionnat, une académie, une école ménagère et un collège classique pour jeunes filles. Cette religieuse est d'un dynamisme remarquable. Ontarienne de naissance, elle garde un vif souvenir des luttes scolaires de sa jeunesse et se consacre entièrement, dans son pays d'adoption, à l'oeuvre d'éducation que les Soeurs Hospitalières ont providentiellement développée en Acadie, s'adaptant à tous les besoins de la population. Nous avons déjà mentionné leur léproserie de Tracadie. Ici à St-Basile, elles se sont lancées dans l'éducation, pionnières en ce domaine au Madawaska. La population leur est extrêmement reconnaissante, et les résultats déjà obtenus prouvent que des Hospitalières peuvent se transformer avantageusement en Institutrices.

Mais enfin, il fallait bien me rendre à Edmunston, capitale de cette République dont le maire-président me nommera solennellement "membre honoraire". Ville propre, vivante, riante, excellemment administrée, où ses institutions et oeuvres (cathédrale, salle paroissiale ultra-moderne, journal hebdomadaire, université, etc.) démontrent que c'est là une des parties les plus vivantes de l'Acadie moderne.

Université St-Louis

C'est à l'Université St-Louis que je logeai, grâce à une invitation que m'avait faite le Père Arcade LeBlanc, l'été dernier, au cours de son passage à St-Boniface. L'histoire de cette jeune institution remonte au 28 novembre 1943, alors que Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, signait la permission de fonder un collège classique au Madawaska, sous la direction des Pères Eudistes. Ceux-ci achetèrent le terrain militaire d'Edmunston, le 13 mars 1944, de la Défense Nationale qui s'engageait à l'abandonner un an après la guerre. Le 25 avril 1946, Mgr Marie-Antoine Roy, O.F.M., premier évêque du diocèse d'Edmunston récemment créé, annonça par mandement spécial la fondation du collège classique, sous le nom de collège St-Louis, en mémoire de Mgr Louis Dugal, surnommé l'apôtre du Madawaska. A peine un an plus tard, soit le 3 avril 1947, une charte octroyée par le gouvernement provincial donnait au collège le titre d'Université . . . qui groupe déjà quelques écoles affiliées: le collège Maillet de St-Basile, l'école des infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Edmunston, l'école d'agriculture de St-Basile, l'école de musique de l'université.

Des artistes acadiens

Grâce à l'hospitalité charmante du Père François Bourque, recteur, et des membres du personnel, je fus à même de participer à la vie intense de cette institution qui, du haut de sa colline, permet d'embrasser le magnifique panorama de la Cité et de sa ville-soeur américaine de Madawaska, dans l'état du Maine. Il est remarquable qu'on ait accordé une attention particulière aux laboratoires et à la bibliothèque, grâce aux dons du Club des 200 qui, de fait, compte 600 membres généreux cette année, et à une diversité de mouvements qui favorisent la formation intégrale des jeunes: clan des routiers, chorale, cercles littéraires, troupe dramatique, journal, sports, arts. Au sujet de l'art, il convient de noter qu'une trentaine d'oeuvres de Claude Picard, un ancien, ornent divers appartements.

Ces peintures de Claude Picard m'amenèrent à connaître le docteur Paul-Carmel Laporte, médecin d'Edmunston, qui depuis toujours consacre ses temps libres à la sculpture. Il a même transformé le soubassement de sa maison en studio où, en plus de réaliser des oeuvres remarquables, il a su communiquer ses connaissances artistiques à une foule de disciples. Les deux dont il soit le plus fier, semble-t-il, sont Claude Picard et Claude Roussel, sculpteurs, maintenant à la galerie d'arts Beaverbrook de Fredericton. Ces artistes démontrent clairement que l'art prend une place de plus en plus importante dans la vie acadienne, et j'eus maintes occasions d'admirer en cours de route telle peinture ou sculpture, telle porcelaine ou poterie avec motifs d'une rare délicatesse peints au pinceau et cuits au four par un procédé spécial, et même tel tapis crocheté qui a valu à son auteur une réputation enviable. D'autres s'adonnent avec succès au chant, au théâtre, à la littérature . . .

Evêques acadiens

A Edmunston, je rencontrai le docteur Albert-M. Sormany, l'une des personnalités les plus attachantes et les plus respectées en Acadie. Causer avec lui, c'est apprendre toute l'histoire des derniers cinquante ans. Je me contenterai d'aborder ici la question qui lui tient le plus à coeur et à laquelle il fut personnellement mêlé: l'épiscopat acadien.

La fondation de l'Acadie remonte à 1604, et toujours le crucifix du missionnaire accompagna le fleurdelisé. Mais ce n'est qu'en 1686 qu'un évêque, Mgr de St-Valier de Québec, vint visiter le pays. La deuxième visite épiscopale ne se fit qu'en 1803, près de 50 ans après la déportation de 1755. L'Acadie renaissait lentement. En 1815, les Acadiens sont au nombre de 12,000, petite minorité perdue dans le flot des émigrants, dont beaucoup de catholiques irlandais et écossais. Rome les ignore. Aussi toutes les nominations épiscopales, de 1815 à 1912, ne favorisent que des chefs spirituels de langue anglaise pour les sièges d'Halifax (1815), de Charlottetown (1829), de St. John (1842), d'Arichat au Cap Breton (1844), etc.

L'Acadie maintient pourtant son âme catholique et française, en immense majorité, quoique de bonne foi on les incite à s'intégrer résolument au catholicisme de langue anglaise, seul capable d'assurer sur le continent américain le rayonnement de la religion catholique. Bientôt les recensements révèlent un fait capital: dans tous les diocèses des Maritimes, surtout au Nouveau-Brunswick, la population d'origine acadienne augmente au détriment des catholiques de langue anglaise. Mgr François-Marcel Richard, ce père de l'Acadie dont nous avons parlé dans un article précédent, va donc plaider à Rome même la cause de son petit peuple. A son retour, il rencontre à l'Université Laval les étudiants acadiens, dont Albert-M. Sormany, et il leur révèle que le pape a promis un évêque acadien.

Après bien des démarches et des pétitions, cette promesse se réalisa enfin en 1912 par la nomination de Mgr Edouard Leblanc, évêque de St-Jean. Depuis ce temps, les nominations se sont multipliées et aujourd'hui l'Acadie possède quatre évêques: LL. EE. NN. SS. Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, Camille Leblanc, évêque de Bathurst, Joseph-Roméo Gagnon, évêque d'Edmunston, et Albert Leménager, évêque de Yarmouth qui englobe en Nouvelle-Ecosse toute la région de la baie Ste-Marie et aussi le territoire où s'élevaient autrefois Port-Royal et Grand-Pré.

La semaine prochaine, nous visiterons ces régions si pleines d'histoire.

(à suivre)

Billet du vendredi

Une amoureuse de Sainte-Beuve: Ondine Valmore

Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Née en 1821, il y a 141 ans, Ondine Valmore aima Sainte-Beuve en silence, pendant plusieurs années, et il paraissait le lui rendre. De dix-sept ans plus âgé qu'elle, célibataire endurci, on parut croire un moment qu'il lui proposerait le mariage, mais il n'en fut rien. Il devait mourir vieux garçon, cependant qu'Ondine, qui avait grandi sous ses yeux, approchant de la trentaine, épousait Jacques Langlais, avocat et député de Mamers, veuf et père de deux enfants nés d'un premier mariage. Son bonheur, si bonheur il y eut, fut de courte durée. Elle mourait le 12 juin 1853, emportée par cette tuberculose qui la minait depuis longtemps. Son hymen remontait au 18 janvier 1851.

Ondine était l'une des deux filles de Marceline Desbordes-Valmore, celle-là qu'on appela la poésie vivante, qui était aussi la tristesse incarnée et qui écrivait d'instinct, plus riche de sentiments que d'idées, traduisant en vers sa vie d'écorchée vive. C'est elle qui, en ses dernières années, ne s'adressait qu'à Dieu dans ses poèmes et s'écriait, lui offrant la douleur qui l'écrasait:

Je vous donnerai tant de larmes
Que vous me rendrez mes enfants.

* * *

De ses quatre enfants, un fils était mort en bas âge et l'autre, répondant au nom d'Hippolyte, l'entoura de soins jusqu'à la fin. Ceux qu'elle pleurait avec amertume étaient deux filles, Ondine et Inès, victimes l'une après l'autre de faibles poumons. Ondine, l'aînée, ne s'appelait pas Ondine, pas plus d'ailleurs que son père n'était Valmore, mais Lanchanti. Née à Lyon le 2 novembre 1821, elle avait été déclarée à l'état-civil sous les prénoms de Marceline - Junie - Hyacinthe. Ondine elle fut par la volonté de sa mère, qui tenait ce nom pour plus poétique et touchant que ses véritables.

Les circonstances le voulant, et lui-même s'y aidant, Sainte-Beuve, déjà critique célèbre et membre de l'Académie, était devenu un intime du ménage Desbordes-Valmore, auquel il rendit maints services. Curieux de psychologie féminine, il s'intéressa d'abord à Marceline, dont la poésie baignée de larmes lui paraissait une sorte de phénomène de la nature. Puis il s'avoua que la jeune Ondine, sérieuse et studieuse, dévorée du désir d'apprendre, suspendue à ses lèvres quand il parlait, préoccupée de littérature et commençant elle-même d'écrire, l'attirait autant que la mère, sinon plus. Cela dura longtemps, mais il finit par se dégager.

* * *

Après un séjour de quelques années en Angleterre, où elle cherche auprès d'un médecin réputé la guérison d'un mal qui paraît être la tuberculose, elle revient à Paris. A Londres, elle s'est perfectionnée en anglais et en littérature. Elle est à l'époque une jeune fille accomplie, prête à voler de ses propres ailes. Voulant s'éloigner du milieu bohème où vivent ses parents, elle passe en vitesse des examens qui lui permettent d'enseigner, et Sainte-Beuve, qui est toujours là, lui trouve une place au pensionnat de Mme Bascans, 70, rue de Chaillot. C'est là que l'écrivain l'allait voir presque chaque jour, causant avec elle, la plupart du temps dans une salle de classe vide.

M. et Mme Bascans l'invitaient parfois à dîner, à une soirée intime, Ondine étant de la partie. Car l'on était fier d'avoir le célèbre critique dans la maison, où parfois il s'amusait à des bouts-rimés ou au jeu des acrostiches. Toujours est-il qu'il s'amouracha de plus en plus de la jeune fille, pâle blonde aux yeux d'un admirable bleu, qu'il ne se lassait pas d'admirer. Les élèves du pensionnat le surveillaient, conscientes de son manège, chacune se demandant quand il se déciderait à faire la grande demande. Il ne se décida point et ne s'en expliqua pas davantage. Au dernier moment, il paraît avoir eu peur. Peur de leur double pauvreté, du peu de santé d'Ondine, peur aussi de son âge à lui, qui était presque quinquagénaire. Il se retira peu à peu, puis Ondine se maria avec un autre. Elle devait mourir cinq ans plus tard.

L'ILLETTRE.

"Le pain sans la liberté ou la liberté sans le pain"

MONTEVIDEO — Parmi les nombreuses voix d'évêques qui s'élèvent dans tous les pays d'Amérique latine contre la scandaleuse possession des terres par quelques familles, l'une des dernières en date est celle de Mgr Carlo Parteli, évêque de Tacuarembo, en Uruguay.

Dans une lettre pastorale consacrée à la réforme agraire, l'évêque déclare notamment: "Il est impardonnable que les troupeaux des ranches soient mieux traités que les multitudes d'enfants aux yeux tristes qui vivent dans les petites fermes hors des ranches. Il est honteux qu'en Uruguay de nombreux ouvriers agricoles n'arrivent pas à élever leur famille, parce que les gros propriétaires n'y trouveraient pas leur avantage . . .

"La terre est l'héritage de tous. Tous doivent y trouver leur nourriture. Un système qui l'a réservée exclusivement, comme c'est le cas, à un tout petit nombre, est un système mauvais. Ce système travaille contre le bien commun . . .

"Des gens qui expérimentent dans leur chair la souffrance née du besoin et dans l'âme l'aigreur des injustices sociales, ne peuvent pas, logiquement, aimer les institutions qui protègent un tel système. Non pas qu'ils n'aiment pas la liberté, mais, placés dans l'alternative de choisir entre le pain et la liberté, ils choisissent ce qu'il y a de plus urgent, le pain. On ne demande pas un idéal à un estomac vide.

"Nous devons vous rappeler que la plupart du temps, ceux qui sont les principaux responsables du malheur arrivé aux pays devenus les victimes du communisme, sont ceux-là mêmes qui maintiennent un tel système social et qui placent les gens devant un choix si douloureux: le pain sans la liberté ou la liberté sans le pain."

En Belgique, tous les prêtres auront juridiction dans tout le pays

BRUXELLES — L'épiscopat belge a décidé récemment d'étendre à l'ensemble du pays la juridiction que les prêtres séculiers et réguliers possèdent en un diocèse.

Par cette mesure, les évêques belges reconnaissent que la pastorale déborde les limites du diocèse et ont voulu, en conséquence, supprimer les obstacles à l'exercice de cette pastorale et insérer autant que possible dans cette pastorale, les prêtres séculiers et réguliers.

On sait que c'est l'évêque qui, dans son diocèse, accorde aux prêtres la juridiction, c'est-à-dire le droit d'entendre les confessions et d'annoncer la parole de Dieu. Cette tâche ne peut donc s'exercer que dans les limites du diocèse de l'évêque qui a accordé la juridiction.

Un couple de St-Boniface enseigne en Rhodésie

M. Frank Woodley et son épouse, Jacqueline, autrefois résidants du Windsor Park, sont maintenant au service du collège des Pères Franciscains à Kitwe, en Rhodésie du Nord.

Après avoir suivi un cours d'entrainement à cet apostolat laïque en terre missionnaire à Los Angeles, Cal., la famille Woodley déménagea en Afrique au mois de septembre 1961.

M. Woodley est le gérant d'affaires du collège et surveille présentement l'érection d'une nouvelle aile du collège. Mme Woodley enseigne le français et la musique; elle a organisé un club de chants pour les Noirs; elle touche l'orgue et dirige la chorale des messes du dimanche dans différentes missions. M. et Mme Woodley enseignent le catéchisme le soir et visitent les missions éloignées.

Leur résidence est située à environ six milles du collège où leur fils adoptif, Kenneth, est pensionnaire. Mme Woodley aimerait recevoir des livres de chants liturgiques grégoriens pour les missions.

Kitwe, une ville de 25,000 habitants, est située à 500 milles au sud de l'équateur, près de la frontière sud de la province agitée du Katanga, au Congo.

Son Exc. Mgr A. Decosse assiste aux funérailles de M. l'abbé A. Dufresne

M. l'abbé Albert Dufresne est décédé à l'hôpital Taché le dimanche 14 janvier, à l'âge de 78 ans.

Natif de Ste-Fabienne, P.Q., il fit ses études à Nicolet. Il fut ordonné prêtre en mars 1908 et se donna pour les missions de l'Ouest. Il fut d'abord vicaire à St-Boniface, puis alla exercer son dévouement apostolique dans le diocèse de Regina. Lorsque le diocèse de Gravelbourg fut formé, M. Dufresne y fut attaché. Les paroisses de Swift Current, Gull Lake, Assiniboia, Laflèche et Dollard bénéficièrent de son zèle de pasteur.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé F. Normandin, aumônier, à l'hôpital Taché, le mercredi 17 janvier.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assistait au choeur ainsi que Mgr A. Beaudry, C.S., MM. les abbés Albert Gravel, un ancien de ce même diocèse, L. Fortin, A. Rousseau et Jos. Bala, ainsi que le R. P. A. Champagne, C.R.I.C.

Parmi les parents et amis qui assistaient aux funérailles, on remarquait entre autre neveux et nièces, M. et Mme Damien Dufresne, de Gravelbourg, M. et Mme Albert Dufresne, de Shaunavon, et M. et Mme Joseph Past (Lucienne Dufresne), de Calgary, Alta.

Décès

MME A.-E. DUMONT

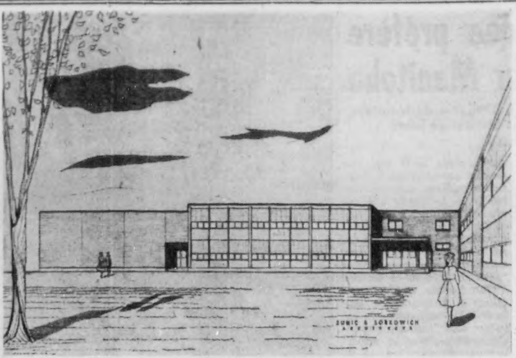
Mme Alida-Emma Dumont, de 268, rue Notre-Dame, à St-Boniface, est décédée le 13 janvier à l'âge de 75 ans.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Antoine, de Mariapolis, Man.; neuf filles, Mme A. Lévesque, Alice et Mme L. Michon, de St-Boniface, la Rév. Sr Marie-des-Apôtres, M.O., de Lestock, Sask., Mme O. Lapointe, de St-Norbert, Man., Mme R. Brodeur, de Minneapolis, Minn., Mme G. Cormier, de La Salle, Mme D. Durand, de Lorette, Man., et Mme R. Lagassé, de Winnipeg; 35 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; quatre soeurs, Mme J.-E. Desrosiers, de St-Boniface, Mme J.-A. Lapierre, de Montréal, Qué., Mme W.-P. Lévesque, de Vancouver, C.-B., et Mme F. Maday, de Chicago. M. Dumont l'a précédée dans la tombe le 13 juin 1940.

Mme Dumont était membre des Dames de Ste-Anne. Les prières furent dites le mardi 16 janvier à 7 h. 30 p.m. à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre était chanté le 17 janvier à 10 h. a.m. en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière de cet endroit.



Le R. P. R. Lombardi, S.J., fondateur et animateur du "Mouvement pour un Monde Meilleur", vient de publier un livre sur le Concile prochain. Le volume de 400 pages a suscité des manchettes à cause des critiques qu'on y trouve par rapport à la curie romaine, l'ensemble des congrégations et bureaux qui s'occupent de l'administration ordinaire de l'Eglise universelle en dépendance du pape. Il a suggéré aussi que le pape soit élu d'une façon plus populaire et que l'Eglise soit dotée d'un conseil mondial de laïques. Le livre porte l'imprimatur de l'évêque auxiliaire de Frascati, Son Exc. Mgr Biegio Budalecci. Le Service d'Information de la CCC dit que le livre ayant été critiqué par Radio-Vatican et par l'Osservatore Romano comme "inopportun" et "inexact" sur certains points, l'auteur le retirera probablement.



La nouvelle aile de l'école Béliveau, du côté du chemin Speers, sera bientôt construite. Le premier étage comportera six salles de classe (23' x 32') ayant chacune son propre système de chauffage et d'aération, et une grande salle (47' x 72') pour activités sportives, sociales et artistiques, avec cuisinette et entrée spéciale. Le deuxième étage contiendra aussi six salles de classe et une bibliothèque. La nouvelle construction s'harmonisera avec l'ancienne partie, la façade étant de blocs de ciment et de briques, avec panneaux décoratifs en stuc. Le terrain avoisinant sera pavé, avec terrain de stationnement réservé aux membres du personnel enseignant. A l'avenir l'entrée principale de l'école Béliveau sera du côté de la Baie Nanaimo, à l'est du chemin Speers. Les architectes de la nouvelle aile sont Zunic et Sobkowich, de St-Boniface.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 8 janvier avait lieu la réunion des comités permanents de la ville. Par suite d'une discussion au sein du comité nommé pour étudier les plaintes de l'hôpital général de St-Boniface au sujet des impuretés dans l'eau, l'hôpital engagera les services d'un ingénieur pour faire une étude de leur propre système de distribution de l'eau.

En réponse à une demande de la ville, les autorités en taxes à Ottawa ont avisé que la ville pourrait bénéficier d'un rabais de 11 pour cent (la taxe de vente) sur les achats d'équipement et de certains matériaux achetés par la ville et que ce rabais pourrait être réclamé pour les deux dernières années.

Le comité des travaux publics demande aux échevins de bien vouloir soumettre avant la prochaine réunion du comité, qui aura lieu le 5 février, une liste des travaux requis dans leurs quartiers, et ceci en indiquant la priorité de ces travaux afin que le comité puisse étudier ces projets et procéder à les mettre en exécution le plus tôt possible.

Faisant suite au rapport de l'ingénieur, il fut recommandé d'approuver une requête du gouvernement métropolitain, où celui-ci demandait de dresser une liste des rues qui existent légalement mais qui n'ont jamais été ouvertes, afin de ne pas octroyer de permis de construction sur ces rues non existantes; si un permis était donné, la ville serait dans l'obligation de fournir les services municipaux à ces propriétés.

L'ex-échevin Turner a été nommé à la commission d'arbitrage en remplacement de l'ex-maire J. G. Van Belleghem, qui part en voyage. Les services de l'ex-échevin Appleby ont été retenus pour préparer le mémoire qui sera soumis à cette commission.

Vu que le chef des pompiers, M. Evariste Gagnon, prend sa retraite à la fin de mars, le comité du personnel recommande que la position soit mise à l'affiche et qu'une annonce soit insérée dans les quotidiens qui ont la plus grande circulation à Edmonton, Vancouver et Toronto, en plus des journeaux locaux, quotidiens et hebdomadaires, afin que la nomination d'un nouveau chef de pompiers puisse être faite au moins un mois avant que le chef actuel prenne sa retraite; le nouveau chef pourra ainsi bénéficier de la longue expérience de M. Gagnon. Il en sera ainsi pour la position du chef-adjoint, qui doit prendre sa retraite durant l'été.

Le comité de législation recommande que les deux délégués au cours d'administration municipale qui a lieu à Brandon, l'échevin Baudry et M. Jean Chale, comptable, soient indemnisés au taux de $30 par jour, plus leurs dépenses de transport.

L'ingénieur a reçu une invitation à se rendre à Madrid pour la quatrième réunion mondiale de l'Association internationale des routes, mais le comité de finance croit que la ville a trop besoin des services de l'ingénieur pour lui permettre ce long voyage.

L'ingénieur et le trésorier auront à préparer un rapport au sujet du plan du gouvernement métropolitain en ce qui a trait à la taxe pour la location des égouts.

Le chef des pompiers fait un rapport au comité du feu sur l'incendie au numéro 200, rue Berry, où M. Van Peteghem trouva la mort par asphyxie, et il fut recommandé que l'officier de santé et l'officier de la prévention des incendies prennent les mesures nécessaires pour faire démolir les décombres.

L'ingénieur avise que les plans et devis pour l'aqueduc sur le chemin Niakwa sont prêts et que les soumissions seront demandées incessamment.

Lors d'une réunion spéciale du Conseil, tenue le vendredi 12 janvier, les échevins ont voté en faveur de demander un amendement à la charte de la ville pour permettre d'augmenter les honoraires du maire de $5,000 à $7,000 par année; par le fait même les échevins bénéficient de ce geste généreux puisqu'ils reçoivent 1/3 des honoraires du maire, ce qui équivaudrait à $200 par mois. M. le maire vota contre cette proposition, mais le vote de la majorité l'emporta.

Je me permets de souligner que ces augmentations des honoraires du maire et des échevins sont bien méritées lorsqu'on réalise tout le temps que ces messieurs doivent donner aux affaires de la ville; les réunions de comités et les réunions spéciales vont se multipliant et ceci demande beaucoup de travail de la part de nos représentants.

A lundi prochain.

Un programme de timbres-aliments pour les familles nécessiteuses?

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, qui s'entretiendra au cours de la prochaine fin de semaine avec son collègue américain, M. Orval Freeman, s'enquèrera auprès de ce dernier des progrès réalisés aux Etats-Unis par le programme de timbres-aliments destiné aux familles dans le besoin.

Mis à l'essai dans quatre régions des Etats-Unis, dont la Virginie occidentale, l'Illinois et la Pennsylvanie, ce nouveau programme américain est appelé à être étendu à tout le pays. Il y a quelque temps déjà, M. Hamilton a reçu pour mission d'étudier la possibilité d'adopter un plan semblable pour le Canada dans le but d'améliorer la diète des familles dans le besoin qui sont privées de vitamines nécessaires à une bonne santé.

Le ministre de la Santé a été saisi de trois projets dont un implique la distribution de timbres donnant droit à des aliments.

Une réunion de deux jours groupera vendredi à Ottawa, pour la première fois depuis une réunion similaire tenue à Washington, les ministres canadiens et américains.

Le Canada et les Etats-Unis font face au même problème qui consiste à trouver la meilleure formule possible pour procurer aux familles dans le besoin une diète mieux balancée. Le principal obstacle à résoudre, c'est de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin sans être obligé de recourir à une enquête dans chaque cas individuel tout en évitant des abus de la part d'individus qui voudraient se prévaloir de ce programme d'aide alors qu'il n'y sont pas éligibles.

L'aide gouvernementale ne se limiterait pas uniquement aux aliments dont la production est surabondante, tels que le beurre et le lait en poudre.

M. Hamilton a déclaré que les Etats-Unis estiment qu'au moins 2 pour cent de leur population soit plus de 4,000,000 de personnes, requièrent une diète mieux balancée. Mais comment éviter les professionnels qui se spécialisent dans l'obtention d'assistance sociale et autre.

Un projet prévoyant la distribution de lait à tous les écoliers canadiens est étroitement lié à ce programme, mais aucune décision n'a encore été prise au sujet de cette question.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture: O Canada
- 9.00—Messe du dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.01—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.12—Variétés
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Nos artistes invités
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nos nations au micro, Juifs
- 1.30—Nos nations au micro, Italiens
- 2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
- 3.00—Nos nations au micro, Polonais
- 4.00—Nos nations au micro, Slovaques
- 4.30—Nos nations au micro, Allemands
- 6.00—Echos marials
- 6.15—Carnet mondain
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Récital du dimanche
- 7.00—Match Intercités
- 7.30—Petit Concert
- 8.00—Terre Nouvelle
- 8.30—Concert léger
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—A l'Opéra
- 11.30—Nouvelles
- 11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.50—Ouverture O Canada
- 6.55—Radio-Journal
- 7.00—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.25—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.30—Cuisine et Oreille fine
- 9.35—A vendre, à louer
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Un homme et son péché
- 10.15—Chantez en travaillant
- 10.30—Concours Bonus Postal
- 10.35—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse Dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—A votre choix
- 12.30—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Chronique sport.
- 1.15—Chansons vedettes
- 1.30—Réveil rural
- 1.45—Le trio lyrique
- 2.00—Fémina
- 2.15—Vies de Femmes
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.15—Radio-Sacré-C.
- 4.30—Le club des jeunes
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chronique sport.
- 6.10—Sélection spéciale
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Coeur à coeur

LUNDI

- 7.30—Aperçu du piano moderne
- 7.45—Interview
- 8.00—Continental
- 8.15—Les Affaires de l'Etat
- 8.30—Universités 1961
- 9.00—Radio-Journal
- 9.30—Orchestre de chambre
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Fermeture O Canada

MARDI

- 7.30—Interviews
- 8.00—Orchestre de Lucio Agostini
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Concerts symphoniques
- 10.30—Cabaret latin
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

- 7.30—Veillée à la Chandelle
- 8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 8.30—Hommes de science
- 9.00—Festivals du mercredi
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
- 8.30—Place publique
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro, Allemands
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

- 7.30—Actualités françaises
- 7.45—Interview
- 8.00—Hier et aujourd'hui
- 8.30—L'aventure de l'homme rouge
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Pianorama
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sport.
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 8.30—Nouvelles
- 9.00—Téléphone magique
- 9.30—A vendre, à louer
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre choix
- 11.45—Mgr de Mazenod
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Prévisions du temps
- 1.10—Union des électeurs
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—A votre santé
- 1.40—Chant lyrique
- 2.00—Siesta
- 2.30—Carousel de la chansonnette
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.20—Sélections spéciales
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Variétés
- 7.30—Au clavier
- 7.45—La soirée du hockey
- 9.30—Musique de danse
- 10.00—Radio-Journal
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—A la fin du jour
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

Le Père Sylvio Ducharme est nommé secrétaire permanent de la C.R.C.

OTTAWA — Le R. P. Sylvio Ducharme, O.M.I., ancien supérieur provincial de la province oblate de St-Joseph, vient d'être nommé secrétaire permanent de la Conférence Religieuse Canadienne.

La nomination a été faite par le R. P. Thomas-M. Rondeau, O.P., supérieur provincial des Dominicains et président de la Conférence Religieuse Canadienne, et elle a été ratifiée par les sections masculine et féminine du Conseil de direction de la C.R.C., qui se sont réunies, la première le 7 janvier à Ottawa, et la deuxième le 8 à Montréal.

Le R. P. Herménégilde Charbonneau, qui était secrétaire permanent de la C.R.C. avant la nomination du Père Ducharme, devient assistant de ce dernier.

Collège de St-Boniface

Cours d'été 1962

Le Collège de St-Boniface offrira des cours d'été en juillet-août 1962. Cette décision a été prise à la suite des succès remportés par les cours d'été de 1961 suivis par plus de 175 élèves, sans compter les auditeurs des cours de psychologie où l'on reçut plus de 200 étudiants.

Les cours de 1962, en majeure partie, seront valables en vue du baccalauréat ès arts (Faculté des Arts et Sciences de l'Université de Manitoba) et, conjointement pour les instituteurs, en vue du certificat permanent d'enseignement au Manitoba et en Saskatchewan (Département d'Education de ces deux provinces).

L'un ou l'autre cours pourra être appliqué à l'obtention d'un certificat ou degré à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba. Il y aura aussi des cours de Pédagogie Religieuse, sous la direction de M. l'abbé Robert Lane, directeur diocésain de l'Enseignement Religieux.

On pourra obtenir plus de renseignements sur ces cours d'été en s'adressant au Secrétariat Général du Collège de St-Boniface.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



Notre-Dame du Cap

Le vendredi soir 12 janvier, la troupe de Notre-Dame du Cap présentait sa soirée des parents, suivie du concours de coins. Les deux patrouilles, les Lynx et les Lévriers, présentèrent du chant et des jeux. Les juges procédèrent ensuite à la classification des coins, d'après le barème du concours diocésain.

Vers 9 h. 30, après mûre réflexion, Albert Lambert, S.M., de St-Eugène, et Roger Dupas, A.C.C., commandant du Précieux-Sang, présentèrent les résultats à la troupe, avec quelques commentaires. Les gagnants furent la patrouille des Lévriers. Les juges avaient trouvé un si bel esprit de patrouille parmi ces scouts qu'ils crurent bon de leur donner des points spéciaux sur l'effort de l'ensemble. M. l'abbé G. Toupin présenta ensuite le prix du concours, une belle hachette, au C.P. gagnant, Roger Bédard. Pour leur bel esprit de patrouille, chaque scout reçut un canif comme prix spécial. Avant le "rompez", on présenta les insignes de vendeurs de calendriers. Bel effort de cette petite troupe, qui en avait vendu 85.

Précieux-Sang

Le concours de coins de la cinquième troupe avait lieu le jeudi 11 janvier. La maîtrise était heureuse de voir un grand nombre de parents assister à cette soirée. Après le rassemblement et la prière, les scouts se rendirent dans leurs coins, soit pour faire de la technique, soit pour présenter du chant. Les trois juges, la Rév. Sr Marie-André, Arthur Proulx, C.D.E., et R. Dupas, commandant, prirent les C.P. à part pour les interroger sur leur travail. Lorsque les points furent totalisés, Dominique Renault, S.M., donna les résultats. Le S.P. Yves Brunel, de la patrouille Mazenod, accepta le trophée, en l'absence forcée de son C.P.. Les commentaires des juges mirent fin à une belle soirée.

Aux commandos

Trois "Notre-Dame, Victoire" pour Philippe Rougeau, qui a joint les rangs des élus et pourra désormais porter ses ailes avec fierté.

Promesse scoute

Le mardi soir 16 janvier, deux jeunes novices ont prononcé leur promesse scoute devant le S.M. René Bérubé, de la troupe Taché. Ce sont Denis Philion, nouveau patrouillard de la patrouille des Caribous, et Raymond Gauthier, qui prend sa place dans la patrouille des Panthères.

L'impressionnante soirée s'est déroulée au Local scout après une courte veillée d'armes alors que les deux aspirants ont pris connaissance de leur engagement futur.

Concours diocésain

Les juges du concours de coins diocésain sont actuellement à visiter tous les coins de troupe du diocèse. Leur jugement final sera donné à l'occasion du Ralliement scout en février prochain.

Nous avons appris que la lutte sera très chaude et qu'il pourrait se produire des surprises. Plusieurs nouvelles unités ont présenté des coins qui pourraient remporter le trophée.

TOUJOURS PRET.

Propositions relatives à une étude supplémentaire de la parenté canadienne-française à St-Boniface

Le professeur Ralph Piddington, de l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, vient d'annoncer qu'il fera un stage d'études à St-Boniface, au cours de l'année 1962. L'objet de l'enquête sera le rapport entre "parenté" et "survivance" chez l'élément canadien-français. M. le professeur a séjourné à St-Jean-Baptiste dans le passé dans le même but et, demeuré fidèle abonné de "La Liberté et le Patriote", il vient de communiquer sa nouvelle adresse "comme je n'aimerais pas manquer les numéros de votre journal". En route vers le Manitoba, il donnera des conférences à Los Angeles, à l'Université de la Californie du Sud.

Voici le texte d'une déclaration que le docteur Piddington vient de faire parvenir à la presse:

Comme l'Université d'Auckland m'a accordé une année de congé, je propose d'entamer en 1962 une nouvelle étude de la parenté canadienne-française.

Il est reconnu depuis longtemps que la parenté joue un rôle fondamental dans la culture traditionnelle des habitants du St-Laurent telle qu'elle a été décrite, par exemple, dans les oeuvres de Léon Gérin, Horace Miner et Marcel Rioux. Au cours des cent dernières années, le développement des agglomérations urbaines et de l'industrialisation a produit de nombreuses migrations. Beaucoup de savants ont donc conclu que la parenté (ainsi que d'autres traits de la culture canadienne-française) doit perdre son importance comme élément intégrateur, ou bien mettre obstacle à l'adaptation des Canadiens français aux nouvelles circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

A l'encontre de cette opinion, les recherches exécutées par Garigue à Montréal, St-Justin et Scherfferville indiquent que, dans des circonstances nouvelles, les coutumes de la parenté canadienne-française ne s'atrophient ni ne restent sans modification. Plutôt elles s'attirent de nouvelles fonctions qui aident les Canadiens français à s'adapter à une variété de situations sociales et économiques sans précédent.

Aussi limitées qu'elles soient, les recherches préparatoires que j'ai exécutées moi-même à St-Jean-Baptiste, Manitoba, en 1957, tendent à confirmer cette interprétation, et présentent d'ailleurs plusieurs nouveaux problèmes. Le plus important de ceux-ci concerne le rôle que joue la parenté dans l'expansion vers l'Ouest de la population canadienne-française, mouvement qui se produit depuis 1870.

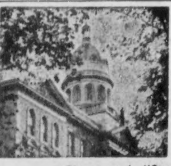
Il parait qu'un grand réseau de liens de parenté entre Canadiens français se répand sur le Canada entier et comprend aussi quelques zones importantes aux Etats-Unis. Ce réseau offre un **pied-à-terre** social au voyageur et à l'émigrant qui cherche des avantages économiques. Il aide aussi les Canadiens français à ne pas oublier, malgré la dispersion géographique, leur identité comme groupe ethnique particulier, et à se rappeler l'intérêt qu'ils ont à rester dans ce groupe. Il fait donc une contribution sensible à la réalisation du but culturel de la **survivance**.

A mon avis, St-Boniface se prêterait très bien à une étude de ces problèmes. Des points de vue historique et sociologique, c'est le centre principal des colonies les plus anciennes et les plus importantes fondées par les Canadiens français dans le Canada de l'Ouest, c'est-à-dire celles du Manitoba et plus particulièrement celles de la Rivière-Rouge.

Au cours de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et après, cette région a reçu des émigrants canadiens-français venus du Québec et des centres industriels de la Nouvelle-Angleterre. Plus récemment, elle a vu partir des émigrants elle-même. Poussés principalement par des causes économiques, ils se sont dirigés vers d'autres endroits dans l'Ouest, aux Etats-Unis.

Les recherches faites à St-Jean-Baptiste en 1957 suggèrent que des généalogies supplémentaires, à recueillir à St-Boniface, décèleraient des liens importants avec le Québec et avec des groupes canadiens-français en Nouvelle-Angleterre à l'Est; et avec des groupes pareils dans l'Ouest du Canada et aux Etats-Unis, en particulier dans les états voisins de la Rivière-Rouge — Minnesota, Wisconsin et Illinois — et aussi dans la Californie.

Un exposé plus précis de l'étendue et de l'importance de ces liens devrait éclairer non seulement les conclusions tentatives de mes premières recherches, mais aussi les autres problèmes soulevés par le fonctionnement de la parenté canadienne-française.



MON COLLÈGE

Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

Bonne et sainte année

Le président des Anciens, Me A. Dureault, et l'aumônier, le R. P. L. Hardy, S.J., profitent de la première chronique de l'année 1962 pour offrir leurs voeux de bonne année à tous les membres du Conseil de l'Association des Anciens et à tous les anciens élèves du Collège.

Quant aux Pères et Frères du Collège, le président 1962, le président de l'an dernier et d'autres anciens élèves fort nombreux sont venus leur souhaiter la bonne année, l'après-midi du Jour de l'An. Pour attester ce fait, ils ont tous apposé leur signature au grand livre des visiteurs.

Le président profite de cette occasion pour exprimer aussi le désir qu'un plus grand nombre d'anciens élèves viennent reprendre contact avec leur Collège au cours de cette année.

L'hon juge A. Monnin

Le Collège et l'Association des Anciens sont heureux de féliciter M. le juge A. Monnin pour sa promotion à la Cour d'Appel du Manitoba. Pour la prochaine fois, il reste le poste de Juge en chef ou la Cour Suprême . . .

Un des grands avantages de cette nomination est qu'il ne siégera plus qu'à Winnipeg, aura des sessions moins longues et pourra ainsi se permettre de consacrer plus de temps aux nombreuses oeuvres culturelles qui ont besoin de son appui. Sans doute son Collège, et l'Association des Anciens, dont il est un des appuis les plus fidèles, vont-ils pouvoir en profiter.

L'Oeuvre des Bourses incorporée

Le sort en est jeté. Le comité diocésain de l'Oeuvre des Bourses a tenu sa dernière réunion le mercredi 10 janvier et a pris toutes les mesures requises pour que l'Oeuvre des Bourses, alias "The St. Boniface College Scholarship Fund", devienne une corporation légalement constituée, capable de recevoir et d'administrer toute somme à elle donnée ou confiée en conformité avec les buts qu'elle poursuit. Cela se fera dès cette session, si rien n'y fait obstacle.

Le texte définitif des statuts a été approuvé. Un bureau de direction de treize membres: sept laïcs, trois représentants de Mgr l'Archevêque, trois représentants du Collège, prendra alors en mains les destinées de l'Oeuvre et s'appliquera à lui procurer les moyens de remplir le rôle indispensable qu'elle doit jouer, si les Franco-Manitobains veulent procurer à leurs enfants l'éducation supérieure à laquelle ils ont droit.

La liste des premiers membres désignés n'étant pas encore complète, nous devons attendre la prochaine chronique pour vous donner leurs noms. C'est Me Dureault, notre président 1962, et principal artisan de la nouvelle charte, qui doit tout mettre au point et entreprendre auprès des autorités les démarches d'incorporation.

Çà et là

La Liberte et le Patriote du 22 décembre publiait les photos des 22 membres permanents du personnel de CKSB. Il nous fait plaisir de constater que 9 des 14 visages masculins qui s'y trouvent nous sont connus comme anciens élèves du Collège.

Félicitations à CKSB pour sa veillée de Noël.

Le dernier numéro de la revue "Actualité" consacrait un article important aux nôtres de la Saskatchewan, et en particulier au travail infatigable de M. Antonio de Margerie, secrétaire de l'Association pendant plus de 25 ans. M. de Margerie est un baccalauréat ès arts de notre Collège, père de plusieurs Anciens, qui tous font leur marque, chacun dans sa profession: musique, radio, enseignement universitaire, prêtre-professeur.

Le musée de St-Boniface, beau rêve de Mgr d'Eschambault, de M. Marius Benoist, de M. et Mme Henri Lane, et de tant d'autres, va devenir une réalité. Tous ces vaillants membres de la Société Historique de St-Boniface méritent nos chaleureuses félicitations. Les autorités fédérales, provinciales et municipales ont accepté d'y affecter d'importantes sommes, destinées à la transformation de la vénérable "Maison-mère des Soeurs Grises".

Le Dr Jacques Chénard, maintenant installé à Québec, a été reçu "Fellow" en Pathologie. Claude Boily, étudiant en actuariat, et Paul Bourgouin, étudiant de Philo I, ont représenté l'Université de Manitoba à des congrès, le premier à l'Université McGill de Montréal, l'autre à l'Université Laval de Québec. Il parait que le séparatisme est vraiment la question à l'ordre du jour . . . dans les conversations "académiques".

Nous n'avons pas encore mentionné la réélection du Dr Hubert Delaquis au poste de président de l'Association des Commissaires d'écoles canadiens-français; nous n'avons pas parlé non plus du magnifique concert de la Société lyrique, sous la direction de Marius Benoist; du congrès de la Coopération, sous la présidence d'Arthur Barnabé, et où plusieurs ont été décorés pour les services qu'ils ont rendus à la Coopération, en particulier M. l'abbé Jean-Marie Gagné, de St-Claude. Il aurait fallu féliciter aussi l'architecte E. Gaboury, M. l'abbé R. Bélanger, curé, et tous ceux qui sont responsables de la belle église des Sts-Martyrs-Canadiens, à Windsor Park.

Mariages

Le 26 décembre, à St-Boniface, Jean Cyr a épousé Yolande Roy (nièce de Gabrielle Roy). Ils résideront à St-Boniface où Jean est professeur.

Le même jour, à St-Léon, le Dr Gilles Blain a épousé Roberta Lebanc (soeur de Mme Claude Bernier); ils résideront à St-Louis, Mo., où Gilles se spécialise en neurologie.

Le 29 décembre, à St-Boniface, Florent Arnaud épousait Astrid Deremiens (soeur de Nil); ils résideront à St-Boniface, où Florent a repris son cours au Collège, après un arrêt de plusieurs années.

Aux prières

Me Cas. Wyrzykowski, C.R., B.A. 1915, est décédé récemment à Winnipeg, où il était un des plus grands avocats.

Nous aurions dû rendre un hommage particulier plus tôt à M. l'abbé Lucien Senez, jusqu'à l'été dernier curé de La Broquerie. Ancien élève, il a été pendant longtemps un des piliers de l'Oeuvre des Bourses.

Nos sympathies à M. Maurice Lemoine, de Ste-Agathe, pour la perte de sa mère, grand-mère de Gabriel et de plusieurs élèves, anciens et actuels.

Avis

Il y aura déjeuner-communion des Anciens le 4 février prochain. Messe à 10 h. 30.

Il y aura un Ciné-Club fort intéressant le dimanche 21 janvier, à 8 h. Au programme: "Les Nuits de Cabriria", un très grand film. Bienvenue à tous.

Dieu est là qui opère en vous à la fois le vouloir et l'opération même, au profit de ses bienveillants desseins. (Phil 2, 13)

M. René Préfontaine démissionne du secrétariat de l'A.E.C.F.M.

M. René Préfontaine, secrétaire-gérant de l'Association d'Education des Franco-Manitobains depuis le mois de septembre 1959, a donné sa démission lors de la réunion régulière de l'exécutif le 10 janvier. Un comité a été constitué immédiatement pour considérer l'affaire avec pouvoir d'agir et, après des pourparlers, la démission a été acceptée. M. Préfontaine a bien voulu demeurer au poste à plein temps jusqu'au 16 février et ensuite à temps partiel, jusqu'à la fin du mois.

(L'exécutif fait paraître une annonce dans les pages de ce journal, cette semaine, dans le but de solliciter des candidats à ce poste.)

Nouveau champ d'action

Dans sa lettre de démission, M. Préfontaine a fait allusion à un nouveau champ d'action où il pourrait continuer à travailler directement et indirectement, au profit de la cause française. Selon des sources dignes de foi, il s'agit d'un poste qui a été créé par la Manitoba School Trustees Association lors de sa dernière assemblée annuelle. M. Préfontaine est président sortant de charge de cette association. Au cours de son mandat précisément, on a constaté la nécessité d'avoir un représentant qui serait au service des commissions scolaires dans divers champs d'activité: l'administration, les barèmes de salaires, les ententes collectives, les négociations, les relations extérieures, etc. Le congrès annuel a approuvé la création de ce poste et M. Préfontaine a été choisi à cette fin.

Le secrétaire démissionnaire est né à St-Pierre-Jolys, il y a trente-huit ans, et après avoir fréquenté l'école du village, il poursuivit ses études au Collège de St-Boniface. Immédiatement, après avoir obtenu son baccalauréat ès arts en 1945, il devint militaire, atteignant le rang de lieutenant. Cultivateur depuis 1946, il s'est intéressé à la politique, mais surtout aux organisations familiales et scolaires. Il fut président de la première commission de la Division de la Rivière-Rouge et il est encore président de la commision du district consolidé de St-Pierre. Il vient de compléter son terme à la présidence de la M.S.T.A. et demeure membre du Bureau des Aviseurs du Ministère de l'Instruction, vice-président de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Langue française du Canada, membre du comité d'administration de l'A.C.E.L.F. Il a épousé Yvonne L'Heureux, de St-Pierre, en 1946, et est père de sept enfants.

Pendant son séjour au secrétariat, M. Préfontaine .. renouvelé et modernisé la tradition qui veut que ce poste soit occupé par un laïque. Il a apporté un soin particulier à documenter les délibérations de l'exécutif et à stimuler l'activité des divers comités. Il a affronté les difficultés occasionnées par la transformation de la "quête de l'Association" en "perception" et il a contribué puissamment au progrès qui a marqué les rapports entre l'Association et le Département. Pendant son terme d'office, il a joué un rôle de premier plan dans l'évolution de nombreuses organisations canadiennes-françaises, soit nationales, soit interprovinciales, et dans l'affermissement d'une saine philosophie scolaire au sein de la M.S.T.A.

Souhaits de succès

Souhaitant à M. Préfontaine beaucoup de succès dans son nouvel emploi, où il continuera à servir la bonne cause, la direction du journal le félicite de son travail de grande envergure au service de l'Association. Soulignons surtout chez lui le dévouement qui l'a poussé à réaliser un programme de travail que l'on demanderait à peine de prêtres-célibataires. Habile, prudent, aussi bien qu'ardent, il laisse un vide qu'il sera difficile de combler.



Le plus vieil Oblat du monde, le R. P. Joseph Guinard, qui est âgé de 97 ans et qui célébrait récemment son 70e anniversaire de sacerdoce, vient d'être choisi l'homme de l'année par la Chambre de Commerce de Maniwaki et sera honoré le 28 janvier prochain, lors du carnaval de Maniwaki. Le Père Guinard habite Maniwaki depuis 62 ans et a toujours travaillé auprès des Indiens. (Cliché CCC)

Revêtons la cuirasse de la foi et de la charité, avec le casque de l'espérance du salut. Dieu ne nous a pas réservés pour la colère, mais pour acquérir le salut par Notre-Seigneur Jésus-Christ. (I Thess 8-9)



Cette photo a été prise lors du récent congrès du parti libéral provincial, tenu à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg les 12 et 13 janvier: on voit, de gauche à droite, MM. Gildas Molgat, chef du parti provincial, Paul Martin, invité d'honneur, et Douglas L. Campbell, ancien premier ministre et ancien chef du parti provincial du Manitoba. M. Molgat, dans son discours à l'ouverture du congrès, le vendredi matin 12 janvier, s'attarda spécialement à démontrer que, si le parti conservateur au pouvoir à Ottawa avait donné autant d'octrois au Manitoba qu'à l'Ontario, il n'aurait pas été nécessaire d'instituer dans notre province l'impôt d'assurance-hospitalisation. M. Martin, dans son retentissant discours au cours du grand banquet, vendredi soir, aborda particulièrement la question de notre commerce international: "Le Canada devrait coopérer avec l'Angleterre et les Etats-Unis en ce qui concerne le marché commun d'Europe", dit-il. Le sénateur John Connolley, président de la Fédération libérale nationale, fut aussi un des orateurs principaux. Ces trois orateurs ont tenu à dire au moins quelques phrases en français au cours de leurs discours. Me Louis Deniset, de St-Boniface, a été élu vice-président du parti libéral du Manitoba au cours de ce congrès. (Photo Free Press)

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

M. Georges Lévesque, autrefois de Ste-Anne, est décédé le 8 janvier dernier à l'hôpital Miséricorde, à l'âge de 55 ans. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église paroissiale de Ste-Anne du mercredi soir au jeudi matin, alors que le R. P. C. Montpetit, CS.s.R., curé, chanta le service.

Natif de Québec, M. Lévesque demeura une vingtaine d'années à Montmartre, Sask., puis il vint à Ste-Anne en 1947. Il passa les trois dernières années à Winnipeg avec son épouse, Mme Georgette Lévesque.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Georges, Dollard, Ghislain, Aurèle et Guy; deux filles, Doreen (Mme R. Tougas) et Mirielle (Mme G. Pattyn); 14 petits-enfants; une soeur, Marie, et quatre frères, Albert, Edmond, Ludger et Gérard.

Remerciements

La famille désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette perte cruelle.

Naissance

René-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Eloi Michaud. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Sauvelet.

Retraite fermée

Il y aura une retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Maria de St-Norbert, du 26 au 28 janvier. Avez-vous donné votre nom?

Bénédiction des enfants

Le dimanche 14 janvier avait lieu la bénédiction annuelle des enfants de la paroisse. Scène candide de voir tous ces petits qui suivaient les enfants de choeur portant l'Enfant-Jésus, puis tour à tour allaient embrasser l'Enfant de la crèche.

Bingo

Il y a bingo à Ste-Anne chaque vendredi soir. Le gros lot est maintenant de $110.00.

Çà et là

Dimanche dernier, les scouts de St-Boniface sont venus en excursion à Ste-Anne. Il est a espérer que la présence des troupes Langevin et St-Louis amènera la fondation ici même d'une troupe scoute, excellent moyen de solutionner ce problème que tous les parents ont à coeur: des loisirs éducatifs pour leurs jeunes.

Alya Erduran et Sandra Munn ont réjoui les JMC le 8 janvier

La "Revue de France" du 1er novembre 1922 publiait un article de Florent Schmitt: "Une sonate de M. Ravel". Une douzaine de grandes pages bourrées de superlatifs à propos d'une sonate pour violon et violoncelle. Florent Schmitt était un convaincu. Il y était allé de son petit tour de boxe à la première du "Sacre du printemps" de Stravinsky. Cette fois-ci, il était dithyrambique. Il faisait une analyse fouillée, presque mesure par mesure en indiquant les tons, les modes, les modulations, les contrepoints, les rythmes que ça mettait l'eau à la bouche. Ça vous faisait rêver. Car c'était bien un rêve, rien qu'un rêve. Jamais nous n'entendrions ça, à moins d'aller où ça se joue et c'était bien loin alors. C'était avant la radio. Le phonographe était encore bien étriqué. C'était avant qu'on ne voyage en avion. Aussi étions-nous bien sûrs que nous n'entendrions jamais ça et nous nous consolions en relisant l'article.

Ne voilà-t-il pas que près de quarante ans plus tard on annonce la dite sonate à deux de Ravel aux Jeunesses Musicales, à St-Boniface. Tout arrive . . . maintenant.

Mais — le terrible Florent Schmitt l'a bien dit — c'est terriblement difficile. Qui va nous jouer ça? Le violoncelliste Fallot. Ça va. Mais le violon? Une petite turque, nous dit-on. Nous pensions que la petite turque ferait bien d'être une grande artiste ou presque. Enfin! On verrait.

Notre inquiétude fut de courte durée. Exécution magistrale. Ayla Erduran était de la classe.

Aussi la voyions-nous revenir cette année avec infiniment de plaisir. Malheureusement cette fois-ci, ce n'était plus Ravel. C'était Brahms.

On a fait grand tort à Brahms en le proclamant le troisième des grands "B". Ah! ces amis! Mieux vaudrait un sage ennemi, disait LaFontaine. Bach, aux grandes effusions, contrôlées avec un art infini, sans doute, mais combien abondantes! Et Beethoven dont on a pu dire — s'il ne l'a dit lui-même — que c'est lui qui donne aux hommes la divine frénésie de l'esprit! Alors que Brahms, qui aurait pu donner plus, n'a pas voulu. Il a refusé.

Voyez seulement comment de la première symphonie à la quatrième il s'est de plus en plus recroquevillé.

Grand musicien, certes, mais pas un Bach, pas un Beethoven. Dans la classe Schumann, Schubert, Mendelsohn, très bien, il fait bonne figure. Mais dans la classe Bach, Beethoven, pas du tout. Ses maîtres, oui. Ses pairs, non..

Quelle drôle d'idée on a eu là. Brahms qui n'était pas un naïf en aurait ri tout le premier.

Et pourtant, que n'étions-nous pas en droit d'attendre de celui qui avait écrit cette symphonie en do mineur? Ce n'était pas la Dixième, comme on l'a ingénument prétendu, mais c'était une oeuvre de belle venue. Ce n'était pas encore les grandes effervescences de Bach ou de Beethoven, mais au moins il n'y était surtout pas question de ménager les distances. Il y était fait confiance à l'auditeur. Divine frénésie? Peut-être pas encore, mais certainement frisson bien humain. Et c'est qu'il n'est pas toujours facile de déterminer le moment où ceci devient cela.

Dans la sonate de l'autre jour, le lundi soir 8 janvier, il y avait des passages menaçants. Il allait nous avoir. Il nous avait presque. Non! Il tournait court. Au beau milieu d'un thème, d'un motif, il se détournait de nous. Promesse non tenue. Et cela même dans la belle mélodie de l'adagio. On y sentait un je ne sais quoi de tronqué. Le cran d'arrêt, toujours. Discuter l'art de Brahms? On n'en finirait pas. Ce serait bien amusant, mais il faut se borner.

Notons un bien intéressant scherzo — sans le nom — calqué sur celui d'une sonate pour piano et violon de Beethoven — la cinquième je crois. Calqué? Le contour seulement, et c'est voulu. Le contenu est du meilleur Brahms.

Il est remarquable que les interprètes — nous y venons quand même — trouvent grand plaisir à jouer du Brahms, même quand l'auditoire reste un peu indécis. C'est que la facture les intéresse. Facture des plus savantes et des plus soignées. Ils jouissent aussi de la difficulté d'exécution qui les oblige à recourir à tous leurs moyens. Cette musique est un constant défi à l'interprète. Et celui-ci se pique au jeu. On le vit bien d'ailleurs. Nos deux artistes, car il n'est pas ici question d'accompagnement, c'est un duo, ont joué cette sonate avec un beau style, une belle intelligence et une grande ferveur. Brahms le difficile, fut très bien servi par Ayla Erduran et Sandra Munn. J'aimerais bien avoir l'occasion de les entendre, ces deux-là, dans quelques autres sonates que je sais: la César Franck, la Lekeu, la Fauré, et les avancés riront — mais j'ajouterais une des deux Grieg. Sans exclure la Kreutzer et ses compagnes, va sans dire. Et que d'autres! En attendant, Ayla Erduran reste surtout celle qui nous a apporté la sonate de Ravel. J'ai ergoté un peu beaucoup sur la pièce de résistance. Mais c'était la pièce de résistance. A tout seigneur, tout honneur . . .

Il y avait encore de bien jolies choses au programme. Il s'y trouvait deux bonnes vieilles connaissances. Le Prélude et Allegro de Pugnani-Kreisler et la Fontaine d'Aréthuse de Szimanowski. Il y aurait moyen de se payer encore une belle tangente à propos de ce Pugnani-Kreisler. De toutes les bonnes blagues du grand Fritz, celle-ci me semble la plus belle. Je résiste à la tentation d'en dire plus. J'ajouterais cependant que l'ayant entendu jouer par Kreisler lui-même — et plutôt deux fois qu'une — j'ai pris un plaisir égal a l'entendre l'autre jour par Ayla Erduran. Je crois que c'est flatteur.

Quant à la Fontaine d'Aréthuse, je l'ai entendue il y a bien des années, par Albert Spalding et André Benoit. J'avais été émerveillé. Je le fus encore cette fois-ci, mais en moins. Je m'y attendais. Le piano ne chôme pas là-dedans et Sandra Munn y fut remarquable. Je ne saurais trop louer l'attitude des artistes à l'égard de leur jeune auditoire. Peut-être n'ont-ils pas à y mettre beaucoup d'effort, ça leur vient tout naturellement, mais c'est digne de louanges quand même. Pas de raideur, de hauteur, ni de vaine solennité. De la bonne grâce avenante. Et ça ne diminue en rien leur prestige artistique. Et l'attrait exercé par l'artiste se reportera sur l'art. Les vrais artistes n'en demandent pas plus.

Sandra Munn, qui fera ailleurs les commentaires en anglais, n'a pas voulu risquer son français ici. Marie Laurencelle l'a remplacée. Elle s'en est bien tirée, me dit-on. Je serais mauvais juge.

Je n'aime toujours pas le français du programme. Il n'est pas digne des artistes de grande classe que l'on envoie aux Jeunesses Musicales Canadiennes.

Marius BENOIST.

Le gouvernement des rebelles algériens a publié un communiqué officiel dans lequel il annonce la guerre ouverte à l'organisation de l'armée secrète, groupement dirigé par le général Salan, et qui, en dépit de la politique du gouvernement central, cherche à conserver l'Algérie à la France. Le document affirme que les rebelles sont prêts à signer un traité de paix avec Paris.

* * *

Le gouvernement canadien a fait savoir qu'il achètera pour $6,240,000 d'obligations émises par l'organisation des Nations Unies. En annonçant cette décision, M. Flemming, ministre des Finances, a précisé que cette décision sera discutée lors de la prochaine session.

Lorette

Va-et-vient

Mme Clara Hamel, de Moose Jaw, visitait ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme P. Hamel, durant les Fêtes.

M. Gérard Hamel, instituteur à Camperville, accompagné de son épouse et de son fils, André, est venu passer les vacances des Fêtes chez ses parents, M. et Mme P. Hamel, à Lorette.

M. Jean Hamel a du laissé la paroisse pour quelques mois afin d'aller travailler comme peintre à Fort Churchill.

Mlle Gabrielle Jeanson est venue de Montréal, en avion, pour passer une semaine avec sa mère, Mme Joseph Jeanson, à l'occasion des Fêtes.

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres aura lieu ce soir, vendredi 19 janvier, à 8 h. 15, dans l'école secondaire, où tous sont invités à y assister pour étudier la question des "loisirs". Les Dames de Ste-Anne, qui étudient se même sujet, sont invitées à assister à cette réunion.

St-Lazare

Banquet

Le lundi 15 janvier avait lieu au café Robert Chartier un banquet organisé par l'Association Athlétique. Plus de 150 personnes étaient présentes pour l'occasion. En même temps avait lieu l'ouverture officielle de la nouvelle salle de banquets construite par M. Chartier.

Après un magnifique repas, le président souhaita la bienvenue aux convives et ensuite présenta le maître de cérémonies, M. Armand Guénette. Ce dernier prit la parole et avec son éloquence coutumière sut s'acquitter de sa tâche très habilement. Il présenta tour à tour les membres de la table d'honneur. MM. Verne Falloon, Bob Smellie, Rod Clément, Harris Huston et M. l'abbé G. Régnier, curé, eurent chacun quelques éloges envers Robert et Isabelle Chartier et ne manquèrent pas d'ajouter beaucoup d'humour.

Après le banquet eut lieu le grand tirage pour l'automobile, modèle 1962. L'heureuse gagnante fut Mme Albert Austin, de Welby, Sask.

Une danse, avec musique fournie par l'orchestre de Langenburg, suivit. Après avoir joui de quelques heures de délassement, tous retournèrent à la maison contents d'avoir pris part à cette agréable soirée.

Gouret

Bien que le correspondant aimerait s'en sauver, il se croit presque obligé de donner le rapport de la dernière partie de gouret, vu qu'il a tenu les intéressés au courant jusqu'à présent.

Eh oui, St-Lazare subissait une autre défaite contre le club de Foxwarren par le compte de 13 à 1, le samedi 13 janvier.

Il est tout de même consolant de voir que St-Lazare n'est pas le seul club à perdre contre Foxwarren par un pointage si haut. Sans cette équipe et celle de Dauphin, il faut croire qu'on aurait une ligue plus équilibrée.

M. D. Bourgeois, jadis de Ste-Rose, décédé subitement samedi dernier

STE-ROSE-DU-LAC — M. Didace Bourgeois, de la rue Pinedale, à St-Boniface, est décédé subitement dans la matinée du samedi 13 janvier, dans sa demeure, après un voyage en ville en automobile. Il était âgé de 66 ans.

Le défunt était né à Chéticamp, village typiquement acadien de l'île du Cap Breton, Nouvelle-Ecosse. Il vint jeune dans l'Ouest et travailla durant 44 ans pour la Banque Royale. Il fut gérant de la succursale de Ste-Rose de 1929 à 1958. Habitant St-Boniface depuis deux ans, il était gérant de bureau de la R. C. Owen Transport Co.

M. Bourgeois fut un homme vigoureux, pieux et très dévoué. Toutes les bonnes oeuvres bénéficièrent de son dévouement et de sa charité. Il employait la grande part de son temps libre aux oeuvres paroissiales. Il fut syndic plusieurs années, président paroissial de la campagne de souscription diocésaine en 1955. A chaque office religieux on pouvait compter sur lui pour le chant, comme pour de nombreuses autres organisations. Il fut aussi membre des Chevaliers de Colomb et du Conseil du village.

Les funérailles eurent lieu le lundi 13 janvier en l'église Holy Cross. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., ancien curé de Ste-Rose, chanta le service funèbre assisté des RR. PP. Joseph Alarie et Gérald Labossière, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. M. J. Dumas, ancien co-paroissien du défunt, dirigea le chant, accompagné de Mme Laflèche. Les porteurs furent MM. Eugène Adam, Johnny Courteau, Gérald Labossière, Gildas Molgat, Peter Starr et Garth Robertson.

De nombreux paroissiens de Ste-Rose-du-Lac vinrent aux funérailles, malgré le grand froid.

La maison Desjardins avait charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Grace; une fille, Marilyn; deux frères, Calixte et Fulgence, trois soeurs, Mme John Reach, Mme Hélène Cormier et la Rév. Sr Marie-Ste-Vénérande.

Aubigny

Décès

M. Jean-Marie Palud, âgé de 63 ans, est décédé à l'hôpital de Morris, le samedi 13 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Edna; quatre fils, Yves, Léon, Robert et Louis; quatre filles, Mmes Rose Laramée, Monique Lajoie et Claudette Veillance et Mlle Henriette Palud; deux petits-fils; sa mère, Mme Louis Palud; un frère, François, d'Aubigny; trois soeurs, Jeanne Guilloux, d'Aubigny, Mme Louise Legal, de St-Adolphe, et Mme Mélanie Combot, de St-Germain.

Le service funèbre de M. Palud fut chanté en l'église d'Aubigny le mardi 16 janvier à 10 h. a.m., et l'inhumation se fit au cimetière local.

Célébration solennelle du centenaire de la mort de Marie-Pauline Jaricot

Le Secrétariat national de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi nous apprend qu'un grand déploiement de la catholicité se déroulera, à Lyon, au début du mois de mai, à l'occasion du centenaire de la mort de Marie-Pauline Jaricot, fondatrice de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Les directions nationales françaises des Oeuvres Pontificales Missionnaires ont voulu manifester cette actualité de l'aide aux missions malgré l'évolution rapide du monde en organisant de solennelles manifestations auxquelles tous les pays où l'Oeuvre de la Propagation de la Foi est organisée seront représentés.

Le programme comportera en outre, des conférences, des carrefours, des cercles d'étude sur le thème suivant: "A temps nouveaux, mission nouvelle". Des spécialistes dirigeront ces travaux qui seront sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal Gerlier, archevêque de Yyon. Marie-Pauline Jaricot est morte le 9 janvier 1862 après avoir mené une vie humble et charitable.

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi qu'elle avait fondée, en 1822, est devenue, un siècle plus tard, l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi. Pie XI l'avait surnommé: "la sainte fondatrice de la Propagation de la Foi".

Courtoisie au téléphone

De son côté, une ancienne hôtesse de l'air, Bridget McClew, enseigne l'ABC de la parfaite conversation téléphonique d'affaires; il faut être bref, éviter de parler trop vite ou trop lentement, ne jamais parler en fumant ou en mâchant de la gomme et faire en sorte que l'interlocuteur garde une bonne impression de son appel; il faut aussi laisser à celui qui a téléphoné le loisir de terminer la conversation quand bon lui semble.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Bleu — Blanc — Rouge

Le grand club de hockey du Juniorat a profité des vacances de Noël pour rafraîchir ses couleurs. Après plus d'une douzaine de violentes campagnes, les vieux gilets qui restaient avaient mérité leur place parmi les reliques. Bleu, blanc et rouge: ce sont les couleurs du nouveau costume. Fond blanc, épaules et décorations bleues, numéros et écussons rouges; c'est vraiment chic!

On en a profité aussi pour sortir de la jungle. Jadis, le club s'était donné un nom un peu barbare: les "Jaguars". Cherchant aujourd'hui son inspiration dans l'histoire oblate, il a pris pour nom: les "Mazenods". Ce nouveau nom servira d'inspiration aux joueurs qui attendent maintenant avec impatience d'essayer leur nouvel uniforme. Va-t-on jouer mieux dans ces nouveaux gilets? . . . En tous cas, ça ne peut pas nuire, n'est-ce pas?

Michel McDONALD,
Versification,
St-Vital.

Partie d'exhibition

Le vendredi soir 12 janvier, ici au Juniorat, les "Mazenods" nouveau-nés disputèrent une joute de hockey à un groupe d'élèves actuels et anciens de l'Ecole Provencher. Les "Mazenods" remportèrent la victoire au compte de 4 à 3. Pierre Maron, un ancien, joua une partie sensationnelle et fut l'heureux compteur des trois premiers buts. Ronald Moret décrocha le quatrième, qui mit les "Mazenods" en tête.

Le dimanche après-midi 14 janvier, l'équipe se rendait à Otterburne y rencontrer le club du village. Mais le vent avait tourné, et Otterburne s'assura une victoire facile de 7 à 2. Jean-Yves Rochon et Jean LeGal furent les seuls compteurs des Mazenods.

Paul QUENNELLE,
Méthode,
Wauchope, Sask.

Chaude lutte

Il y a déjà quelques mois que nous avons entrepris la saison d'hiver. C'est la saison que préfèrent les junioristes — et je crois bien que nous ne sommes pas les seuls!

Dimanche soir, au nom des "Etoiles", le club des plus jeunes, le Père Desautels lançait un défi aux "Black Hawks" . . . de Winnipeg. La partie fut chaudement disputée, comme l'indique le pointage de 3 à 3.

J'espère que le jeu de hockey se propagera à toutes les nations du monde entier, pour leur plus grand plaisir.

Rhéal AUGERT,
Eléments Latins,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

L'activité du Tribunal de la Rote

ROME — Au cours de la dernière année judiciaire, le Tribunal de la Rote a traité 242 causes, prononçant son jugement dans 139 sentences prononcées, il y en a 136 qui sont définitives et trois qui constituent des jugements intermédiaires. Les 136 sentences définitives a constaté la nullité du mariage; dans les 76 autres cas, la validité du lien matrimonial a été confirmée. Les cas traités qui ont joui d'une procédure absolument gratuite, s'élèvent à 45 pour cent.

Dieu ne fait pas acception des personnes. (Rom 2, 11)



NOTES AGRICOLES

A conserver en 1962: toutes les feuilles de classement des porcs

L'Office de stabilisation utilisera en 1962 une méthode différente pour verser le paiement d'appoint des porcs s'il y a lieu d'en accorder un pour cette catégorie de produit. En effet, les producteurs verront à réclamer eux-mêmes les paiements, mais ils devront conserver pendant au moins douze mois toutes leurs feuilles de classement.

Il faudra joindre à la demande de paiement une copie de la feuille de classement des porcs abattus. L'Office prie par conséquent les agriculteurs de conserver toutes les feuilles de classement qui leur seront remises en 1962 par les abattoirs, et de les garder jusqu'à la fin de l'année au cas où on en aurait besoin pour les fins du paiement d'appoint. Ils enlèveront naturellement des certificats de classement les chèques-primes pour les encaisser.

Les producteurs feraient bien de vendre tous leurs porcs durant l'année sous le nom qui figure sur leur certificat d'inscription au paiement d'appoint du porc.

Ceux qui ne sont pas encore inscrits à titre d'éleveurs de porcs devraient demander leur inscription à la Section de la mécanographie, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

L'Office n'a pas accordé de paiement d'appoint pour les porcs en 1960. Il n'en versera probablement pas non plus en 1961, car le prix moyen cumulé des ventes de porc sur le marché dans l'ensemble du pays est d'environ $27.50 le cent livres, ce qui est bien au-dessus du niveau de prix de soutien national qui est de $22.65 le cent livres.

* * *

Vente des bovins

Les cultivateurs canadiens ont touché des revenus sans précédent de la vente de bovins (y compris les veaux), en 1961, soit plus de 620 millions de dollars. C'est ce que vient de déclarer le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton. Le record précédent de 595 millions de dollars remonte à 1958.

Dans les provinces des Prairies, les revenus en argent ont augmenté d'au moins 65 millions, atteignant environ 331 millions. Cet accroissement, plus la continuation des livraisons de céréales jusqu'à la fin de l'année, fera en sorte que les revenus des cultivateurs des Prairies en 1961 se compareront favorablement à ceux de l'année précédente, malgré des pertes considérables de céréales et de fourrages par suite de la sécheresse de l'été dernier.

L'industrie du boeuf des Prairies a survécu au manque d'eau et de fourrages, sans avoir été dans l'obligation de réduire outre mesure les troupeaux de base ni de recourir aux ventes massives; elle est devenue une autre entreprise d'envergure dans ces régions traditionnellement productrices de céréales. L'industrie de l'engraissement des bovins dans l'Ouest canadien n'était donc plus basée sur l'avilissement des prix des céréales; elle reposait plutôt sur l'accroissement des ressources physiques, ainsi que sur l'expérience et sur un marché de plus en plus important pour le boeuf.

M. Hamilton a passé en revue cette période dramatique de dix mois qui a débuté avec la sécheresse en juin dernier. La collaboration entre les divers gouvernements et les cultivateurs a eu pour résultat de prévenir la panique. La vente d'un surcroît de près de 400,000 têtes de bovins dans les Prairies par rapport à 1960 s'est effectuée avec ordre et à des prix qui ont augmenté progressivement. Il est vrai que les prix des céréales de provende ont augmenté aussi, mais le gouvernement fédéral a pris promptement des mesures qui les ont empêchés d'atteindre des niveaux désordonnés. Les prix des céréales de provende sont beaucoup plus élevés qu'il y a un an, mais les nourrisseurs de bestiaux pourront encore compter sur une marge raisonnable de profits.

Les ventes de bovins (y compris les veaux) en 1961 sont estimées à 3,779,000 dont 2,312,000 ou 61 pour cent dans les provinces des Prairies, dit le Ministre. Voici la répartition des revenus tirés de cette source: Alberta 164, Saskatchewan 112 et Manitoba 55 millions de dollars.

M. Hamilton a souligné les avantages qu'il y a à accroître progressivement le nombre de bovins de boucherie au Canada au cours des dix prochaines années. Vu le changement survenu dans la situation des prix des céréales et dans la demande, les gros producteurs de céréales ne devraient peut-être pas augmenter leurs troupeaux de bovins de boucherie en 1962. Mis pour les petits producteurs de céréales et ceux qui s'adonnent à la culture mixte dans les provinces des Prairies, l'argent affecté à l'achat de bovins de boucherie constitue une mise de fonds de plus en plus intéressante. Le temps qu'il fera en 1962 et les rendements des récoltes l'été prochain influeront grandement sur les décisions que prendront les cultivateurs des Prairies. Cependant, d'après le Ministre, il serait possible d'ajouter un nombre considérable de têtes aux troupeaux de bovins de boucherie dans les provinces atlantiques, indépendamment de ces facteurs.

Le ministère de l'Agriculture du Canada est disposé à collaborer avec les provinces dans l'établissement de pâturages collectifs. L'addition chaque année d'un grand nombre d'acres de pâturage et de réserves d'eau a permis aux cultivateurs de la Saskatchewan de se constituer des troupeaux considérables de bovins de sécheresse. Il en a été ainsi de certaines régions de l'Alberta et du Manitoba.

La Saskatchewan, à la suite de l'Alberta, compte maintenant parmi les plus importants centres de production de boeuf au Canada.

M. Hamilton est d'avis que, du point de vue économique, il y a peu de différence entre l'alimentation des bovins selon qu'elle se fait dans la Saskatchewan, dans l'Ontario ou dans l'Iowa. L'engraissement des bovins est une entreprise spécialisée, et dans ce domaine le Canada a fait ses preuves. Il suffit de rappeler que les ventes hebdomadaires fournissent en moyenne 21,000 bovins classés dans les catégories Rouge et Bleu comparativement à 5,400 il y a dix ans seulement.

Selon le Ministre, les prévisions actuelles et futures sont bonnes en ce qui concerne le boeuf. La dépréciation du dollar canadien favorise les exportations aux Etats-Unis. Etant donné que notre industrie animale repose sur une économie nord-américaine, les prix de nos bovins se trouvent liés à ceux des Etats-Unis, qui nous ouvrent leurs marchés. Quand il nous faut importer du boeuf au lieu de l'exporter, l'engraisseur de bovins au Canada touche le meilleur prix qu'il soit possible d'obtenir dans une économie nord-américaine, c'est-à-dire le prix de vente aux Etats-Unis, plus les frais de transport et de douane. Certains facteurs confirment l'opinion voulant que la production du boeuf sur notre continent ne dépassera pas les possibilités de vente. L'herbe des pâturages naturels constitue le facteur limite, tout élevage débutant par une vache et un veau au pâturage. Les prix du boeuf à l'heure actuelle, bien que satisfaisants, ne justifient pas encore l'expansion des troupeaux au point d'en arriver à des conditions d'élevage intensif.

M. Hamilton rappelle qu'il avait raison, il y a six mois, de prédire l'amélioration du marché du boeuf. Il a aussi déclaré qu'il y a place pour l'augmentation graduelle de l'élevage des bovins d'engrais dans les provinces des Prairies tout comme en Colombie-Britannique et dans certaines régions de l'Est canadien.

Powerview

Malades

Voeux de prompt et complet rétablissement à Mme Jean Coulombe et à M. Antonio Desrosiers, hospitalisés depuis quelques semaines.

Çà et là

Le 3 janvier, les commissaires de l'école Léonard tenaient leur première assemblée de l'année. M. Robert Guay, commissaire-élu, fut assermenté. M. Léo Gervais fut nommé président, et Mme Laura Vincent, vice-présidente, pour l'année 1962. La présente secrétaire fut ré-engagée.

Le dimanche après-midi 14 janvier, quelques paroissiens se réunirent pour organiser une partie de cartes dont les profits serviront à couvrir les frais de la patinoire qui fut bâtie par des ouvriers bénévoles. M. Arthur Bruce et Mme Georges Cyr furent nommés responsables de cette soirée qui, à moins d'avis contraire, aura lieu le dimanche 4 février, à la salle paroissiale.

Baptêmes

Le 21 décembre 1961: Robert, fils de Joseph Comtois et de Vera Pakoo, né le 8 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Glenn Pakoo.

Le 14 janvier: Alvin Donald, fils de Julius Hervers et de Sophie Smolkowski, né le 8 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Bruneau.

Le 14 janvier: Denis-Claude-Joseph, fils de Rosario Rheault et de Céline Arnal, né le 7 janvier. Parrain et marraine, Roland Rheault et Denise Arnal.

St-Pierre

In Memoriam

Le mardi 3 janvier est décédé subitement à Maillardville, C.-B., M. Lucien Rougeau, âgé de 47 ans. M. Rougeau est né à St-Pierre le 23 août 1914. Le 4 novembre 1939, il épousa Mlle Eglantine Therrien, et en 1940 il alla s'établir à Maillardville, C.-B.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, un fils, Gérard, étudiant au collège St-Jean d'Edmonton; son père, M. Ovide Rougeau; trois frères, Henri, Noël et Jean, de Maillardville; quatre soeurs, Yvonne (Mme J.-O. Lambert) et Cécile (Mme V. Brisson), de St-Boniface, Maria (Mme Eugène Fréchette), de St-Pierre, et Jeanne (Mme Robert Ménard), de Maillardville.

La dépouille mortelle de M. Rougeau fut exposée le jeudi dans la salle des Chevaliers de Colomb de Maillardville, et ceux-ci firent la garde jusqu'à l'heure du service funèbre qui fut chanté le vendredi en l'église de Notre-Dame-de-Fatima, à Maillardville. Le R. P. J. Joly, O.M.I., officiait.

M. Rougeau était Chevalier de Colomb depuis plusieurs années. Les porteurs étaient tous des Chevaliers de Colomb du 4e degré. L'inhumation eut lieu au cimetière de New Westminster, C.-B.

Remerciements

La famille Rougeau désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières et tributs floraux à l'occasion du décès de M. Lucien Rougeau.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	96	96	96	95.4	94.4
C.W no 3	92.6	92.6	92.6	92.2	91.2
Fourrage no 1	92	92	92	91.4	90.4
Fourrage no 2	89	89	89	88.4	87.4
Fourrage no 3	88	86	86	85.4	84.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	145.6	146.4	147	145.4	144
C.W no 3—6 rangs	143.6	144.4	145	143.4	142
Fourrage no 1	129.4	130.2	130.6	129.2	127.6
Fourrage no 2	127.6	128.4	129	127.4	126
Fourrage no 3	124.6	125.4	126	124.4	123
SEIGLE —					
C.W no 2	136.2	133.6	134 3/8	132 3/8	131 7/8
C.W no 3	131.2	130.8	129 3/8	127 3/8	126 7/8
C.W 2 rej.	132.6	132.2	130 7/8	129 1/8	128 3/8
C.W no 4	123.6	132.2	121 7/8	120 1/8	119 3/8
Ergot	120.6	120.2	118 7/8	117 1/8	116 3/8
Sur voie net	135	134.4	133 1/8	131 1/8	131 1/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	96 3/8	96.6	96.6	96 1/8	95 1/8
Juillet	94 5/8	95	95.2	94.6	93.4
Octobre	91.6	91 5/8	92	91.4	90.4
ORGE —					
Mai	133 5/8	134.4	134 7/8	133 3/8	132
Juillet	131 5/8	132.2	132 3/8	131.4	129 7/8
Octobre	127 3/8	127 1/8	128 1/8	127	125
LIN —					
Mai	368	368	367.6	360.6	361
Juillet	361 1/2	361.4	361.4	355.2	354.4
Octobre	350.2	348.4	348 1/2	343.4	341
SEIGLE —					
Mai	140.6	140.2	138 1/8	137 1/8	136 3/8
Juillet	138.6	136.2	135	133	132.4
Octobre	131.4	131.2	130 1/2	128.6	128 1/8

(Pour la semaine du 8 au 12 janvier 1962)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.
Pensionnat — Ecole secondaire — Grades 7 à 12
Vol. 13, no 2 — 19-1-62

Examens de Noel

Ces épreuves d'endurance et de talent sont maintenant choses du passé. Elles ont cependant, comme conséquence, engendré chez les uns des sentiments de fierté, chez les autres des résolutions d'un travail plus soutenu. Voici les noms de ceux qui se sont classés les premiers avec honneur: 12e année, Jean-Paul Gobeil et René Chartier; 11e année, Gérald Fontaine et Norman Catellier; 10e année, Roger Duclos et Richard Lauzière; 9e année A, Roger Goulet et Robert Arnal; 9e année B, Ronald Musick et Ronald Proulx; 8e année, Robert Robillard et Léon Nadeau; 7e année, René Maynard et Fernand Desautels.

Tirage

L'Association des Anciens voulant, à l'occasion de notre cinquantenaire, manifester sa sympathie à l'oeuvre du collège et favoriser les élèves actuels, organise et s'occupe activement d'un tirage. Les responsables ont établi des contacts avec tous ceux dont ils pouvaient avoir l'adresse et se disent pour le moment satisfaits et encouragés.

Don

Le Conventum 1956, qui tint sa réunion à la fin de l'été dernier, a mis à la disposition du principal une somme d'argent destinée à encourager le parler français et a perfectionner nos moyens d'éducation audio-visuels. Un magnifique trophée, qui servira pendant plusieurs années à venir, récompensera le gagnant d'un concours d'éloquence française qui se tiendra en nos murs au cours du présent semestre. Notre tourne-disque a profité également du même don. On peut y voir une plaque commémorative pour perpétuer notre gratitude envers nos bienfaiteurs.

Culture physique

Le collège n'a qu'à se féliciter d'avoir inscrit en août dernier M. Fernand Grégoire qui est devenu élève et professeur à la fois. Son expérience d'entraineur sportif et d'organisateur de loisirs dans un milieu minier de l'Ontario fait de lui un responsable idéal de l'éducation physique. Depuis septembre, ses cours ont grandement contribué au maintien de la santé autant que de la tenue générale de notre groupe d'élèves.

Statistiques

Au début de l'année scolaire nous comptions 140 pensionnaires et 25 externes. Ce nombre reste le même à l'ouverture du deuxième semestre. Quelques rares candidats se sont retirés pour cause d'insuccès scolaire mais ont été remplacés par d'autres qui s'étaient inscrits à l'avance.

Notre personnel comprend 15 professeurs et 10 autres confrères affectés aux divers départements de la maison.

Rassurons nos amis et la partie inquiète d'une population mal renseignée en déclarant que notre ferme n'a pas été vendue à des étrangers . . . Nos bons voisins, MM. Eudore Lacasse et Antoine Morin, en sont devenus les propriétaires.

Le REDACTEUR.

Virden

Messe de Minuit

L'assistance à la messe de Minuit fut nombreuse et la température idéale.

Le jeune séminariste, W. Houston, en vacances à Virden chez ses parents, M. et Mme W. K. Houston, assistait M. l'abbé J. Schreiber à l'autel, avec les enfants de choeur.

La chorale au complet, sous la direction de Mme F. Gallant, exécuta à la perfection la magnifique messe à quatre voix en F de W. A. Leonard. Les "Minuit, Chrétiens" et "Holy Night" furent chantés par M. Gabriel Bazin. Mme J. Lothian touchait l'orgue.

La Ligue Féminine Catholique de Virden, aidée d'une quête spéciale, procura les belles chrysanthèmes blancs et jaunes qui ornaient les côtés du Maitre-Autel.

M. l'abbé J. Schreiber, curé, prononça un sermon sur la grandeur de la fête de Noël. Toutes les décorations allaient bien avec la fête et faisait partie de la joie intérieure de tous ceux qui s'y étaient bien préparés durant l'Avent comme Dieu lui-même qui avait entouré de lumière et de ses anges la naissance de son Fils, Jésus, sur la terre.

Les communions furent très nombreuses. Les huissiers étaient MM. Félix et Dave Langlois, Norman Sexsmith et Andy Rausch.

Le Jour de l'An, M. l'abbé Schreiber, curé, offrit ses voeux aux paroissiens et les remercia pour la coopération qu'ils avaient montrée pendant l'année et pour le travail que la Ligue Féminine Catholique, le C.Y.O. et les Chevaliers de Colomb avaient accompli. Il remercia en particulier M. Andy Rausch, président du comité de reconstruction de la salle, qui s'est dévoué sans compter et qui a mené sa tâche à bonne fin.

Concert de chants

Le mercredi 20 décembre, à 7 h. 30 p.m. à l'auditorium, un événement sans précédent eut lieu à Virden, et fut un vrai succès.

Les gens se rassemblèrent nombreux pour chanter ensemble des chants de Noël afin d'oublier un peu la commercialité et les abus qui s'attachent à cette fête.

Le "Lion's Club" de Virden invita les choeurs de chants de quatre dénominations religieuses de Virden pour chanter chacun deux hymnes ou cantiques et entonner trois autres chants de Noël auxquels l'auditoire se joindrait.

Parmi ces chorales se trouvait celle de la paroisse du Sacré-Coeur de Virden. On respecta l'identité de chacun des choeurs et on eu la délicatesse d'offrir aux catholiques de faire les premiers leur choix dans la liste de chants de Noël que les organisateurs avaient préparée pour l'occasion.

Chaque personne présente recevait un programme et une liste des chants.

La chorale du Sacré-Coeur chanta "Veni Jésu", de Cherubini et l'"Agnus Dei" de la messe en F de W. A. Leonard. La foule chanta "Adestes Fideles", "Come All ye Faithfull", "The First Noël" et "Angels We Have Heard On High".

Un silence presque religieux accompagnait sur le théâtre la venue des chorales qui furent très applaudies.

La directrice de la chorale du Sacré-Coeur était Mme F. Gallant. Mme J. Lothian l'accompagnait au piano.

Les membres présents de la chorale étaient: basse, M. J. Bulger; ténors, MM. M. Ullenbuum, Gabriel Bazin et Roger Gabrielle; alto, Mme Anna Ullenbuum; sopranos, Mmes J. Bulger, Pete Fahlman, Mlles Vivianne Boulanger et Isabel Blakely.

Le maitre de cérémonies était M. Templeton, gérant de la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Virden.

La Salle

Décès

Le dimanche 7 janvier mourait subitement, à l'âge de 56 ans, M. Joseph Roy Day, d'Eggshaw, près de Calgary, Alta. Il était à l'emploi de la compagnie "Canada Cement".

Le défunt laisse dans le deuil sa soeur, Marie-Jeanne (Mme Hyacinthe Lanoie), de La Salle, et la famille de cette dernière.

La messe de Requiem, célébrée par M. l'abbé G. Poitras, eut lieu en l'église de La Salle le samedi 13 janvier, et l'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs furent MM. René et Jean Lanoie, neveux du défunt, Gilbert, Jacques et Roger Comeau, de même que M. Fortunat Lanoie.

Remerciements

Mme Hyacinthe Lanoie et sa famille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui, soit par leur présence, dont celle de représentants de la compagnie "Canada Cement", ou leurs offrandes, leur ont témoigné de la sympathie à cette occasion.

Malades

Heureuse convalescence à Mme Emma Tellier de retour chez elle après un récent séjour à l'hôpital, causé par un commencement de pneumonie.

Le petit Gilles Lagacé, bébé de M. et Mme Marcel Lagacé, a dû aussi être hospitalisé pendant 10 jours, au début de janvier.

Tous souhaitent bonne chance au dévoué conseiller municipal, M. Marcel Lagacé, patient à l'hôpital général de St-Boniface depuis le lundi 15 janvier, où il subissait, au cours de la semaine, une intervention chirurgicale.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Germain Cormier éprouvée dernièrement par le décès de sa mère, Mme Alida Dumont, de St-Boniface.

Va-et-vient

Mlle Doreen Rousseau, de l'Institut Séculier de Madonna House, à Cumbermere, Ont., fut en vacances au début du mois chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Denis Schaubroeck et leur famille.

Mme Alfréda Lagacé et son fils, Gabriel, sont actuellement en promenade chez M. et Mme Eugène Turcotte, de Kenora, Ont., où ils effectueront un long séjour.

Au cours de la semaine du 31 décembre, M. et Mme Alain Rochon eurent la joie d'être visités par M. et Mme Lucien Desrosiers et leur famille, de Ste-Anne-des-Chênes. Ces derniers passèrent deux jours à La Salle.

Le jeudi 28 décembre, M. et Mme Gérard Boulet et leurs enfants, de Dunrea, Man., ont rendu visite à M. et Mme Ernest Rochon.

A l'occasion de la fête de Noël, Mme Marie-Louise Girardin, de Winnipeg, fut de passage chez ses fils et brus, MM. et Mmes Léonard et Joseph Girardin.

Récemment, Mme Alain Grouette, de Shilo, Man., fut en villégiature chez ses parents, M. et Mme Raoul Rochon.

M. et Mme Louis Labelle furent visités au cours de la semaine du 24 décembre par MM. et Mmes Fernand Paquin et Denis Labelle, de St-Norbert, et par M. et Mme Léon Pelletier, de St-Boniface.

Mme Alice et Mlle Jeanne Bernuy, de St-Vital, furent en promenade chez M. et Mme Georges Bernuy, le jour de Noël.

M. et Mme Rodolphe Gendre rendirent visite, le vendredi 12 janvier, à M. et Mme Gaston Rochon et leur famille, de St-Boniface.

M. et Mme Raphaël Lanoie et leurs fils, Roland et Pierre, furent en promenade chez M. et Mme Pierre Daoust, de Fannystelle, le jour de Noël.

Au cours du mois de décembre, M. Alain Cormier et M. et Mme Arsène Girardin, de St-Claude, ont visité Mme Sophie Cormier.

Le lundi 1er janvier, M. et Mme Louis Labelle se rendirent à Dunrea, Man., afin d'y revoir M. Honoré Boulet et autres parents.

Du 26 au 29 décembre, Mme Sophie Cormier a séjourné chez ses fille et fils, Mme Arsène Girardin et M. Alain Cormier, à St-Claude, Man.

Le dimanche 7 janvier, MM. et Mmes Moïse Cormier, de Winnipeg, et Armand Martel, de St-Boniface, furent en promenade chez M. et Mme Georges Bernuy.



La popularité croissante des séries Nova 400 dans la catégorie Chevy II a conduit Chevrolet à y ajouter un sedan 2 portes et un 4 portes. Les intérieurs ont la même allure coquette que les autres Nova, dans des motifs différents de ceux qui ornent la décapotable, le coupé sport et le station-wagon. Le choix du 4 ou du 6 cylindres est offert dans tous les modèles. Les deux sedans nouvellement créés portent à 11 le nombre des modèles Chevy II.

Fannystelle

Décès

M. Omer Boisvert, ancien paroissien de Fannystelle, est décédé à Falher, Alta, le 27 décembre, après une maladie de quatre mois, à l'âge de 83 ans et 10 mois.

M. Boisvert naquit à Bécancour, P.Q., en 1878. Il demeurait à Falher, Alta, depuis 1927.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Laurette Dureault; quatre filles, Blanche (Mme Richard Walter), de Longview, Texas, Claire (Mme Charles Langfeldt , d'Altodena, Californie, Lilianne (Mme Jules Bourgeois), de Falher, Alta, et Annette (Mme Fred Callman), de Whittier, Californie; six fils, Adrien, Jos., Vigord, Paul et Noël, de Falher, Alta, et Gaston, de Vancouver, C.-B.; une soeur, Mme Joséphine Deshais, de Lowence, Mass.; 27 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Falher par M. l'abbé A. Dérocher, curé, assisté de MM. les abbés J. Campagna et L.-H. Quirion, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement au jeune Danny Ferec qui fut hospitalisé du 6 au 9 janvier à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Norman Dupas et leurs enfants, de Churchill, qui ont passé les Fêtes chez leurs parents, se rendaient à Winnipeg le lundi 8 janvier avec M. M. St-Germain, où ils prirent l'avion de retour pour Churchill.

M. et Mme Raymond Landry et leur famille, de Pine River, étaient en visite chez M. et Mme N. L'Heureux, le dimanche 7 janvier.

M. et Mme Alois Stomp et leurs enfants, Eric et Glen, passèrent la fin de semaine du 5 janvier chez M. et Mme René Verhaeghe, à Le Pas.

M. et Mme C. Berthelette et leur fillette, de Dauphin, étaient chez M. et Mme E. Soucy, samedi et dimanche derniers.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, vint chez ses parents, dimanche dernier, ainsi que Mlle Adéline Corbel et une amie, du sanatorium de St-Vital. Elles retournèrent à leurs emplois le même jour.

Mme E. Maguet, de Kergwenan, rendit visite aux Révérendes Soeurs Oblates du couvent du St-Rosaire, le dimanche 14 janvier.

M. Joseph Labelle retournait à son emploi à Uranium City, dimanche dernier, après une semaine de vacances.

Félicitations à M. et Mme Norman Plamondon (née Elsa Verhaeghe) à l'occasion de la naissance d'une fille, le 8 janvier, à l'hôpital de Ste-Rose; une petite soeur pour Bobby.

Décès de Mme Henri Beaupré à Dunrea, le dimanche 31 décembre

DUNREA — Le dimanche 31 décembre, Mme Henri Beaupré, née Amélia Poirier, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 77 ans. Elle naquit à St-Alphonse et demeura dans cette localité pour la plus grande partie de sa vie.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Paradis, où elle vivait depuis plusieurs années, à partir du mardi après-midi 2 janvier jusqu'au moment des funérailles, le 3 janvier, à 10 h. a.m. De nombreuses personnes vinrent prier au cercueil et offrir leurs condoléances à la famille.

M. l'abbé Gérard Gervais, curé, qui avait été très assidu auprès de la malade pendant ses derniers jours, fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés D.-J. Desjardins et Roland Lavoie, de McCreary et Laurier, comme diacre et sous-diacre.

La quête fut faite par Mme N. Carney. Les porteurs étaient MM. Guy Paradis, Alphonse et Henri Beaupré, petits-fils de la défunte, Alphée Labossière, tous de cette localité, Joseph Prescott, de St-Lazare, et Raphaël Légaré, d'Elie.

Mme Henri Beaupré ayant été membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, la bannière de sainte Anne, portée par M. Berney Fitzpatrick, fit partie du cortège funèbre. Mmes Henri Côté, Richard Rondeau, Madeleine Côté et Georges Boulet portaient les rubans.

A l'issue du service funèbre, tous se dirigèrent vers le cimetière local, où eurent lieu les dernières prières de l'Eglise pour le repos de l'âme de la chère disparue.

La défunte laisse dans le deuil ses fils et bru, M. et Mme Edmond Beaupré; deux filles, Anna (Mme Georges Fortier), de Maillardville, C.-B., et Alice (Mme Arthur Paradis), de Dunrea; 23 petits-enfants, un bon nombre d'arrière-petits-enfants et des neveux et nièces.

La défunte laisse à sa descendance le souvenir d'un grand esprit de foi et d'une profonde piété.

Pendant sa longue maladie, ses fille et gendre eurent pour elle des soins touchants, ainsi que son autre fille, Mme Georges Fortier, de Maillardville, qui demeura pendant deux longs mois, renonçant au bonheur de se trouver dans sa famille pendant les joyeuses réunions des Fêtes, pour partager les soins constants que demandait l'état critique de la malade.

Parmi les nombreuses personnes venues de l'extérieur pour assister aux obsèques, on remarquait MM. les abbés Desjardins et Lavoie, MM. et Mmes Jos. Prescott et Pierre Huberdeau et M. Léon Huberdeau, de St-Lazare; M. et Mme Raphaël Légaré, d'Elie, M. et Mme Edmond Perras et Mme Damien Perron, de Montmartre, Sask.; M. et Mme J. A. Keenan, Mme Alphée Beaupré et M. R. Paskewitz, de Brandon; M. et Mme Albert Girardin, de Swan Lake; M. et Mme Léo et Fernand Labossière, de St-Léon; M. et Mme Albert Delieghte, de St-Alphonse, et Mlle Gabrielle Boulet, de McCreary.

Concerts de Noël

La séance de Noël qui devait avoir lieu le vendredi 22 décembre dut être remise, à cause d'une tempête, au jeudi 4 janvier. Les joies et la poésie de Noël étant toujours présentes, l'enthousiasme et l'entrain des jeunes, dans les différents numéros, contribuèrent au grand succès de cette soirée.

Les chants, sous la direction de Mme Gérard Boulet, furent rendus avec brio, ainsi que les solos et duos de piano, les récitations, les comédies, les quadrilles et les discours sur phonographe.

Les Révérendes Soeurs Oblates ainsi que Mme Gérard Boulet, qui avaient préparé les jeunes, méritent des félicitations et des remerciements pour leur beau travail. M. l'abbé G. Gervais, curé, ainsi que M. Arthur Paradis, priés d'adresser la parole, vers la fin de la soirée, résumèrent en quelques phrases brèves mais bien à point les félicitations méritées. La distribution des bonbons termina cette belle veillée.

Le lendemain soir, vendredi 5 janvier, la salle paroissiale se remplissait de nouveau pour une autre séance donnée par les groupes des différentes écoles voisines. Quelques jeunes furent priés de répéter leurs exploits de la veille et firent très bonne figure parmi les autres écoles, rendant cette veillée des plus intéressantes et provoquant encore les félicitations de tout l'auditoire.

Çà et là

Mme G. Fortier retournait à Maillardville le mercredi 3 janvier.

M. et Mme E. Beaupré, accompagnés de leur fille, Mme Alphée Labossière, ainsi que M. et Mme Arthur Paradis et M. Guy Paradis, ont passé quelques jours à St-Boniface, récemment.

M. et Mme Lucien Légaré allèrent passer quelques semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme Léon Pineau, à Ste-Rose-du-Lac.

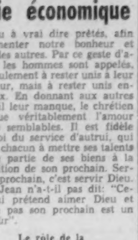
Voeux de prompt retour à la santé à Mme G. Delaronde, hospitalisée à Wawanesa, ainsi qu'à Mlle Aurélie Boulet et au jeune Florent Labossière, à l'hôpital général de St-Boniface.

Remerciements

Les familles Girardin et Gaboury désirent remercier les nombreuses personnes qui leur ont manifesté de la sympathie lors du décès de Mme Joséphine Girardin.

Halons ensemble!

La paroisse et la vie économique



Si le noyau paroissial est apparu dès les premiers siècles de l'Eglise, c'est qu'il répondait à un besoin qu'avaient les chrétiens de vivre, groupés ensemble, pour former une communauté à dimension humaine, où chacun, guidé par son pasteur, pouvait travailler plus facilement à son propre salut et à celui des autres.

Avec le temps, les cadres et les moyens d'action se sont précisés pour en faire une institution merveilleusement adaptée, non seulement à l'expansion de la vie religieuse, à cette montée vers l'éternité, mais dès ici-bas, au progrès même des choses de la terre, de la vie temporelle des paroissiens.

Tout de suite, apparaissent la puissance et le dynamisme d'une telle communauté chrétienne, comme le Christ lui-même le voulait. En effet, l'Eglise fournit le moteur de cette double action, spirituelle et temporelle, le seul vrai moteur, le seul efficace: celui de l'amour de Dieu et du prochain. Pendant que trop d'hommes sont poussés par l'ambition, l'esprit de domination, l'idolâtrie de l'argent, d'une idée ou d'un parti; le chrétien, lui, agit (ou devrait agir) pour aimer comme le Christ a aimé, pour aimer le Christ dans ses frères, les paroissiens. C'est tout le vrai sens, tout le sens profond de la vie humaine.

L'homme est un collaborateur de Dieu

L'homme sert Dieu, selon le plan divin, en collaborant avec lui dans son oeuvre créatrice, en parachevant cette oeuvre demi-finie.

Pour accomplir cette mission d'aménager la terre, l'homme doit mettre en pleine valeur, les talents qu'il a reçus de Dieu, épanouir harmonieusement ses possibilités spirituelles, intellectuelles, physiques, artistiques. Il doit dominer progressivement la matière, en découvrir ses richesses et le secret de ses lois, pour que la terre soit plus habitable, mieux ordonnée, plus belle, plus agréable et plus propice à la pratique de la vertu. Ainsi, par son travail, l'homme se perfectionne lui-même, tout en perfectionnant l'oeuvre de Dieu.

Ce sens de perfection spirituelle, dans un catholicisme authentique, devrait normalement se traduire par un sens de perfection dans tous les domaines, physiques, scientifiques, politiques, économiques ou techniques. C'est l'engagement du chrétien dans tous les champs de l'activité humaine. Toute paresse, toute stagnation, tout relâchement est contraire au plan divin sur les hommes et sur le monde. Si les catholiques négligent de donner à la terre un visage chrétien, les communistes, eux, plus entreprenants, imposeront aux hommes le joug d'une civilisation essentiellement matérialiste, ennemie jurée du Christ.

Tous les dons nous sont donnés, ou à vrai dire prêtés, afin d'augmenter notre bonheur et celui des autres. Par ce geste d'amour, les hommes sont appelés, non seulement à rester unis à leur Créateur, mais à rester unis entre eux. En donnant aux autres ce qu'il leur manque, le chrétien pratique véritablement l'amour de ses semblables. Il est fidèle à la loi du service d'autrui, qui oblige chacun à mettre ses talents et une partie de ses biens à la disposition de son prochain. Servir le prochain, c'est servir Dieu. Saint Jean n'a-t-il pas dit: "Celui qui prétend aimer Dieu et n'aime pas son prochain est un menteur".

Le rôle de la Caisse Populaire

Il est plus aisé, maintenant, de comprendre le rôle de la Caisse Populaire, de situer la place qu'elle occupe dans la paroisse et dans la vie économique de ce milieu. Elle permet aux paroissiens de mettre en pratique et à leur niveau, les leçons de charité, d'amour qu'ils ont reçues.

Comme conséquence, l'argent devient le serviteur de l'homme. Chaque sociétaire met raisonnablement ses talents au service des autres. Le territoire de la paroisse devient précisément, ce coin de la création que Dieu a confié aux paroissiens, pour qu'ils achèvent l'oeuvre du Créateur. Tous sont appelés à y travailler avec ardeur; à créer plus de bonheur, à apporter plus d'aisance, plus de prospérité; à rendre la vie sociale plus agréable et plus riche; à donner, en général, des services plus nombreux; à trouver de nouvelles sources de richesse. En somme, cette entraide devient la source constante de tout enrichissement spirituel, intellectuel politique et économique. La paroisse devient, par ce fait, un foyer de grande activité. La vie y est plus douce, plus abondante, beaucoup plus riche. Chacun est conscient d'être le principal artisan de ce progrès, un administrateur des biens de toutes sortes, comme Dieu le veut. Tous en sont plus heureux. Le commerce et l'industrie sont prospères et le travail abondant. Quant aux jeunes, ils n'ont plus le temps de s'ennuyer, ni le goût de partir.

Est-ce un rêve? Loin de là. D'autres, qui ne sont pas de notre foi, l'ont réalisé au Manitoba. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire aussi bien, ou même mieux? La réponse est entre nos mains. Il n'en tient qu'à nous d'agir. La Caisse Populaire fournit à tous un excellent moyen d'y parvenir.

Changement au Credit Union Act

Le boni doit être porté à l'avoir du sociétaire à compter du premier jour de l'année pour laquelle l'intérêt a été déclaré par l'assemblée générale. Section 46 (7A).

Le Comité de Crédit doit faire rapport de ses activités, au Bureau de direction, au moins une fois par mois. Section 59 (7).

Le Comité de Surveillance doit faire un rapport au Bureau de direction, une fois à tous les trois mois, mentionnant toute irrégularité dans les opérations de la société, et plus particulièrement l'état des livres et les prêts en retard. Section 60 (8).

Toute vacance au sein du Comité de Surveillance doit être remplie par le Bureau des directeurs, en nommant un membre de la société pour finir le terme d'office jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Section 60 (10).

La Fédération des Caisses canadiennes-françaises du Manitoba, par
Raymond BERNIER.

Remerciements

M. et Mme Hector St-Onge remercient sincèrement tous ceux qui ont rendu possible le succès de la belle fête à l'occasion de leurs noces d'or, le 13 janvier.

Un gros merci à M. le Curé, aux religieuses pour leurs beaux cantiques durant la messe et aussi pour leur joli cadeau.

Merci aux organisateurs, ainsi qu'à la générosité de tous. Les jubilaires en sont bien reconnaissants.



TUNNELS DE DERIVATION — La courroie transporteuse à l'avant de la photo est chargée de terre enlevée des tunnels de dérivation, au chantier du barrage de la Saskatchewan-sud. Des cinq ouvertures de l'extrémité aval des tunnels sortent des wagons sur rail portant les matériaux dégagés par une taupe mécanique géante qui travaille à tour de rôle dans chaque tunnel. Les wagonnets déchargent cette terre sur une courroie transporteuse qui la dépose dans les camions.
(Photo Ministère de l'Agriculture du Canada)

Barrage mi-achevé sur la S.-Sud; travaux d'hiver

OTTAWA — A la faveur de l'expérience acquise au cours des deux hivers précédents, les constructeurs du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud poursuivent actuellement les travaux malgré la neige, les basses températures et parfois les grands vents de l'Ouest.

Les chantiers d'hiver ont l'avantage de donner de l'emploi aux hommes, de retenir les équipes expérimentées et de réaliser à la cadence prévue le plan de cette construction dont la durée a été estimée à trois ans et demi. L'entreprise devrait donc être parachevée en 1965.

Voici les principaux contrats en voie d'exécution: la digue de remblai bordant le ruisseau Coteau qui servira d'évacuateur; les cinq galeries de dérivation, et les cheminées de régularisation des tunnels. Plusieurs centaines d'hommes travaillent à l'exécution de ces contrats et à d'autres travaux secondaires au même emplacement. Ils utilisent des ventilateurs chauffants, des méthodes spéciales de préparation du béton et des brise-vent.

La mise en place de matériaux perméables peut également se faire par temps froid, jusqu'à un certain point. Les métaux peuvent se cristalliser et rompre sous un froid extrême, mais ce risque est l'enjeu sans lequel il y aurait les frais élevés dus au chômage de l'outillage lourd. Présentement, le travail va bon train.

L'entreprise du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud est à peu près à demi-exécutée et près de la moitié des sommes prévues sont dépensées.

Une grande partie de la chaussée a atteint la moitié de sa hauteur définitive. Une abatteuse-chargeuse ou taupe mécanique, d'une valeur d'un million de dollars, est en voie de creuser les cinq galeries de dérivation portant des entrées massives en béton armé, construites pour soutenir d'énormes pressions. Des puits communiquant avec ces galeries doublées de béton et d'acier abriteront le mécanisme complexe de la régularisation du débit de l'eau, dont une partie servira à la production d'énergie.

Vingt-cinq contrats d'une valeur totale d'au-delà de 50 millions de dollars ont été adjugés depuis le milieu de l'été 1958. Où est allé cet argent?

Environ 19 millions de dollars sont allés à l'érection de la chaussée massive en terre roulée, ouvrage comprenant des couches étagées de matériaux, perméables et imperméables, puisés dans des dépôts environnants.

Des conduites d'épuisement ont été percées dans la chaussée et des drains installés au coût de $267,000 pour éviter l'accumulation de pression au pied d'aval de la digue. Les contrats de creusage des tunnels de dérivation s'élèvent en outre à 19 millions de dollars, plus 5 millions pour la construction des puits de régularisation.

La moitié des sept autres millions de dollars ont servi à l'achat de ciment, agrégats et autres matériaux. La construction et la modification des tracés de routes de 86 milles de longueur ont coûté environ $800,000; un pont d'acier servant au transport des matériaux de l'autre côté de la rivière, 1.3 million de dollars; les édifices administratifs et installations, 1 million de dollars.

Le barrage principal mesurera 3¼ milles de longueur dans la vallée, dont la moitié comprenant le remblai principal de trois quarts de mille de largeur à la base, y compris le tablier amont. Deux contrats pour des digues de chaque côté de la rivière ont été exécutés.

Il reste à adjuger des contrats pour le parachèvement des digues; la construction d'un déversoir massif en béton et d'un pont enjambeur faisant partie du barrage principal; celle des superstructures des puits de régularisation pour les tunnels de dérivation; et la construction d'un barrage de 90 pieds de hauteur en travers de la vallée Qu'Appelle.

Il y a en outre le déplacement des lignes de chemin de fer, entreprise de première importance.

Seulement trois des cinq tunnels de dérivation servant de conduites forcées seront exécutés aux termes des présents contrats.

On prévoit qu'il faudra mettre en place 74.5 millions de verges cubes de matériaux en travers des vallées de la Saskatchewan-Sud et de la Qu'Appelle, ce qui créera un bassin contenant 8 millions d'acre-pieds d'eau dont 2¾ millions d'acre-pieds serviront à des fins d'irrigation et de production d'électricité.

Les travaux de construction sont dirigés par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, ministère de l'Agriculture du Canada.

"Une dictature tempérée d'anarchie"

(Suite de la première page)

Un prodigieux effet comique est obtenu non seulement par l'imitation de la voix du général de Gaulle, mais encore par l'utilisation des phrases de ses principaux discours. Quelques mots transposés font du plus solennel message du chef de l'Etat un morceau de haute bouffonerie. Et des centaines de milliers de Français rient d'un coeur léger devant cette évocation burlesque de leurs soucis et de leurs difficultés.

* * *

Lèse-majesté? Sans aucun doute. En d'autres siècles, Tisot eut été roué en place de Grève jusqu'à ce que mort s'ensuive. Or l'intéressé s'exhibe tous les soirs sur la scène d'un grand music-hall parisien, et il n'apparait pas qu'il ait eu maille à partir avec la police du régime. Interrogé à ce propos par un journaliste, Tisot a dit: "Je me mets dans la peau de de Gaulle pour vous répondre: pourquoi Tisot aurait-il des ennuis? Vous êtes en République, vous avez élu un président de la République. Nous sommes en régime de Liberté. Et à ceux qui en doutent, je dis: c'est un insulte à de Gaulle que vous faites, mais non a moi!"

Donc Tisot continue. Il n'est d'ailleurs pas le seul à brocarder le régime et son chef. Il y a, bien sûr, les chansonniers de Montmartre, qui ont l'esprit agile, la dent dure et la langue acérée; mais il y a aussi ces journalistes de la presse satirique, qui s'en donnent à coeur joie. L'un d'eux, André Ribaud, se taille depuis plusieurs mois un bien joli succès en publiant chaque semaine une chronique intitulée "La Cour", qui rapporte dans la langue du Grand Siècle, les faits grands et menus de l'univers élyséen. Le Roi, c'est Louis XIV, c'est-à-dire de Gaulle.

Les commencements de 1962 furent noyés de quantités de brumes, de pluie et de mélancolie, qui n'étaient que le juste reflet de la morosité universelle du royaume. Seul, le Roi s'opiniâtrait, par parade, de faire surnager à ce déluge un air riant et satisfait. Le jour de la Sainte Eléonore, il se montra un gros quart d'heure à son peuple dans les étranges lucarnes (NDLR: la Télévision) et s'y répandit en paroles de vanité, de flatterie, d'infatuation sur lui-même, mais sur lui seul . . ."

Voilà le genre de ces chroniques qui, réunies en ouvrage, font depuis quelques semaines une sérieuse concurrence au prix Goncourt lui-même. Et Ribaud, comme Tisot, vit des jours heureux. De Gaulle, qui méprise "la hargne, la rogne et la grogne", apprécie l'esprit, et on lui prête même l'intention d'inviter à l'Elysée ceux qui se gaussent ainsi de lui et qui, sans le rechercher peut-être, ajoutent à sa popularité.

* * *

Ce succès et cette impunité des "bouffons du Roi" s'inscrit en faux contre les accusations de dictature lancées à l'adresse du chef de l'Etat par ses adversaires de la gauche . . . et d'ailleurs. Quoiqu'ils en disent, le régime est libéral, trop peut-être, à telle enseigne que Jacques Soustelle, l'ancien bras droit du général devenu son ennemi déclaré, a pu dire récemment que le système de Gaulle est "une dictature tempérée d'anarchie".

Dans un certain sens, cette définition surprenante est juste. Jamais autant d'énergumènes de tous poils ne se sont dressés, d'une manière plus ou moins violente, contre l'autorité de l'Etat, sans pour autant subir de trop graves préjudices. Pour un oui ou pour un non, on arrête les trains, on barre les routes ou on manipule des charges d'explosif plastique. Apparamment, c'est le désordre et la violence, prélude à l'apparition d'un fascisme blanc, noir . . . ou rouge.

Mais ce désordre est sans doute moins un signe de maladie qu'une manifestation de la vigueur retrouvée. Tout se passe comme si le peuple français, dans ses diverses catégories sociales s'exerçait au jeu d'une démocratie musclée, assez forte pour résister à des secousses qui eussent jeté bas les régimes précédents.

Les spécialistes de la politique, ceux que la Ve République a confinés dans une médiocrité qui les irrite, s'en vont en hochant la tête et en prédisant les pires catastrophes. Mais ils ne se rendent guère compte qu'ils ne parlent que pour eux-mêmes et que leurs propos pessimistes ne touchent que faiblement l'opinion. Après une récente manifestation, organisée par toutes les formations de gauche et tous les groupements hostiles par nature à de Gaulle, pour témoigner de la volonté du peuple français de lutter contre le fascisme et pour la défense des libertés démocratiques, un journaliste de ce bord a pu écrire avec amertume. "La vérité toute nue, la voici. A travers toute la France, 30,000 personnes au plus ont manifesté, tandis que près de 300,000 préparaient leurs skis pour les vacances de neige!".

* * *

Aussi bien, le grand journaliste André Frossard a-t-il eu raison d'écrire dans l'hebdomadaire **Candide**:

"La vérité, la douce-amère vérité politique de 1962 est que la gauche et la droite française sont définitivement hors d'âge et irrémédiablement périmées. Elles n'en finissent plus de vivre la fin du dix-neuvième siècle et d'organiser, sur le thème de la révolution ou de la réaction, de grandes reconstitutions historiques dans leurs abaraques poussiéreuses où les militaires et les bonnes d'enfants n'entrent même plus les jours de pluie. Tandis qu'elles se défient, deux ou trois révolutions, authentiques, celles-là, s'accomplissent autour d'eux et jusque sous leurs pieds. Depuis la dernière guerre, la France a rajeuni avec une rapidité extraordinaire, et nos malheureux politiques ne semblent pas s'être aperçus que sur quarante-six millions de Français, la moitié ou presque n'ont pas encore vingt-cinq ans et s'endorment poliment pendant nos querelles de famille, dont l'origine et l'intérêt leur échappent."

Voilà sans doute pourquoi tant de Français peuvent se payer une pinte de bon sang à l'évocation des choses de la politique, même si cette évocation est profondément irrévérencieuse pour le chef de l'Etat.

Maurice HERR.

Impressions des élèves de St-Claude au sujet de leur nouvelle école

ST-CLAUDE — Mlle Annette Martel, de la 9e année, parle pour les filles de sa classe: "J'aime particulièrement la classe où le Cours Ménager sera enseigné. Bon nombre des filles ont déjà donné leur nom pour septembre prochain. Tous, même les garçons, sont ravis de leur case métallique. Merci à ceux qui ont donné aux élèves de St-Claude la joie de cette école spacieuse, moderne, gaie et . . . originale."

"Je trouve que l'école est spacieuse. Elle est bien moderne. Tout est neuf! Tout est propre! Les premiers élèves à entrer dans cette école sont bien privilégiés."

Pierre ARBEZ,
9e année.

"Nous sommes entrés dans une école moderne. Des cases métalliques pour renfermer nos habits! Des classes spéciales pour différents sujets! Un auditorium assez grand pour l'amusement de tous les élèves! Tout ça c'est bien beau, mais rien encore qui nous promet le succès dans nos études sans effort. Conclusions . . ."

Norbert REY,
10e année.

"Très originale? Oui notre nouvelle école est très originale. Beaucoup de personnes n'aiment pas la manière dont le toit est bâti; ils disent que ça ressemble à un poulailler. Mais ne juger pas un livre par son couvert! Il a dix classes et un auditorium spacieux. Les classes sont bien éclairées et des cases métalliques pour chaque élèves sont des privilèges dont nous ne jouissions pas dans l'autre école. Nous remercions Dieu de nous avoir donné une si belle école."

Simone LEMOING,
10e année.

"Les classes? Ma foi oui, les classes, c'est magnifique! Dans la salle paroissiale, je n'ai jamais pu passer un examen de géométrie. Ici, c'est différent: mon premier examen vous le prouverait."

Gabriel BASSET,
10e année.

"L'école St-Claude, à mon point de vue, c'est un escalier géant jeté là sur le bord du chemin. C'est bizarre! C'est original! Regardez encore. Entrez. Etudiez-y pendant une semaine et vous direz: "Cette école? Mais elle est unique!" Je l'aime bien et je veux lui faire honneur par mon succès à tous points de vue."

Louis GAUTRON,
10e année.

Hurrah! Les élèves de St-Claude sont entrés le 3 janvier dans leur nouvelle école secondaire. Quel plaisir après avoir été quatre mois dans le soubassement de la salle paroissiale! Le grand auditorium, les armoires, les six magnifiques commodités modernes sont un privilège que les élèves apprécient avec reconnaissance. Partout dans l'école on aperçoit les visages des maîtresses et des élèves rayonnants de joie. Combien nous sommes chanceux de jouir d'une si belle école pendant quatre années secondaires."

Yvette DION,
10e année.

"Notre nouvelle école, de structure moderne et originale, est la fierté de tous les élèves. Je suis certaine que nous passerons de bons moments dans son spacieux gymnase et des heures de travail ardu dans ses classes. Aussi nous n'oublierons pas les nombreux sacrifices de nos parents et de ceux qui ont travaillé pour nous procurer une si belle école afin de nous donner toutes les chances possibles pour continuer nos études."

Jeannine JUBINVILLE.

"Cette nouvelle école nous donnera plus de courage dans nos études."

Donald BERNARD,
11e année.

"Les élèves sont et seront toujours le coeur de l'école."

Annette GAUTRON,
12e année.

"Nous n'avons pas mérité tant d'avantages, mais soyons-en plus dignes à l'avenir et remercions Dieu de ce privilège."

Hélène SMITH,
12e année.

"Ce ne sont pas les murs, ni les plafonds, ni les planchers qui font l'école, mais les élèves qui la fréquentent."

Raymond PILLOUD,
11e année.

"A la fin de chaque journée, il faudrait que l'école soit aussi belle, aussi propre qu'elle l'était quand nous sommes entrés."

Suzanne BERNARD,
11e année.

"J'aime les couleurs reposantes des classes."

"C'est tranquille. Tout est à l'épreuve du son."

"Tout est tellement propre!"

"Si j'avais quitté l'école, je recommencerais."

"Il y a cinq portes pour entrer dans notre école. Elle est certainement accueillante!"

"Il fait chaud. Nous n'aurons plus froid comme nous avions parfois à St-Benoit."

Bénédiction des enfants

Le dimanche 7 janvier, fête de la Ste-Famille, un grand nombre d'enfants de la paroisse se rendirent à l'église pour la bénédiction traditionnelle, malgré une température inclémente. Pendant la cérémonie, quelques filles de la chorale chantèrent des cantiques appropriés. Au chant de "Çà bergers assemblons-nous", une procession imposante défila à la crèche. Les sourires sur les minois assuraient tous et chacun que Jésus les comblait de Ses grâces.

Le gouret

Le 11 janvier, les équipes de Somerset et de St-Claude se sont rencontrées à St-Claude pour la troisième partie de gouret de la ligue. La victoire a été remportée par St-Claude, au compte de 6 à 1. Félicitations!

Don spécial

Grand merci aux Dames de Ste-Anne qui ont fait un don de $10 à l'école pour ajouter des livres français à la bibliothèque. Les jeunes sont amplement récompensés pour les quelques livrets de billets qu'ils ont vendus pour les Dames.

Entrée des classes à St-Claude dans la nouvelle école secondaire

C'est avec grand enthousiasme que nous les élèves de l'école secondaire recommençaient les classes, le 3 janvier. C'est que, voyez-vous nous étrennions notre nouvelle école. Les six classes sont terminées, mais combien nous avons hâte de prendre possession du gymnase et de la bibliothèque!

Plusieurs commentaires nous disent qu'ils trouvent notre école "bizarre" à cause de sa structure moderne mais pour ceux qui peuvent lire dans "l'âme" des choses, la forme de notre école est riche en symbole. De toute façon, elle nous charme par son originalité et nous en sommes fiers! Aussi nous nous efforcerons de faire rayonner son nom premièrement par nos résultats scolaires et ensuite dans les sports et autres organisations.

Le gouret

St-Claude a commencé l'année sur un bon pied au point de vue de gouret. Le grand club du village a remporté quatre victoires et n'a subi aucune défaite. Les victimes du grand club furent Elm Creek, au compte de 5 à 3 puis de 6 à 1, Notre-Dame-de-Lourdes, 5 à 2, puis Haywood, 3 à 2.

Le club de l'école secondaire a remporté une victoire honorable en bouleversant Notre-Dame-de-Lourdes au compte de 11 à 2. Cette partie fut la première de la ligue formée des jeunes de St-Claude, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et Mariapolis et organisée par MM. André Bazin et Georges Rey.

Tournée de chants

Le 21 décembre, 68 élèves des classes supérieures partaient, équipés de chants de Noël, pour exhiber leur joie aux centres principaux du village. Tout en groupe ils se rendirent à l'hôpital pour régaler les patients. Ceux-ci ont remercié les élèves par des sourires mêlés de larmes. Les élèves continuèrent leur chemin chez M. Bazin, commissaire de l'école supérieure; ensuite ils se rendirent au magasin Jobin et jusque chez M. Chapellaz, chauffeur d'autobus en chef. Arrivés sur la rue principale, les élèves entrèrent au magasin Carel; ici ils se sont réchauffés en chantant et reprirent leur route. Le prochain point d'arrêt fut au bureau de poste, ensuite au magasin Boille, chez Rocan Electrique, la quincaillerie Arbez, à l'Hôtel Bernard, à la boulangerie, et ils terminèrent enfin à l'Hôtel Bourgouin. Sur le chemin du retour ils furent rappelés à la Boulangerie pour deux "encore" et reçurent pour cadeau chacun une jolie plume-bille de "Johnny's Cafeteria". Ils finirent leur randonnée par l'école élémentaire et le presbytère. Alors le groupe, avec plusieurs élèves de l'école élémentaire, chanta pour les autobus alignés là.

Pendant toute la semaine, les élèves des classes élémentaires et mêmes des villages environnants sont allés, à tour de rôle, égayer les patients à l'hôpital St-Claude par leurs refrains joyeux.

Avec quelques religieuses du couvent et celles de l'hôpital, les élèves et les maîtresses de l'école élémentaire eurent la responsabilité du chant pour la messe de Minuit et celle de l'Aurore à la salle paroissiale. A l'église, quelques élèves de l'école secondaire mêlèrent leurs voix à celles du choeur d'adultes. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, célébra le Saint Sacrifice de la messe, assisté de MM. les abbés J.-L. Caron, vicaire, et Roger Bazin, comme diacre et sous-diacre.

Jeannine JUBINVILLE,
Ecole Secondaire,
St-Claude, Man.

M. Emile-J. Carrière, membre d'une famille très connue d'Otterburne et ancien élève du collège Mathieu de Gravelbourg où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1956, a été prêté à l'Organisation des Nations unies par l'Ontario Hydro. Il se prêtera au travail d'administration et d'entraînement du personnel de l'Office de Secours et de Travaux pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Il quittera Toronto le 17 février prochain, avec son épouse, Rita, pour se rendre à Beyrouth, au Liban, où est situé le bureau de l'UNRWA et où il demeurera pendant deux ans. M. Carrière s'est spécialisé pendant trois ans en Psychologie de l'Industrie et en Relations Humaines aux cours du soir de l'Université de Toronto. De retour au pays, dans deux ans, il reprendra son travail au service du "Personnel" de l'Ontario Hydro.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

40-601-48P.

Lettre de Paris

L'avènement du chemin de fer "presse bouton"

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

La consigne était formelle: "Personne sur les quais des gares entre Colmar et Richwiller!!". Sur ce tronçon de la grande artère ferroviaire Strasbourg-Bâle, la S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de Fer) procédait en effet à des essais à grande vitesse.

Soudain un grondement terrible ébranla l'air et secoua les vitres des alentours. Le convoi, composé d'une locomotive électrique BB 16.007, d'un fourgon-laboratoire et de trois voitures de voyageurs de type normal, fusa sur la voie et disparut prestement à l'horizon. "225 km. à l'heure", annonça-t-on peu après le passage de ce train-bolide.

Pourquoi ces essais, alors que les chemins de fer français détiennent déjà le record de la plus grande vitesse sur rail, avec 331 km. à l'heure, exploit réalisé en 1955 par des locomotives prototypes, qui sont maintenant en service sur le réseau. La S.N.C.F. a-t-elle l'intention de relever encore la vitesse limite imposée à ses trains rapides (actuellement cette limite est de 150 km. h. sur certains tronçons de lignes) et d'augmenter la vitesse commerciale de ses convois de voyageurs?

Dans l'immédiat, la réponse à ces deux questions est négative. Les vitesses maximum actuellement autorisées ne seront pas dépassées, du moins tant que la concurrence de l'avion sur les lignes intérieures ne pèsera pas sur l'exploitation de la S.N.C.F. Alors pourquoi faire rouler des trains expérimentaux à 225 km. h.? Tout simplement pour étudier le comportement de la caténaire et des pentographes des machines à grande allure, en vue, précisément, du jour où il deviendra nécessaire d'accroître davantage les vitesses commerciales des trains.

Cette vitesse est déjà considérable. Qu'on en juge. Chaque jour, plus de 84,000 km. sont couverts, à une allure commerciale, c'est-à-dire de gare à gare, de plus de 100 km. h. (dont 7,000 km., à plus de 120 km. heure). Le célèbre "Mistral", relie Paris à Lyon (512 km.) en quatre heures, à la moyenne de 128 km. heure.

Comparées à celles des avions, ces allures peuvent évidemment paraître dérisoires, puisque l'on peut aller de Paris à Lyon en CARAVELLE en 50 minutes de vol. De fait, la question s'est posée il y a quelques années: valait-il mieux conserver un système ferroviaire vétuste et réserver les possibilités d'investissement à la création d'un réseau serré de lignes aériennes intérieures et d'autoroutes à grand débit, ou continuer à moderniser la voie ferrée? Les études et les enquêtes entreprises alors permirent de constater que les dimensions de la France, où les distances extrêmes d'un bord à l'autre dépassent à peine 1,000 km., était à la fois trop étroite pour l'avion et trop grande pour l'auto. Le chemin de fer y avait donc une place idéale. Effectivement, si nous reprenons l'exemple du voyage Paris-Lyon, on constate que le temps total de parcours centre-ville à centre-ville ne diffère guère, que l'on prenne le train ou l'avion, et qu'il est beaucoup plus élevé avec la voiture.

Et c'est ainsi que le Chemin de Fer, vieux de plus d'un siècle, s'est découvert une nouvelle jeunesse. "S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer", nous disait naguère M. Buron, ministre des Transports. Mais, pour faire face à ses nouvelles obligations et aux contraintes de la concurrence aérienne et routière, la S.N.C.F. devait engager un extraordinaire effort d'équipement et de modernisation.

Entrepris aussitôt après la fin de la seconde guerre mondiale, et alors que le réseau était aux trois-quarts détruit par les bombardements, cet effort porte aujourd'hui des fruits étonnants. La France, en effet, peut s'enorgueillir de posséder les meilleurs chemins de fer au monde, notamment en ce qui concerne la rapidité, le confort et la régularité. Elle dispose en tout cas d'un réseau parfaitement adapté à ses besoins et à ses possibilités, et qui contribue pour une large part à l'expansion économique générale du pays.

L'effort se poursuit, car le IVe Plan assigne à la S.N.C.F. de pouvoir, à la fin de la période 1962-1965 faire face à un trafic de voyageurs supérieur à 20% à celui de 1961 et à un trafic de marchandises de 30%. Ces objectifs sont impressionnants, si l'on considère que, selon ce que le IIIe Plan avait demandé, le trafic a déjà augmenté entre 1954 et 1961, de 42% pour les marchandises, et de 26% pour les voyageurs.

Comment la S.N.C.F. peut-elle faire face à de telles exigences? Comment, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An a-t-elle pu lancer en quelques heures plus de 200 trains supplémentaires vers les champs de neige des Alpes, du Massif Central et des Pyrénées! D'autant que les effectifs du personnel n'ont cessé de diminuer depuis dix ans, et sont tombés de 500,000 à 350,000?

La réponse à toutes ces questions tient en deux mots: électricité, automatisme. Dès à présent, 7,200 km. de lignes sont électrifiés, qui absorbent 60% du trafic total. Et l'électrification se poursuit à la cadence de 1 km. par jour, vers la Belgique, vers la Bretagne, et vers la Côte d'Azur. Et cette modernisation de la traction et de la voie s'accompagne partout d'une modernisation des installations de servitude: signaux, aiguillages, postes de régulation, etc. . . .

Les techniques les plus audacieuses sont ainsi mises en oeuvre en vue d'accroître le rendement et la sécurité. Par exemple, les ingénieurs de la S.N.C.F. sont arrivés à "banaliser" la voie entre Dijon et Blaisy-Bas (30 km. environ, sur la ligne Paris-Lyon. Qu'est-ce à dire? Eh bien tout simplement ceci: sur ce tronçon est l'un des plus changés d'Europe, les convois peuvent se doubler en pleine course, comme le font les automobiles sur la route. Tout un système d'aiguillages et de signaux commandés à partir de Dijon, permet aux trains de sauter d'une voie à l'autre pour effectuer un dépassement, et les oblige à rouler pendant un certain temps à contre sens. Tous ceux qui s'intéressent aux techniques ferroviaires comprendront qu'il s'agit là d'une étonnante prouesse.

Sur des lignes moins chargées, comme sur le tronçon Dole-Vallorbe, vers la Suisse, la S.N.C.F. n'a pas hésité à mettre en place un système de trafic "presse-bouton". Sur les 101 km. de cette ligne, tous les mouvements de trains peuvent être télécommandés à partir d'un poste central équipé d'un robot-programmateur, et situé à Dijon, c'est à dire à 45 km. de la gare la plus proche de la zone télécommandée. Grâce à des circuits de voie électroniques, munis d'un "enclanchement de sens", certaines portions de la ligne ont pu être mises en voie unique, sans affecter ni le volume du trafic, ni la sécurité, au contraire. D'où d'importantes économies de matériel et de personnel.

Cet automatisme peut-il être poussé plus loin encore? Oui, sans aucun doute, et le moment n'est peut-être plus très éloigné où des trains circuleront en télécommande, sans aucun conducteur à bord de la locomotive. Dès 1955, la S.N.C.F. a procédé à une expérience de ce genre, avec un train circulant sur la ligne Paris-Le Mans. Commandé à distance, le convoi démarrait, prenait de la vitesse, ralentissait, stoppait, aussi docile qu'un jouet d'enfant. Et nous nous souvenons de l'étrange impression qui était la nôtre, à nous voyageurs de ce train expérimental, de savoir que la motrice était vide!

Eh bien, cette technique des machines télécommandées est déjà utilisée d'une façon régulière dans certaines gares de triage, où des locomotives-robot vont et viennent comme des chiens de bergers à la recherche des wagons à déplacer et à regrouper. Bientôt, peut-être, des machines semblables remorqueront des trains de voyageurs!

Au demeurant, la S.N.C.F. peut être fière de ses réalisations et de ses techniques, qu'elle exporte d'ailleurs dans le monde entier. Elle prouve en tout cas que le vieux chemin de fer demeure un remarquable instrument de progrès et un important facteur de développement économique.

Mgr Roy insiste sur la nécessité de bien parler notre langue

QUEBEC — Recevant le 8 janvier un important groupe de membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec venus lui présenter leurs voeux à l'occasion du nouvel an, Son Exc. Mgr M. Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a insisté sur la nécessité de s'appliquer à bien parler.

Le prélat s'est dit heureux qu'on se préoccupe de plus en plus de la valeur de notre langue et qu'on manifeste un plus grand souci de la bien parler.

Le niveau le plus élevé jamais enregistré pour le 4e trimestre de 1961

OSHAWA — Au cours des trois derniers mois de 1961, les ventes de voitures de tourisme et de camions de General Motors ont atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré pour le quatrième trimestre d'une année. Les ventes au détail représentent en effet 55,807 véhicules, soit une augmentation de 5.6 pour cent par rapport au dernier trimestre de 1960.

En novembre dernier, les ventes ont atteint un niveau record pour le mois, mais elles ont diminué légèrement en décembre, avec 15,454 unités au lieu de 17,108 en décembre de l'année précédente. Cette baisse provient de la grève des usines d'Oshawa et de Windsor de la compagnie. Cependant, les chiffres de ventes pour les dix derniers jours de décembre ont été de 4 pour cent plus élevés que ceux de la période correspondante de 1960.

Pour l'année 1961, le total des ventes au détail de voitures et camions GM neufs au Canada, représente 227,432 véhicules.

Nouveau mets de choix en provenance du Nord

OTTAWA — Les biftecks de bison Sweetgrass feront bientôt leur apparition sur nos tables canadiennes.

Du bison de qualité supérieure sera probablement la première nouveauté gastronomique offerte aux Canadiens en 1962, alors qu'environ 250,000 livres de viande de première qualité provenant du parc national de Wood-Buffalo seront mises en vente d'une extrémité à l'autre du pays au cours de ce mois.

"Les produits alimentaires de provenance nordique offrent aux Canadiens l'occasion de savourer des mets inédits", a déclaré le ministre du Nord canadien, l'hon. Walter Dinsdale. "Ils démentent l'opinion selon laquelle notre cuisine canadienne manque d'originalité".

En plus de la variété Sweetgrass, la viande de bison provenant du parc national d'Elk-Island, en Alberta, sera aussi offerte en vente cette année. Le bison d'Elk-Island n'est pas une nouveauté pour les gens de l'Ouest.

Plus grand troupeau

Le troupeau Sweetgrass a été ainsi nommé à cause de l'herbe tendre qui tapisse son immense pâturage septentrional. Le parc national de Wood-Buffalo, qui mesure 17,300 milles carrés et chevauche la limite entre le nord de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, renferme le plus grand troupeau de bisons connu au monde. Comment expliquer que le bison, presque disparu il n'y a pas si longtemps, soit devenu assez abondant pour qu'on songe à en mettre en vente comme viande de boucherie? Son relèvement spectaculaire est attribuable aux méthodes patientes de la gestion scientifique du gibier en vue de reconstituer les troupeaux et fut une affaire de temps et d'espace.

Recettes

Comme le bison, avant son extermination presque totale, était le roi des plaines de l'Ouest, on offrira aux personnes qui dineront en ville des garnitures de table originales. Il y aura peut-être une reproduction de la marque Sweetgrass fixée au menu ou une carte en forme de tente entre les couverts.

A l'intention des gourmets qui s'intéressent vraiment au bison, on a préparé un recueil de recettes qui offre à celui qui dine en ville tout comme à la cuisinière les meilleurs mets qu'on mangeait à l'époque de la colonisation et d'autres qui font partie du répertoire de la cuisine classique.

Pour obtenir un exemplaire de ce recueil, s'adresser à l'Imprimeur de la reine, Hull, Qué., et prendre soin d'inclure la somme de 35 cents.

Historique

Le plan de vente de la viande de bison fait partie d'un programme d'exploitation des ressources mis en oeuvre par la Division d'expansion industrielle du ministère du Nord canadien à de nombreux endroits dans le Nord. Les biologistes fixent la population actuelle du parc de Wood-Buffalo à environ 11,000 ou 12,000 bêtes; à Elk-Island, le nombre de bêtes s'élèverait à environ 600. En plus des troupeaux qui sont établis dans le parc de Wood-Buffalo, il y a des animaux qui errent en dehors du parc.

Dans ces parages, le relèvement est tel que les chasseurs qui aiment faire de l'équitation peuvent tenter d'abattre eux-mêmes un bison. Chaque chasseur n'a droit d'abattre qu'une bête. Le nombre de permis de chasse au bison accordés au cours d'une année est limité à 100.

Les cowboys

L'époque des grandes battues dans les pâturages du Nord, alors que l'abattage s'effectuait dans des nuages de poussière soulevés par le galop des bêtes, est chose du passé, mais la gestion scientifique du gibier n'a pas adouci les méthodes fondamentales. Il y règne encore une atmosphère de Far West dans laquelle les Indiens jouent le rôle cowboys.

Le bison adulte pèse en moyenne entre 2,000 et 2,200 livres, il mesure six pieds à la hauteur des épaules et 7 pieds de longueur du museau jusqu'à la croupe; ses cornes peuvent avoir une envergure de 30 pouces. C'est donc un animal vraiment imposant.

Beau spectacle

"Seule la muraille de Chine pourrait arrêter ces bêtes lorsqu'elles se ruent dans une clôture", déclare le surintendant du parc, B. E. Olson. Et il ajoute: "Ce sont des colosses magnifiques". Pour redoutables qu'ils soient, les bisons n'échappent pas au programme de gestion du parc et ils s'en portent fort bien.

Un troupeau au galop, vu d'un avion à faible altitude, demeure encore une des scènes les plus extraordinaires et les plus excitantes dans le monde du gros gibier.

La Broquerie

Jours de fête

Durant les vacances de Noël, le Club Sportif offrait sa fête annuelle aux élèves de l'école élémentaire. Il y eut dans le cours de la journée jeux divers, présentation de films, patinage, et le soir, un succulent souper fort apprécié des jeunes écoliers qui sont très reconnaissants à leurs grands amis pour cette journée si divertissante.

Le dimanche 14 janvier, le R. P. N. Sliger, C.Ss.R., chantait la messe de 11 h. et donnait un magnifique sermon sur les vocations religieuses et sacerdotales.

Dans l'après-midi avait lieu la bénédiction des enfants. Une foule de parents et enfants remplissait l'église à cette occasion.

Va-et-vient

Le 14 janvier, Mme Elas Gauthier revenait d'un voyage d'une quinzaine de jours à Saskatoon, où elle a visité ses gendre et fille, M. et Mme Alfred Champagne, une tante, Mme Octave Balcaen, de même que des parents et amis de l'endroit. Pour se rendre à Saskatoon, Mme Gauthier était accompagnée de M. et Mme Denis Nadeau et leurs enfants, qui ont aussi passé quelques jours en Saskatchewan.

M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, Sask., sont en visite chez leurs gendre et fille, M. et Mme Joseph Balcaen. M. et Mme Girardin ont aussi visité un fils, à St-Joseph, de même que des parents et amis de St-Boniface, La Broquerie et des environs.

Baptême

Le 14 janvier: Richard-Fernand-Joseph, fils de Gérard Decelles et de Lina Balcaen. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Balcaen, oncle et tante de l'enfant.

Remerciements

Les paroissiens de La Broquerie sont reconnaissants à M. Marcien Ferland, actuellement à l'Université de Manitoba, pour la magnifique messe de Minuit qu'il s'est donné la peine de venir exercer dans la paroisse durant les derniers mois. Merci également à tous ceux et celles qui ont secondé ses efforts en assistant régulièrement aux répétitions.

Sainte-Claire

Décès

Les funérailles de M. Michel Alarie, époux de Justine Larocque, décédé à l'âge de 86 ans, eurent lieu dernièrement dans l'église paroissiale.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre fils, Lauria, Alexandre, Philippe et Edouard; deux filles, Emma (Mme Albert Langan) et Alice (Mme Florian Lafournaise).

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ste-Agathe

Noces d'or

La santé de Mme Josephat Dorge s'étant améliorée tout dernièrement, sa famille a maintenant décidé de préparer une fête pour commémorer les noces d'or de leurs parents, M. et Mme Josephat Dorge, de Ste-Agathe, le samedi 20 janvier.

Il y aura une messe d'Action de grâces en l'honneur des jubilaires à 4 h. p.m. Ensuite le souper sera servi par la Pâtisserie Pelland, de St-Boniface, pour la famille.

Le soir, il y aura soirée sociale en leur honneur pour tous les parents et amis de la famille.

Toute correction ne paraît pas sur le moment être un sujet de joie, mais de tristesse. Plus tard cependant, elle rapporte à ceux qu'elle a exercé un fruit de paix et de justice. (Heb 12, 11)

Soirée d'adieu à Vawn, le 7 janvier en l'honneur de M. l'abbé G. Pouliot

VAWN — Une belle soirée-surprise eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 7 janvier à l'occasion du départ pour Duck Lake de M. l'abbé G. Pouliot, curé. Malgré le froid et les mauvais chemins, la salle fut remplie de paroissiens de Vawn et de Fairholm qui sont venus montrer leur appréciation pour tout le bien que ce dévoué curé a fait, autant matériel que spirituel, pendant les trois années et demie passées dans la paroisse de Vawn, et les cinq ans dans la paroisse de Fairholm.

Etaient présents à cette soirée, les curés de North Battleford, Léoville, Butte St-Pierre et Edam. La soirée commença par une joute de cartes suivie d'une adresse en anglais lue par M. R. Blanchette et une en français par M. H. Blais. M. Blais fit aussi la présentation de bourses, dons de Vawn et de Fairholm. Mme Higgins présenta un cadeau de la Ligue Féminine Catholique, et Mme Dorval, de Fairholm, un cadeau de la Ligue de cet endroit.

Une chanson appropriée fut rendue par Mmes Aimé Blanchette et Tanguay, de Fairholm, M. Paul L'Heureux et Mme H. Pouliot. M. L. Weber était maître de cérémonies.

Un délicieux goûter fut servi par quelques dames. M. l'abbé Pouliot, ému, remercia les gens pour tout ce qu'on avait fait pour lui pendant son séjour dans ces deux paroisses.

Il partit pour Duck Lake le jeudi 11 janvier.

Bienvenue

Souhaits de bienvenue à M. l'abbé G. Aumont, de Rosthern, nouveau curé de la paroisse.

Va-et-vient

Plusieurs gens sont venus passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents et amis. Une vingtaine de personnes de Debden se rendaient chez M. et Mme Henri Pouliot; M. et Mme A. Blais et leur famille, de St-Paul, Alta, chez M. et Mme H. et Ernest Blais; M. et Mme V. Blanchette et leur bébé, aussi leur fille, Irène, institutrice à Delmas, et leur fils, Léo, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, sont allés chez M. et Mme E. Blanchette, de Fort St. John; Mme Ulrick et sa fille, Patsy, chez M. et Mme John Ulrick; M. Ovila Phaneuf et sa famille, d'Edmonton, et Mme Culenaere, de North Battleford, chez M. et Mme L. Phaneuf; le R. P. Pascal et M. et Mme J. Lavoie, d'Onion Lake, chez M. et Mme Higgins; M. et Mme Paul Dion et leurs deux enfants, de Hardisty, Alta, M. et Mme A. St-Amant et leur famille, de Paradise Hill., Mlle Jeanne Dion, qui prend un cours d'aide garde-malade à Saskatoon, et M. Raymond Dion, d'Edmonton, chez M. et Mme Walter Dion; M. et Mme M. McGuire, de North Battleford, chez leurs parents, M. et Mme Mike McGuire; M. et Mme Turnovoy et leur fils, Marvin, de St-Paul, Alta, chez leurs gendre et fille, beau-frère et soeur, M. et Mme G. Vallière; M. et Mme Ben Nault et leur famille, chez M. et Mme Jim McCaffrey; M. et Mme Jack Harris et leurs enfants, de St-Albert, Alta, et M. et Mme Ernest Fortier, de Moose Jaw, chez leurs parents, M. et Mme O. Fortier; M. et Mme A. Gélinas recevaient leurs enfants d'Edmonton, Saskatoon et de North Battleford.

Les institutrices, Mme Fell et Mlle Céline Boudreau, ont passé les vacances de Noël chez leurs parents à Marcelin et Prince-Albert.

M. et Mme Higgins ont passé la fête de Noël chez M. et Mme Allenby, de North Battleford. Le 26 décembre, ils assistèrent au mariage de leur nièce, Mlle Elaine Lessard, à M. Warren Iverson.

M. et Mme G. Vallière et leurs deux fils ont passé le jour de Noël chez les parents de Mme Vallière, à St-Paul, Alta.

M. Dave Weber a passé une semaine à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Il fut conduit par son fils, Lloyd.

MM. Louis et Ovila Phaneuf ont assisté aux funérailles de leur grand-père, M. J.-H. Phaneuf, à Saskatoon, le jeudi 28 décembre.

Çà et là

M. Paul Fortier s'est accidentellement fait une coupure sur un pied avec un patin. Il a passé quelques jours à l'hôpital d'Edam.

M. Dick McCaffrey, du Yukon, a passé un mois de vacances chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Paul L'Heureux. Mme Aurélie McCaffrey était aussi en visite chez M. et Mme L'Heureux et a fait le voyage à Peace River, où elle a visité ses fils et bru, M. et Mme Willie McCaffrey, et leur famille.

Sincères condoléances à M. et Mme Jim Létourneau à l'occasion du décès de leur nouveau-né.

M. W. Beaudoin a reconduit les collégiens à Prince-Albert le lundi 8 janvier, après les vacances de Noël passées chez leurs parents. Ces derniers étaient Marcel Beaudoin, Claude et Léo Blanchette.

Garry Blanchette est retourné au collège St. Thomas de North Battleford, le dimanche 7 janvier.

M. l'abbé A. Pouliot et M. Henri Pouliot et sa famille ont passé le Jour de l'An chez leurs parents à Debden.

Mlles Patricia et Helen Smith, institutrices à Bladnorth et Spruce Lake, étaient chez leurs parents pour les vacances de Noël.

Mme R. Blanchette a été élue présidente du club de Vawn, à l'assemblée annuelle, remplaçant Mme L. Weber, qui donna sa démission au mois de novembre.

Un joli concert fut donné par les élèves le jeudi 21 décembre, et malgré la tempête et les mauvais chemins, la salle était remplie. Il y eut de belles pièces et chants. La soirée se termina par la scène de la Nativité. Les institutrices et les élèves méritent des félicitations pour un beau programme si bien rendu.

Le 4 janvier avait lieu dans le nouveau presbytère, au lieu de l'assemblée mensuelle, une soirée. En l'absence de la présidente, Mme L'Heureux, Mme Higgins avait préparé un programme de bingo et de jeux. Toutes se sont bien amusées; la soirée se termina par les prières de la Ligue et la bénédiction du directeur, M. l'abbé Pouliot. Un délicieux goûter fut servi par Mmes Blanchette.

Prud'homme

Réunion de Foyer-Ecole

Il y eut réunion générale de Foyer-Ecole le 10 janvier dernier. L'invité d'honneur était M. Raymond Marcotte, gérant du poste CFNS de Saskatoon. Il donna un exposé sur l'orientation de l'adolescent. M. Marcotte était accompagné de M. Roger Dupuis, qui a bien voulu collaborer au succès de cette soirée en adressant lui aussi la parole.

Ce fut une réunion des plus intéressantes qui traita sur un sujet que l'auditoire a à coeur et qui assurément lui sera des plus profitables.

Malades

M. René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse, qui visitait avec sa famille, M. et Mme C.-M. Lepage, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital Université de Saskatoon.

Tous sont heureux d'apprendre que la Rév. Sr Dosithée, hospitalisée depuis quelque temps, va mieux.

Visiteurs

M. et Mme Joseph Poilièvre recevaient à un souper M. l'abbé Paul Carrier ainsi que 15 séminaristes du diocèse de Saskatoon.

Mme Eva Billo et M. et Mme Laurent Osweiller, de Saskatoon, étaient de passage chez leurs amis de Prud'homme, dernièrement.

M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, visitaient chez MM. et Mmes Laurier Lepage et Lionel Loiselle, récemment.

Mme Madeleine Nault et ses enfants ont passé les Fêtes chez leur père et grand-père, M. Henri Bandet.

M. et Mme Auguste Bandet ont visité leur parenté des alentours à l'occasion des Fêtes.

Les collégiens, Ronald, Roger et Daniel Loiselle, Louis Normand, Ronald et Raymond Rivard, sont retournés au collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Jean-Paul et Louis Grimard, au collège de Gravelbourg. Bon succès dans leurs études.

M. Donald Préfontaine était de passage chez M. et Mme Emile Préfontaine.

M. et Mme Devellaire, de Vancouver, passaient les Fêtes chez les parents de cette dernière, M. et Mme A. Desautels.

M. et Mme J.-B. Grimard recevaient les visiteurs suivants, dernièrement, MM. et Mmes Lucien Challfour, d'Arberfield, Emile Neveu, de Marcelin, Edouard Neveu, de Ste-Amélie, et Willy Manipgrain, de Laurier, Man.

MM. Paul Jeanneau et André Poilièvre sont de retour au séminaire de St-Boniface, où ils poursuivent leurs études. Meilleurs succès.

Mlle Dolorès Loiselle est de retour à Marcelin, où elle enseigne. Elle a passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme Adrien Loiselle.

Mlles M.-Claire et Diana Painchaud sont retournées à Regina et Saskatoon, respectivement. Elles visitèrent leurs parents, M. et Mme Ludger Painchaud.

Gravelbourg

Décès

Le mercredi 3 janvier est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg M. Eugène Jacques, âgé de 81 ans.

M. Jacques est né à Contrecoeur, Qué. Il vint s'établir dans l'Ouest en 1912, après avoir épousé Mlle Georgianna Larose, à Verchères, Qué. Il fut forgeron pendant plusieurs années à Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Georgianna Jacques; deux filles, Mme Adrien Lajoie, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., et Mme Lucien Marquis, de Hancover, C.-B.; trois fils, Arthur et Gaston, de Gravelbourg, et Albert, de Laflèche; 41 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 8 janvier à 10 h. a.m. M. l'abbé Maurice Minne officiait. Les porteurs étaient MM. Philippe, Maurice, Paul, Laurent, Eugène et Louis Jacques, tous petits-fils du défunt.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mariage Auger-Gaumond

Le jeudi 4 janvier avait lieu le mariage de Mlle Cécile Gaumond, fille de M. et Mme Jean Gaumond, à M. Paul Auger, fils de M. et Mme Aimé Auger, de Gravelbourg. M. l'abbé D. Dugas bénissait l'union.

La mariée, entrant au bras de son père, portait une robe en satin blanc, garnie de dentelle. Son voile était retenu par une couronne de perles et de pierres de Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Mlle Gertrude Auger, fille d'honneur, portait une robe brun pâle en chiffon et taffetas. Son bouquet se composait d'oeillets jaunes. Elle était accompagnée de M. Arthur Gauthier, de Val Marie, Sask.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion, où 150 invités étaient présents.

M. et Mme Paul Auger résideront à Gravelbourg.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Çà et là

Sincères félicitations à M. et Mme Gérald Béliveau (Lilliane Ellis) à l'occasion de la naissance et du baptême d'une fille, Michelle-Monique. Parrain et marraine, Normand et Marcelle Béliveau, oncle et tante de l'enfant.

A l'école Mathieu, les classes ont recommencé le 8 janvier pour les adultes, et le 13 janvier pour les enfants.

Bon voyage à M. et Mme Henri Rivière qui ont quitté la paroisse et sont allés passer quelques semaines dans le sud des Etats-Unis. Tous leur souhaitent une température plus douce qu'ici.

La grippe, qui vient de frapper la Saskatchewan, a amené bon nombre de citoyens au "séparatisme" forcé, même l'infatigable curé de la Cathédrale St-Jean-Baptiste fut sa victime avant Noël. Tous les paroissiens sont très reconnaissants envers le R. P. Shephen Gattafoni, O.F.M., qui a bien voulu veiller sur le bercail durant l'absence forcée du pasteur.

Bravo aux Dames de l'Autel qui viennent de verser à la paroisse la jolie somme de $1,625 provenant de leurs soupers, bazar, etc., de 1961.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Sont venus passer les Fêtes chez leurs parents et amis: Mlle Colette Bonneau, de Regina, chez ses parents, M. et Mme Jean Bonneau; M. et Mme Ronnie Blais, de North Battleford, et M. et Mme Jack Foley, de Bengough, chez M. et Mme Philias Blais; M. et Mme Rice et leur fillette, de Glasgow, chez leurs parents, M. et Mme J.-D. Drouin; M. et Mme Maynaham et leur famille, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme A. Allard; M. Albert Roy, d'Edmonton, chez sa mère, Mme Léo Roy; M. et Mme Dick Langlois et Mlle Juliette Savoie, de Calgary, chez des parents et amis et chez M. et Mme Delphis Savoie, parents de Juliette; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, et M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Ferland, chez les familles Champigny; M. et Mme H. Promhouse et leur famille, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme L. Sylvestre; M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, chez les familles Piché et Grégoire; M. et Mme Guy Boulianne, de St-Boniface, et M. et Mme Paul Fournier et leurs deux enfants, de Moose Jaw, chez la famille Boulianne; M. Jos. Gareau, de Laflèche, chez ses parents, M. et Mme Médéric Gareau.

Sont allés visiter des parents à l'occasion des Fêtes: M. et Mme W. Winslow, chez leurs filles et gendres, à Stougton et Hume; M. et Mme Michel Bonneau et leur fils, chez leur parent, M. Alex. Laberge, à Ferland; M. et Mme Boulianne et leur famille, chez leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Paul Fournier, à Moose Jaw; M. et Mme Lucien Couture, chez leurs fille et gendre, M. et Mme R. Couture, à Ferland; M. et Mme F. Bellefleur et leur famille, chez des parents et amis à Regina; Mlle Lilianne Martin, étudiante à Sherbrooke, chez ses parents, M. et Mme Albert Martin.

M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, étaient chez leurs parents, M. et Mme Albert Martin.

Mme A. Boutin est venue chez ses enfants, MM. et Mmes G. Granger et L. Lemieux, pour les Fêtes.

Le R. F. Arsène, provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Ottawa, est venu visiter sa communauté à Willow-Bunch, dernièrement.

Mlle Estelle Rainville est venu visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, le dimanche 14 janvier.

M. et Mme Maurice Rabou, de Regina, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 14 janvier.



Le 6 janvier, en l'Oratoire Ste-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine, Qué., 23 Oblates recevaient leurs "Sécurité" dans l'Institut des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée. Aux sixièmes voeux, l'Institut des O.M.M.I. s'engage à considérer ses membres comme perpétuels afin de leur donner la sécurité à laquelle ils ont droit. A cette occasion, un crucifix leur est remis. La messe était célébrée par le R. P. Damien Picard, O.P., frère de Carmelle Picard, Oblate, vicaire à la paroisse Notre-Dame du St-Rosaire de Sherbrooke. Au cours de cette messe, 33 Oblates ont prononcé leurs premiers voeux et 40 renouvelaient leur Oblation. — Les Oblates occupent plusieurs postes dans l'Ouest canadien: au Manitoba, Winnipeg, St-Norbert (Villa Maria), Ste-Rose-du-Lac, St-Ambroise et Fort Alexandre; en Saskatchewan, Prince-Albert et Butte St-Pierre; en Alberta, Edmonton.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 9.55—Ouverture
- 10.00—Messe Dominicale
- 11.15—Revue des nouvelles
- 11.30—Terre Nouvelle
- 12.00—Radio-Journal et Oratorio
- 1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
- 1.30—Petit Lexique de l'humour français
- 2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
- 3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Musique en dinant
- 4.30—Match intercité
- 5.00—Radio-Journal et tour des capitales
- 5.30—Récital du dimanche
- 6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
- 6.30—Petit Concert de Québec
- 7.00—Radio-Journal hors série
- 7.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Le Soleil Brille
- 9.00—Un homme et son péché
- 9.15—Vie de femme
- 9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
- 9.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Coeur à Coeur
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Une demi-heure avec . .
- 12.00—Chronique sport.
- 12.05—Pot Pourri Musical
- 12.15—Nouvelles
- 12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
- 1.30—Miss Music Hall
- 2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
- 2.15—Chansons et Succès
- 2.45—Nos Malades
- 3.00—Requêtes et Refrains
- 3.30—Carnet Mondain
- 3.45—Commentaires
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Nouvelles agricoles
- 4.22—Variétés
- 4.30—Radio-Sacré-C.
- 4.45—Actualités économiques
- 5.00—Coin des Tout-Petits
- 5.30—Club 710
- 6.00—Domicile Adoré
- 6.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 6.30—En Vedette
- 6.45—Le Chapelet en famille
- 8.00—Radio-Journal et Rond Point
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La Pensée du soir

LUNDI

- 1.00—Rien qu'une Chanson
- 1.45—Club Photographie
- 7.00—En Sourdine ou Continental
- 7.30—Université 1961
- 8.30—Orchestre de Chambre
- 9.00—Festivals Européens
- 10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

- 1.00—Chansons de la maison
- 1.45—Fantaisies Musicales
- 7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 7.30—Des idées et des hommes
- 8.30—Concerts symphoniques
- 9.30—Anthologie de la mélodie
- 10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

- 1.00—Paysage de la chanson
- 1.45—A votre santé
- 7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 7.30—Hommes de Science
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

- 1.00—Chanson de la maison
- 1.45—Entracte Musical
- 7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 7.30—Place Publique
- 8.30—Les Petites Symphonies
- 9.00—Les grandes premières
- 10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

- 1.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 1.45—Fantaisie Musicale
- 7.00—En Sourdine
- 7.30—L'aventure de l'homme rouge
- 8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
- 9.00—Orchestre de Radio-Canada
- 10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Variétés
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Chansons et Succès
- 10.00—Radio-Journal et Canadiana
- 10.30—Convertis du 320e siècle
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Au Hasard
- 11.30—Place St-Pierre
- 12.00—Radio-Journal et Opéra
- 3.55—Carnet Mondain
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Musique en dinant
- 5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
- 5.30—Jazz Club
- 6.00—Radio-Journal et Jazz Club
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Soirée de Hockey
- 8.30—Orchestre de l'aérogare
- 9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
- 9.30—Orchestre du Skyline Hotel
- 10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

- 11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède et promotions
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Terre Nouvelle
- 1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 1.15—Refrains de France
- 1.45—Vers demain
- 2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
- 2.30—Petit lexique de l'humour français
- 3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
- 4.45—Programme russe
- 5.30—Match-intercités
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—Musique continentale
- 7.15—Le chapelet
- 7.30—Récital du dimanche
- 8.00—Nos missions
- 8.15—L'Amérique latine
- 8.30—Le petite concert de Québec
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
- 10.10—Cabaret du soir
- 11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin
- 3.15—Vers Bethléem
- 3.45—Le quart d'heure des malades
- 4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Nouvelles agricoles et Musique en dinant
- 5.45—Pour les enfants
- 6.00—Nouvelles et sports

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.25—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles et météo
- 7.40—Bonjour Compatriotes
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Radio-Sacré-C.
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
- 10.15—Vie de Femmes
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 11.30—Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède
- 12.15—Les visages de l'amour
- 12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 12.50—Intermède
- 1.00—Chronique sportive
- 1.05—Touches d'ivoire
- 1.31—Réveil rural
- 1.55—Nouvelles locales
- 2.00—Rien qu'une chanson
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Prince-Albert sur nos ondes
- 3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel

LUNDI

- 6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
- 6.30—Coeur à coeur
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—En vedette
- 7.15—Fémina
- 7.30—L'heure populaire des jeunes
- 8.00—Continental
- 8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
- 8.30—Universités 1961
- 9.00—Radio-Journal et Rond Point
- 9.30—Orchestre de Chambre
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

- 12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 1.05—Un peu de tout
- 2.00—Chanson de la maison
- 6.15—Qu'en pensez-vous?
- 7.00—En vedette
- 7.15—Echos Marials
- 7.30—Radio-Magazine
- 7.45—Porgramme hollandais
- 8.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.30—Concert symphoniques
- 10.30—Les musiciens et leurs poètes
- 11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

- 12.30—North Battleford sur nos ondes
- 1.30—Eventide Memorial Studios
- 2.00—Paysages de la chanson
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Porgramme culturel russe
- 7.30—Fémina
- 7.45—En vedette
- 8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 8.30—Hommes de sciences
- 9.30—Festival
- 11.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

- 12.30—Debden sur nos ondes
- 12.45—Piano Populaire
- 1.05—Artiste de Concert
- 2.00—Chansons de la maison
- 6.15—Méli-mélo
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Omer Dumas ou Variétés
- 8.30—Place Publique
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Les Grandes Premières
- 11.00—Musique de danse

VENDREDI

- 12.30—Fémina
- 12.45—Fanfare
- 1.05—Quelques danses
- 2.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 6.15—Aventures
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—A votre santé
- 8.00—Hier et aujourd'hui
- 8.30—L'Aventure de l'homme rouge
- 9.30—Oeuvre de Bach
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Musique de danse

SAMEDI

- 7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 8.00—Radio-Journal
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Bonjour Compatriotes
- 8.30—Le Wheat Pool
- 8.45—Radio-Sacré-C.
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Visite à la discothèque
- 11.00—Radio-Journal et Canadiana
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Communiqués
- 12.15—L'A.C.F.C.
- 12.30—Place St-Pierre
- 1.00—Radio-Journal, Opéra
- 4.55—Intermède
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Musique en dinant
- 6.00—Bienvenue Saskatchewan
- 7.00—Nouvelles et sports
- 7.15—Musique de danse
- 7.30—Le chapelet
- 7.45—Joute hockey
- 9.15—Succès de la chansonnette
- 9.30—Orchestre de l'aérogare
- 10.00—Radio-Journal, Orchestre du Skyline Hotel
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—Musique pour toi
- 11.30—Nouvelles

Périgord

Va-et-vient

Etaient en visite dans la paroisse durant les Fêtes: M. et Mme Edouard Bernier, de Domremy, et leur fils, Alpide, d'Edmonton, chez leurs enfants, beaux-frères et soeurs, MM. et Mmes J. Mathieu, P. Patenaude, G. Pelletier et Mme R. Thompson; M. et Mme Roméo Plante et leurs fillettes, de Prince George, C.-B., chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Hercule Plante, et leurs frères, soeurs, oncles et tantes; M. et Mme Paul Boutin et leurs fillettes, d'Eldersley, Mlle Jeanne-d'Arc Fortin, d'Humboldt, et M. Cyril Fortin, de Prince George, C.-B., chez leurs parents, M. et Mme Emile Fortin; M. Armand Pelletier, de Quesnel, C.-B., chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Georges et Henri Pelletier, et leurs familles; M. Charles Langlois, de St-Hubert, chez ses frères; M. et Mme Hubert Fuchs, de Wartime, chez leurs parents, M. et Mme Wallace DesRoches, et leur famille; M. et Mme Adéodat Dubé et leur fille, Clarisse, de Prince George, C.-B., chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Analda Gaudet, ainsi que chez leurs frères et oncles, MM. Jean et Gérard Dubé et Georges Marquette; M. Jean-Marie Bossé, employé à Churchill, dans sa famille; M. Adrien Bouchard, de St-Front, chez ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Roland Bossé et Emile Fortin; M. Lorne Marquette, de Prince George, chez ses frère et soeur, M. Maurice Marquette et Mme Henri Pelletier, et leurs familles; M. Adélard Patenaude, de St-Front, chez ses parents, M. et Mme Henri Patenaude, et chez ses frères, Ernest et Laurent, et leurs familles; M. et Mme Allen Schuster et leurs enfants, de Markinch, M. Harvey Choquette, de Lipton, et Robert Choquette, de Yorkton, chez leurs parents, M. et Mme Albert Choquette.

M. et Mme Donat Plante et leur famille sont allés à Zenon Park, dernièrement, visiter leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Rose-Anna Lupien, qui demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme Narcisse Vaillancourt.

M. et Mme Emile Fortin ont visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Boutin, à Eldersley, pour le Jour de l'An.

M. et Mme Médéric Caza sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Charles Bremner, à Saskatoon.

Mlle Jeannine Plante, de Gravelbourg, Mlles Juliette Plante et Alice Langlois, du couvent de Prud'homme, ont visité leurs parents respectifs, MM. et Mmes Donat Plante et Henri Langlois.

Malades

Mlle Elsie Langlois, fille de M. et Mme Henri Langlois, qui est dangereusement malade, a été transportée par avion à l'hôpital de l'Université, où elle a subi une grave opération.

Mme Raymond Mathieu est hospitalisée à Kelvington.

Prompt rétablissement à ces malades.

Concert

Le dimanche 7 janvier avait lieu, dans la salle paroissiale, le concert de Noël des enfants de l'école. Il a dû être retardé à cause de la grippe qui ravageait la paroisse, avant Noël.

Messe de Minuit

Le chant de la messe de Minuit, exercé par les religieuses, fut très bien réussi. L'assistance a été nombreuse, malgré la température froide.

Le cardinal Léger sacrera Mgr Carter le 2 février 1962

MONTREAL — Son Exc. Mgr G. Emmett Carter, qui a été récemment nommé évêque titulaire d'Altiburo et auxiliaire à London, Ontario, sera sacré le vendredi 2 février prochain, à 9 h. 30 du matin, en l'église Notre-Dame de Montréal, par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger.

Les évêques co-consécrateurs seront NN. SS. John Cody, évêque de London, et Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie.

Les sermons seront prononcés par NN. SS. Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, et Philip F. Pocock, évêque-coadjuteur de Toronto.

James Gardiner meurt à 78 ans

BALCARRES, Sask. — Le très honorable James G. Gardiner, qui avait été deux fois premier ministre de la Saskatchewan et qui avait détenu le ministère de l'Agriculture à Ottawa pendant 22 ans, est décédé le 12 janvier à l'hôpital de Balcarres, à l'âge de 78 ans.

Son fils, James Wilfrid, député de Melville au Parlement de la Saskatchewan, était à ses côtés au moment de sa mort.

M. Louis St-Laurent, ex-premier ministre du Canada, a rendu hommage à la mémoire de M. Gardiner.

"C'est avec regret, dit-il, que j'ai appris la mort de mon ancien collègue et ami, l'hon. J. G. Gardiner, bien que je savais déjà qu'il était gravement malade.

"Nous avons travaillé ensemble pendant seize ans en tant que membres du gouvernement, et j'ai pu apprécier son grand dévouement à la cause du peuple canadien et plus particulièrement au service des communautés rurales.

"Je suis sûr, dit M. St-Laurent, que tous ceux qui l'ont connu se rappelleront longtemps sa longue et fructueuse carrière".

M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a appris avec regret le décès de M. James Gardiner et il formule sa sympathie à l'adresse de la famille en deuil:

"J'apprends avec un immense regret la mort de l'honorable James Gardiner, dit-il. Les sentiments d'amitié qui nous liaient depuis nombre d'années ont toujours été pour moi une cause d'orgeuil.

"Celui dont nous déplorons la perte aujourd'hui a été un grand Canadien. Pendant près de cinquante ans, il a été au service de ses compatriotes soit comme ministre de l'Agriculture dans le gouvernement fédéral, soit comme premier ministre de la Saskatchewan, ou comme député à la législature de cette province.

"M. Gardiner a eu le grand mérite (et avec le succès que l'on connait) de diriger la politique agricole du Canada durant les périodes difficiles de la guerre et de l'après-guerre.

"Je m'associe à tous ceux qui déplorent aujourd'hui la disparition de ce grand homme pour offrir mes condoléances à Mme Gardiner et aux membres de sa famille."

Les chefs des deux grands partis fédéraux ont rendu hommage à M. Gardiner, à Ottawa. Le premier ministre John Diefenbaker a déclaré que le départ de M. Gardiner prive la Saskatchewan de l'un de ses fils les plus distingués. "Peu d'hommes, a-t-il dit, ont mené une vie politique aussi longue, aussi active et aussi variée que James Gardiner". M. Lester a, pour sa part, déclaré: "Le Canada a perdu l'un des plus éminents de ses hommes publics, un homme qui l'a servi avec ferveur, énergie et imagination au cours d'une vie politique d'une durée de presque un demi-centenaire. Le parti libéral a également perdu l'un de ses meilleurs membres et de ses plus loyaux.

Biographie

Né à Farquhar, Ontario, le 30 novembre 1883, M. James Gardiner a eu le rare honneur d'être deux fois premier ministre de sa province d'adoption, la Saskatchewan, avant de devenir ministre fédéral de l'Agriculture, dans le cabinet King, le 4 novembre 1935.

Cultivateur, M. Gardiner est entré en politique en 1914 et il y est demeuré jusqu'aux élections fédérales de mars 1958 où il fut défait par le candidat conservateur, M. J. N. Ormiston.

En Saskatchewan, on l'a vu ministre de la Voirie, en 1922, premier ministre de 1926 à 1929 et de nouveau premier ministre en 1934 et 1935, année de son départ pour Ottawa où il devenait ministre de l'Agriculture. Durant la guerre, de juillet 1940 à juin 1941, il a détenu le portefeuille des services nationaux de guerre, tout en demeurant ministre de l'Agriculture, poste qu'il a occupé jusqu'aux élections de juin 1957. Nommé au Conseil privé de Londres le 1er janvier 1947, il avait de ce fait droit au titre de très honorable.

Butte St-Pierre

Mariage Orosez-Théberge

Le jeudi 28 décembre, dans l'église St-Pierre de Butte St-Pierre, fut célébré le mariage de Mlle Thérèse Théberge, fille de feu M. Joseph Théberge et de Mme Théberge, à M. Joseph Orosez, fils de M. et Mme Martin Orosez, de Spiritwood.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé L.-P. Pelletier, curé.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son beau-frère, M. Laurent Beausoleil. Les filles d'honneur furent Mlles Rose Girard et Darlene Orosez.

MM. Henri Doucette et Hervé Théberge étaient garçons d'honneur. Les servants de messe étaient MM. Arthur Monceau et Jim Orosez.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez Mme Théberge. Le souper eut lieu au Centre Communautaire de Spiritwood.

Les nouveaux époux résideront sur leur ferme, à Spiritwood.

Souhaits de bonheur aux jeunes époux.

Une enquête sur la délinquance juvénile

OTTAWA — M. Fulton, ministre de la Justice, a annoncé qu'une étude spéciale sera faite sur la délinquance juvénile, sur sa nature, son étendue et les moyens de la combattre.

Cette enquête sera faite par une commission du ministère Canadien de la Justice dirigée par M. Allan MacLeod, commissaire des pénitenciers.

M. Fulton a déclaré à une conférence de presse que cette commission devrait mettre moins d'un an à lui présenter un rapport.

Invitation générale

On demandera à la commission de recommander des mesures susceptibles d'être prises par le parlement et le gouvernement fédéraux et de prévoir comment lier ces mesures aux programmes des gouvernements provinciaux et des groupements privés.

Ces groupements et le public seront invités à faire des requêtes par écrit auprès de la commission. Des discussions privées auront lieu dans tout le Canada.

L'un des problèmes que se posera la commission sera de définir la délinquance juvénile, a déclaré M. Fulton.

Ferland

Messe de Minuit

La messe de Minuit, célébrée par le R. P. Albert Fournier, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, fut suivie de la messe de l'Aurore, durant laquelle plusieurs beaux cantiques furent chantés. M. l'abbé J. Bernier assistait au choeur et aida à distribuer la sainte communion. La troisième messe, celle du jour de Noël, fut célébrée par M. l'abbé J. Bernier, à 10 h. 30, et une autre par le R. P. Fournier à 11 h. a.m. Le Père Fournier célébra aussi une messe au Jour de l'An.

Va-et-vient

Mgr G. Couture, P.D., curé de Ponteix, M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, les RR. PP. A. Fournier, B. Paris et F. Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient en visite au presbytère.

Mgr G. Couture, ainsi que Mlle Liliane Couture, visitait M. Jos. Couture.

M. Lionel Fournier, étudiant en médecine à l'Université d'Ottawa, est venu passer les vacances de Noël chez M. et Mme Aristide Fournier, et il visita aussi d'autres parents.

M. et Mme Raymond Fournier et leur bébé visitaient les familles Aristide Fournier et Chabot.

M. Edmond Chabot, de Regina, visitait des parents à Noël.

Mlles Marian et Rita Fournier, Noëlla Morin, Monique Boisvert, Hélène Morin, Cécile Chabot et Denise Massé étaient chez leurs parents.

Mlles Gertrude, Jeannine et Laurette Chabot, institutrice et gardes-malades, respectivement, de Calgary, ont passé leur congé chez M. et Mme Jos. Chabot et autres parents.

Les collégiens Robert Laberge, Maurice Fournier et Adrien Brisbois sont retournés continuer leurs études au collège de Gravelbourg après avoir passé le congé des Fêtes chez leurs parents.

Etaient en visite à l'occasion des Fêtes: M. et Mme E. Kupchyk et leur famille, de Regina, M. et Mme Albert Marcotte et leur famille, d'Assiniboia, M. et Mme Michel Doneaux et leur famille, de Swift Current, M. et Mme Louis Fournier, de Meyronne, chez leurs parents; M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, M. et Mme Paul-E. Lacasse, de Cadillac, M. et Mme Léonard Bouffard et leur famille et Mlle Denise Boutin, de Gravelbourg, ainsi que Mlle Monique Bouffard, chez M. Ephrem Bouffard; M. l'abbé Adrien Chabot, de Vanguard, et Mme Avila Chabot chez M. Rosaire Chabot et autres parents; M. et Mme Robert Fauchon et leur famille, d'Assiniboia, chez M. et Mme Thomas Fauchon; Mme Roberte Fauchon, de Gravelbourg, chez M. René Fauchon et autres parents; M. et Mme Armand Laberge et leur famille, de Moose Jaw, chez M. et Mme Alex. Laberge; M. et Mme Raymond Ponteaux et leur famille et M. et Mme Hubert Mercier et leur bébé, de Regina, MM. et Mmes Marcel Nobert et Henry Bolen, de Gravelbourg, M. et Mme Gérard Monette et leur famille, de Meyronne, chez M. et Mme Adrien Brisbois; M. et Mme Yoland Deshaies et leur famille chez M. et Mme Charles Fournier; M. et Mme Elphège Morin et leur fille, Agnès, de St-Boniface, chez les familles Morin et Couture; M. et Mme Camile Dion et leur fille, de Delmas, Sask., ont visité la famille Sylvio Clermont et autres parents; M. et Mme Armand Laberge et leur famille, de Moose Jaw, chez M. René Couture; MM. et Mmes François Clermont et E. Daron, de Regina, chez M. et Mme Sylvio Clermont; le R. P. Albert Fournier, O.M.I., chez ses parents, Mlle Rita Fournier, journaliste à Montréal, chez ses parents, M. et Mme Aristide Fournier, et autres parents; M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, chez leurs enfants, M. et Mme René Couture; M. et Mme C. Kneleca et leurs deux fillettes, d'Edmonton, chez les familles Louis, Gaston et Gérard Fournier; M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, ainsi que M. et Mme Michel Bonneau et leur bébé, Paul, de Willow-Bunch, chez leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge; Mlle Antoinette Chabot, de Calgary, M. Marcel Chabot, de Moose Jaw, M. et Mme Collin et leur famille, de St-Victor, et M. et Mme Boutin, d'Assiniboia, chez M. et Mme Antonio Chabot.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille allèrent à Ponteix le jour de Noël, chez M. et Mme Raymond Chabot.

Les religieuses passèrent le congé des Fêtes au couvent de Ponteix.

Election d'un marguillier

M. Wilfrid Lacasse fut réélu marguillier pour un deuxième terme. Félicitations!

Dames de la paroisse

Mme Charles Fournier accepta d'être encore présidente, Mme Valmore Couture, 1ère vice-présidente, Mme Victor Clermont, 2e vice-présidente, et Mme Alex. Laberge, secrétaire.

Funérailles de Mme Hervé Lizée chantées à Laflèche le 8 janvier

LAFLECHE — Le lundi 8 janvier avaient lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme Hervé Lizée, de cette paroisse, décédée subitement le 5 janvier, à l'âge de 70 ans. M. l'abbé A. Moquin, curé, chantait le service funèbre, assisté de MM. les abbés Philippe Jérôme et Lucien Poulin, comme diacre et sous-diacre. Le chant était dirigé par M. R. Belcourt.

Les porteurs étaient trois neveux de la défunte, MM. Yvon, Marcel et Roland Tétreault, et trois cousins, MM. André et Robert Lizée et Adolphe Kuffner.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Gilles, de Glentworth; quatre petites-filles; cinq soeurs, Mme Thomas Fugère, de Champlain, Qué., Blanche (Mme Lucien Desaulniers), de Shawinigan Falls, Mlle Justine Toutant, de Champlain, Germaine (Mme E. Tétreault), de Laflèche, Mme Gérard Lafontaine, de Dryden, Ont.; trois frères, Eugène, de Montréal, Yvon et Léo, de Champlain.

Mme Hervé Lizée (née Marie Toutant) naquit à Champlain, Qué., et se mariait en cette paroise en 1918. La même année, le jeune couple vint s'établir sur une ferme au sud-est de Glentworth. En 1955 ils se retirèrent au village de Laflèche, dans une jolie demeure. Mme Lizée était l'idéale de la femme chrétienne, fervente et charitable, et possédait un bon coeur d'épouse, de mère et d'amie. Ce sera un grand vide pour tous ceux qui l'ont connue et aimée. Elle était membre de l'archiconfrérie des Dames de Ste-Anne.

Après les funérailles, parents et amis se réunirent chez M. Hervé Lizée, où un repas fut servi par les Dames de Ste-Anne.

Remerciements

La famille Lizée désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes charitables qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette épreuve et tout particulièrement au Dr J.-M. Morin pour son dévouement.

Autre décès

M. René Rosy, de St-Boniface, est décédé à l'âge de 86 ans. Il était le père de M. Albert Rosy, de Laflèche. Un ancien de la paroisse, il était venu au pays en 1909 avec sa famille et se retira à St-Boniface en 1949. M. R. Rosy fut des plus actifs dans la construction de l'église et du couvent actuel. Il fut Chevalier de Colomb pendant plusieurs années et était estimé de tous.

Ça et là

Le mardi soir 12 décembre, les percepteurs de la souscription paroissiale se réunirent dans la salle paroissiale pour une soirée récréative organisée par M. le Curé en reconnaissance de leur zèle.

Mme Jean Hanham est revenue d'un voyage d'un mois dans sa famille à Yorkton.

M. François Bourassa, de Montréal, passait le temps des Fêtes chez ses parents, M. et Mme T.-H. Bourassa.

Mme Berthe Gaucher, de Coderre, passa une couple de jours au presbytère.

Mme Maurice Verbek recevait des amies à un après-midi récréatif en l'honneur de Mme Louise Verbeke, pensionnaire au Foyer d'Youville de Gravelbourg, qui célébrait son 80e anniversaire de naissance.

M. et Mme Albert Parent et leur fils, Edouard, se rendaient au chevet de Mme Oswald Salvail, à Vancouver. Mme Salvail est la soeur de M. Parent.

M. Roger Clermont conduisait Mme N. Leclaire et sa famille au chevet de Georges, dangereusement malade à Regina.

Les personnes suivantes passèrent le temps des Fêtes dans leurs familles: M. et Mme Harvey Bazinet, R. Verbeke, Wilfrid Périgny, Claude Desmarais ainsi que Michel Klein, du collège de Gravelbourg; Mlles Rosabelle Croisetière, Carmen Lizée, Léona Perry, Eveline Toupin, Laurette Martineau, Rose-Marie et Jeannine Desmarais.

M. et Mme W. Babak, de Saskatoon, allèrent viter leur mère, Mme A. Jan, et leur soeur, Mme Jos. Périgny. Leur fille les accompagnait.

M. et Mme Léo Dumaine, de Weyburn, visitèrent leurs parents.

M. et Mme J. Minne passèrent quelques jours à Radville, récemment.

M. Edouard Clermont est revenu dans sa famille après avoir passé quelques semaines dans les hôpitaux de Regina.

M. et Mme J. Kuffner et leur famille visitèrent leur mère et grand-mère, Mme F.-X. Lizée.

Lac Pelletier

Ça et là

M. l'abbé Roger Ducharme a visité l'école Neuville, le 18 décembre. Mlle Boisvert le remercie de sa belle visite.

M. et Mme Georges Pellerin et leur fils, Claude, ont visité leurs parents, M. et Mme Arthur Tremblay, ainsi que M. et Mme E. C. Collins, de Moose Jaw. Ils ont ramené Mlle Mariette Pellerin de l'école secondaire de Moose Jaw, pour les vacances de Noël.

M. et Mme Lucien Laverdière visitèrent M. Sylvain, hospitalisé à Ponteix.

M. et Mme Narcisse Laverdière, qui visitèrent la province de Québec pendant deux mois, sont de retour dans la paroisse. Ils rendirent visite au frère de M. Laverdière, qui était très malade. Souhaits de prompt rétablissement à ce dernier.

M. et Mme Lucien Levasseur et leurs enfants ont visité leurs parents, M. et Mme Narcisse Laverdière, ainsi que leurs frères et beaux-frères, André, Lucien et Elphège Laverdière, à St-Brieux.

M. et Mme Fred Trepanier et leurs enfants, du Manitoba, ainsi que Mlles Madeleine et Claire Monette sont venus visiter Mme Jos. Monette et Mlle Irène Monette. Mme Monette est la mère de Mme Trepanier.

Messe de Minuit

Sincères remerciements à M. et Mme Trepanier ainsi qu'à Mlles Claire et Madeleine Monette, qui ont aidé au choeur de chant de Lac Pelletier pour la messe de Minuit. Cette belle messe fut chantée par le R. P. P. Plamondon, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg. Un merci spécial au Révérend Père.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Pellerin et leur famille se rendirent à Courval pour la messe de Minuit et passèrent le jour de Noël chez MM. et Mmes Marcel et Jean-Guy Tremblay.

M. et Mme Auguste Unvois visitèrent MM. et Mmes Aristide Unvois, Emile Perces, Lemarelec Robertson et Marcel Perces, à Noël.

M. et Mme Armand Unvois se rendirent chez M. et Mme Cliff Paul, parents de Mme Unvois.

M. et Mme André Fittig et leur fillette, ainsi que M. Armand Pelletier, passèrent les Fêtes chez M. et Mme A. Pelletier.

MM. et Mmes Georges Lacasse et Arthur Tessier visitèrent M. et Mme Jos. Tessier.

Les famille Michael St-Jacques, Marcel Laverdière, Henri Perron et Dwane Sherwick se rendirent à Ponteix pour le souper du Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme Aristide Laverdière.

M. David Monette, du Manoir St-Joseph de Ponteix, était en visite chez ses enfants et sa parenté, à Lac Pelletier.

Mlle Marcelle Monette, accompagnée de M. Bouvier, de Gravelbourg, visita sa mère, Mme Jos. Monette, sa soeur, Irène, et la famille Létourneau.

M. et Mme Robert Allary se rendirent à Moose Jaw pour visiter Mme Béatrice Allary et M. et Mme Labrie, grands-parents de M. Allary. Ils se sont rendus à Verwood chez M. et Mme Bob Morgan. Mme Morgan est la soeur de M. Allary.

M. et Mme Amédée Robitaille se rendaient à Hinton, Alta, pour le Jour de l'An. Ils ont visité MM. et Mmes Stelfax et Noël Robitaille.

Les élèves sont de retour à l'étude après avoir passé de belles vacances. Mlle Boisvert, institutrice, a repris son enseignement.

M. Joseph St-Jacques est venu passer quelque temps avec son frère, M. Aquilla St-Jacques.

M. et Mme Gérard Fourny étaient en visite chez M. et Mme Jos. Dumesnil, dernièrement.

Les familles Fourny et Côté ont passé la Noël chez M. et Mme Jos. Dumesnil.

M. et Mme Irvin Studer sont venus visiter leurs amis à Lac Pelletier, dernièrement.

M. l'abbé M. Pavlu s'est rendu à Hodgeville visiter M. l'abbé Kuveneck, confrère et ami.

M. et Mme Lucien St-Jacques, de Cadillac, étaient à Lac Pelletier pour Noël, en visite chez leur parenté.

Jackfish

Ça et là

M. et Mme D. Arcand, accompagnés de leur mère et belle-mère, Mme Gérard, sont partis à St-Norbert, Man., visiter leur fils, au noviciat des Oblats, et autres parents des endroits environnants.

M. et Mme David Dion, ainsi que M. Edmond Gagné, sont partis en Colombie-Britannique pour un voyage de quelques semaines.

Prompt rétablissement et retour au foyer à M. Emile Arcand encore hospitalisé.

Debden

Décès

Mme Joseph Laitres (née Exilia Roy) est décédée le 6 janvier, à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Mme Laitres, âgée de 82 ans, demeurait à l'hospice de Prince-Albert depuis quelques années.

La défunte laisse dans le deuil six filles, Laure (Mme Théodore Gaudreault) et Eva (Mme Raoul Beaulac), de Debden, Léontine (Mme Georges Tétrault), de Capasin, Sask., Jeannette (Mme Donat Hêtu), Léa (Mme Alphonse Doré) et Thérèse (Mme Ernest Chrétien), de la Colombie-Britannique; quatre fils, Joseph et Philippe, de Debden, Albert et Emile, de la Colombie-Britannique.

La dépouille mortelle a été exposée chez M. Raoul Beaulac. Le mardi 9 janvier, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, chanta la messe de Requiem. M. Achille Tétrault, de Capacin, portait la croix. Les porteurs étaient MM. Joseph, Achille, Yvon et Lucien Beaulac, ainsi que MM. Victor et Philippe Tétrault, tous petits-fils de la défunte.

Va-et-vient

A l'occasion du décès de Mme Laitres, M. et Mme Georges Tétrault et leurs enfants, Mme Rocheleau, MM. Achille, Emile et Philippe Tétrault, de Capacin, Mme Roger Côté, de Domremy, et MM. Victor et Léonard Tétrault, de Melfort, étaient de passage chez M. Raoul Beaulac.

M. et Mme Joseph Voisin ont eu le plaisir d'avoir la visite de leur fils, le R. P. Guy Voisin, O.M.I., d'Hobbema, Alta.

MM. Gilles Bilodeau, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, Normand Bilodeau, de Portage-la-Prairie, Man., ainsi que M. Denis Desrochers, étudiant à Saskatoon, ont passé le congé des Fêtes chez leurs parents respectifs.

M. Omer Bisson est allé faire un voyage dans la province de Québec.

Mme Omer Blais et son frère, M. Wilfrid Paquette, de la Colombie-Britannique, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Georges Paquette.

M. et Mme Alphonse Rouillard et leurs deux enfants, d'Edson, Alta, sont venus visiter Mme Lucie-Anna Lajeunesse.

M. Charles Cyr a été réélu marguillier.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Casimir Charpentier et à M. Thomas Blais, hospitalisés à Big River, ainsi qu'à M. Omer Lajeunesse à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Saskatoon

Reunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique des Sts-Martyrs-Canadiens eut lieu dans la salle paroissiale le lundi 8 janvier, sous l'habile présidence de Mlle Lucille Marcotte.

Le directeur, M. l'abbé B. de Margerie lut l'Evangile du dimanche suivant, "Les noces de Cana", et expliqua que Dieu était présent au mariage de Cana et veut être présent à tous les mariages catholiques.

La présidente offrit, de la part de tous les membres de la Ligue, des sympathies à Mme Albert Gauthier à l'occasion du décès de son père, M. Joseph Phaneuf.

Bingo

Les gagnants des prix d'entrée du bingo furent M. l'abbé Pich, MM. Raymond Beaulieu et J.-D. Rainville. Le comité remercia M. D. Doney d'avoir joué du violon; Mlles Sylvia et Marilyn Bandet, pour le chant; M. Claude Sénécal, pour les morceaux de piano; M. Roger Dupuis, d'avoir été maître de cérémonies; M. Marcel Préfontaine, pour avoir dirigé les chansons à répondre; aux messieurs qui prenaient la charge du bingo et aux dames qui s'occupaient du goûter. Un merci spécial aux commercants pour les cadeaux donnés en prix. Le bingo remporta $400.

Retraite fermée

La présidente félicita les dames et demoiselles pour leur bonne assistance à la retraite fermée à Queen's House. Le prédicateur a été des plus appréciés par les retraitantes.

Vente

La vente d'articles usagés a été un succès. Les organisatrices de ce projet étaient Mmes G. Masson, A. Perreault et J. Demers.

La partie de cartes de Noël pour les enfants catholiques de l'école des sourds a été aussi un grand succès. Mmes Aimé Loiselle et Gérard Phaneuf se sont occupées de l'achat des cadeaux. Mme Henri Marcotte se chargea du délicieux goûter, aidée de Mlle Lucille Marcotte, Mmes Irène Ouellette, F. Landry et René Sirois. Un programme très apprécié par les enfants a été présenté par M. C. Sebestyn et sa troupe d'acrobates.

M. l'abbé B. de Margerie rehaussa la fête par le dépouillement de l'arbre de Noël. La soixantaine d'enfants présents étaient très heureux de leurs cadeaux.

Remerciements

Sincères remerciements aux dames qui allèrent nettoyer la maison des retraites Queen's House. Le premier groupe comprenait Mme R. Turcotte, Mlles Dolorès Sirois, Louella Blanchette et Rollande Baillargeon, Mmes Roger Dupuis et Aimé Loiselle. Le deuxième groupe était composé de Mmes Auguste Bandet, Charles Papen et Armand Perreault, Mlles Rose-Hélène Gaudet et Léonette Gareau.

La réunion se termina par un goûter servi par Mmes H. Marcotte et F. Landry. Des films intéressants, "Les enfants des montagnes", "Voleur des rêves", "Chaine et pièges sur le Skeena" et "J'ai 25,000,000 d'enfants", avec Danny Kaye, furent présentés par gracieuseté de M. Alfred Champagne, de l'Office National du Film.

Messe de Minuit

La messe de Minuit a été chantée par M. l'abbé B. de Margerie, curé. La chorale Pie X, sous la direction de M. Raymond Marcotte, exécuta des cantiques pendant la messe de l'Aurore.

Çà et là

M. Jean-Paul Descoteaux est allé visiter ses parents et amis dans le Québec, à l'occasion du Jour de l'An.

Le dimanche 31 décembre, le Saint Sacrement a été exposé toute la journée afin que les paroissiens remercient le Tout-Puissant des nombreuses grâces reçues durant l'année 1961.

La paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens a maintenant un bulletin paroissial des plus intéressants, qui est distribué après les messes du dimanche.

M. et Mme Alfred Champagne ont reçu la visite de Mme Elas Gauthier et de M. et Mme Denis Nadeau et leur famille, de La Broquerie, Man.

Mlles Lise et Joanne Dandenault, de St-Pierre-Jolys, Man., visitaient leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Préfontaine, et leur famille, à l'occasion de Noël.

Prompt rétablissement à Mme G. Forget, M. H. Deschamps et Mlle D. Bénard, malades de la paroisse.

M. et Mme Aimé Loiselle passaient la fête de Noël avec leurs fille et gendre, M. et Mme David Campbell, et leur fils, de Winnipeg. Ils visitaient aussi leurs amis, M. et Mme Louis Boileau, à Regina.

Mme A. Normand a passé les Fêtes avec ses enfants, à Rosetown.

Mme J. Marechal et Mlle Jeannette Maréchal, de Domremy, étaient en visite chez M. et Mme Henri Marcotte.

Mme Florence Bessette, de Lake Lenore, vient de déménager à Saskatoon et est la bienvenue dans la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens.

M. Théo. Préfontaine, secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, se rendit à Léoville pour la réunion de la Caisse Populaire et donna un discours. M. Ronald Préfontaine l'accompagnait.

M. et Mme Ronald Dupuis, de Winnipeg, et M. et Mme Lionel Loiselle et leurs fils, de Prud'homme, étaient en visite chez M. et Mme Aimé Loiselle.

Mme Clarence Baril, de Vancouver, C.-B., Mme Edwin Altrogge, de St. Benedict, M. et Mme François Normand et leur famille et M. et Mme Louis Jeanneau, de Prud'homme, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme G. Masson.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

On ne se laisse pas rouiller

Le premier semestre terminé, les collégiens sont bannis de leur "Alma Mater". Ils partent désolés, d'une tristesse inconsolable, pour le toit paternel! Le collège est désert, mais les collégiens restent actifs. A Gravelbourg, deux grosses parties de hockey pour les gars. Une contre les "Hornets", gagnée avec un avantage de quatre points. L'équipe des "Hornets" n'était pas à son plein pouvoir mais la lutte fut chaude. Une seconde partie fut jouée contre les "Hawks", juvéniles de cette ville, et quoique la partie finit au compte de 6 à 6 après 10 minutes de temps supplémentaire, la joute fut un véritable succès si l'on considère l'esprit sportif des deux équipes. La rumeur nous est parvenue qu'aux environs de Willow-Bunch, les collégiens n'étaient pas inactifs non plus et que certains ont joué jusqu'à dix parties.

Maintenant de retour au collège, les sports organisés recommencent. Au gouret, cinq équipes du collège entreront en compétition avec l'extérieur. Les "Bantams" on déjà joué une partie, ainsi que les juvéniles. Les Alouettes, au moment où nous écrivons ces lignes jouissent par anticipation de la victoire qu'ils espèrent remporter lors de leur première joute contre les "Hornets", le 15 janvier.

Au ballon-panier, nos représentants ont pris part, très honorablement comme toujours au fameux tournoi de Weyburn. Ils ont remporté une victoire facile dans leur première partie mais ont manqué de justesse la deuxième qui fut gagnée par l'équipe qui allait, le même soir, remporter pour la huitième fois consécutive les honneurs du tournoi.

Les sports organisés du collège reprendront bientôt. C'est avec un regret sincère que nous avons appris que le curling ne fonctionnera pas cet hiver parce que les travaux n'ont pu être complétés avant la première gelée.

Nous souhaitons bonne chance à tous les sportifs et nous espérons que tous pourront dire à la fin de la saison: "Moi, j'ai de l'esprit sportif dans les joutes."

Philippe LAFRANCE.

* * *

La rentrée: 8 janvier

Quel désastre! Les vacances sont finies. Sacre bleu! Il faut empaqueter ses petits et retourner aux études. De tous les coins des Prairies les élèves arrivent; les uns en automobile, d'autres par autobus et par train. Un petit nombre seulement arrivent le 8, à cause de la tempête et des grandes routes qui étaient très glissantes et dangereuses.

Durant les deux premiers jours qui ont suivi l'entrée, les élèves étaient tous plus tranquilles qu'à l'ordinaire. Tour à tour, ils se sont rendus voir tout le personnel du collège pour leur offrir leurs voeux sincères d'une bonne et heureuse année. Au pavillon et dans les corridors on parlait des activités des vacances et des projets de l'année encore toute fraiche. Certains, une petite larme dans le coin de l'oeil, rappelaient le doux souvenir de la gentille demoiselle qu'ils avaient héroïquement laissée pour venir reprendre les études. Ces malheureux auraient pu faire pleurer le plus endurci des crocodiles.

Les classes ont recommencé le premier jour avec le programme régulier. Diable d'affaire, que ces quatre premiers cours furent longs. Ce fut une bataille continuelle entre l'attention et le sommeil. Tantôt l'un avait le dessus, tantôt l'autre gagnait.

En récréation, les premiers jours furent occupé au nettoyage des patinoires. Ce supplice terminé, le hockey reprit à pleine force. Les Alouettes semblent prêt à remporter tous les trophées: tant les joueurs de hockey que ceux du ballon-panier.

Claude-R. BISSON.

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

Les membres de la branche de la paroisse St-Joseph étaient en charge du banquet offert aux agents de la "Saskatchewan Government Insurance" en conférence à Prince-Albert, ainsi qu'à leurs épouses, aux membres de la presse, de la radio et de la télévision. Son Hon. le maire J.-M. Cuelenaere occupait la place d'honneur près de M. H. L. Hammond et des hauts dignitaires de cette compagnie.

L'assemblée de la branche générale de la Ligue Féminine Catholique eut lieu le mardi 9 janvier dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, sous la présidence de Mme M. McDonald, qui ouvrit la réunion par la prière usuelle et l'hymne à Notre-Dame du Bon Conseil. S'adressant aux membres présents, Mgr J.-A. Boucher expliqua brièvement le besoin de cette organisation pour aide financière, mais plus particulièrement pour aider le côté spirituel en ce qui concerne cette paroisse.

Les fonctions assignées aux différentes branches pour le mois de janvier furent les suivantes: visites au Mont St-Joseph, la branche Centrale; visites à l'hôpital Victoria, celle de l'Ouest; visites à l'hôpital mental de North Battleford et transport des enfants à l'Académie de la Présentation de Marie, la branche Hill. En février, le transport sera assuré par la branche de l'Ouest, et en mars par celle de l'Est. A la branche Marian incombera la tâche de servir le goûter à la prochaine réunion mensuelle.

L'acte de consécration et la bénédiction de Mgr J.-A. Boucher, aumônier, termina la séance. Le goûter fut servi par la branche française.

Les parents et amis de M. l'abbé J.-A. Coursol seront heureux d'apprendre que ce dernier est sorti de l'hôpital, où il fut retenu pour une pneumonie.

Premiers nouveau-nés

M. et Mme Nelson Caron, de 131, 24e rue Ouest, à Prince-Albert, sont les heureux parents du premier nouveau-né de Prince-Albert pour 1962. Il naquit à l'hôpital Ste-Famille à 3 h. 17 a.m., et pesait 7 livres. C'est aussi le premier enfant de M. et Mme Caron, qui reçurent un grand nombre de cadeaux.

Le second bébé de l'année à Prince-Albert fit son apparition à l'hôpital Victoria Union, quelques heures plus tard. Les heureux parents sont M. et Mme Murray Fines, de 537, 12e rue Ouest. L'enfant reçut une cuiller en argent.

Félicitations aux parents des nouveaux-nés.

Décès

M. E.-Emile Daniel, de St-Louis, Sask., est décédé subitement chez lui le mardi 26 décembre. Les funérailles eurent lieu le jeudi 28 décembre.

En voyage

Mme G. Georget visite des parents et amis à Vancouver, Victoria, Los Angeles, Californie, et Phoenix, Arizona.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Malgré la grippe qui avait empêché une plus grande participation au Concours de l'Epiphanie, plus de 100 enfants, âgés de 5 à 13 ans, firent parvenir leurs dessins aux organisateurs. Les juges, Mlle Julienne Théoret, de Bellevue, et M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, n'eurent pas trop de difficultés à classer les croquis dans les différentes catégories, mais quand il leur fallut décider entre le dessin de Denis Fontaine, de Prud'homme, et celui d'Irène Bouchard, de St-Front, pour l'attribution du grand prix, ils furent soumis à rude épreuve; finalement la palme revint à la demoiselle. Bravo aux gagnants — il y en eut 25 — et merci à tous les participants.

Tout le monde en parle. De quoi? Des petits jeux de Claude Sénécal. Certains auditeurs vont même jusqu'à offrir des prix; le dernier prix en date reçu par Claude a été envoyé par Mme Leblanc, de Zenon Park. C'était un magnifique gâteau aux fruits de quatre livres.

M. Raymond Marcotte, gérant, invité à la dernière réunion de l'association Foyer-Ecole de Prud'homme, a parlé du rôle des jeunes sur le plan municipal, provincial et national. Félicitations à la chorale de Prud'homme pour son interprétation magistrale, sur nos ondes, d'une série de chants religieux.

L'abbé Pierre nous parle

Dans la série d'émissions, mise à notre disposition par la revue "Faim et Soif", M. l'abbé Pierre traite de la criminalité, de la délinquance juvénile, de l'alcoolisme, du laisser-aller physique et moral que l'on rencontre dans de nombreuses familles de notre société moderne. L'émission "L'abbé Pierre nous parle" est entendue sur nos ondes tous les dimanches à 7 h. p.m.

Les grands chanteurs du passé

Il convient de signaler aux auditeurs et en particulier aux mélomanes, une série d'émissions consacrée aux voix célèbres d'autrefois. L'animateur, Henri Woujick, présente aux amateurs de disques rares, quelques-uns des plus grands interprètes du drame lyrique. L'émission "Les grands chanteurs du passé" est diffusée le jeudi soir à 10 h.

Val Marie

Corrections

Etaient présents aux funérailles de Mme Louis Denniel, M. et Mme Marc Kerviche, de Ponteix. Mme Morin, de Ponteix, était aussi présente et non M. et Mme Morin.

Radville

Va-et-vient

M. et Mme R.-A. Martin reçurent la visite de leurs enfants et leurs familles, de Regina et de Cédoux, pour les Fêtes.

M. et Mme Martin, ainsi que leur fille, Sylvia, de Calgary, et Mlle Cécile et M. Denis Longpré, de Gravelbourg, se réunirent chez M. et Mme Weir, à Regina. M. Weir, qui a subi une opération avant Noël, est en bonne voie de guérison.

Naissance

A M. et Mme Bernard Klippenstein, de Trossachs, est né un fils de 10 livres et 6 onces, premier bébé de l'année à l'hôpital St-Joseph. Les Dames Auxiliaires présentèrent aux heureux parents de beaux cadeaux, dons des marchands et entrepreneurs de Radville.

Baptême

Russell Dale, fils de M. et Mme Raymond Boucher, de Souris Valley, né le 30 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gaylen Smith.

Malades

M. Jos. Fradette et Mlle Laurette Cherpin sont hospitalisés à Radville.

Présentation d'un programme à l'école séparée de Meyronne

MEYRONNE — Le dimanche 7 janvier, à l'occasion de la fête de la Sainte Famille, les élèves de l'école séparée présentèrent un programme à tous les parents de la paroisse. Un des numéros au programme fut "Le baiser de la langue française", dans lequel les élèves montrèrent leur patriotisme. Ceci fut suivi de la distribution des prix de français par M. l'abbé B. Adée, curé.

Mlles Jocelyne Fournier et Claudette Monette, de la 8e année, reçurent chacune leur diplôme. Cette dernière s'est vu décerner le prix provincial en orthographe ainsi que celui de la plus haute note en 8e année. Lorraine Brisebois, de la 7e année, remporta le 1er prix, et Viviane Smith le 2e. Le prix provincial d'orthographe, en 6e année, fut décerné à Marguerite Brisebois. Paulette Fournier, de la 5e année, obtint le premier prix. En 4e année, les 1er et 2e prix allèrent à Allain Monette et Monique Lalonde, respectivement. Judith Fournier eut le premier prix de 3e année, et Gilles Monette le deuxième.

A la suite de cette distribution, M. l'abbé B. Adée, curé, félicita les deux heureux gagnants des prix de catéchisme pour l'année dernière, Marguerite Brisebois et Allain Monette. Ces prix, offerts par les Chevaliers de Colomb, avaient été donnés avant Noël.

Après la présentation du "Pageant", le dernier numéro, tous se rendirent à l'église pour la bénédiction du Très Saint Sacrement ainsi que pour la bénédiction spéciale des enfants à l'occasion de la fête de la Ste-Famille.

Félicitations aux enfants et merci aux religieuses pour le programme si bien réussi.

Wolseley

Mlle Carmelle Dureault, garde-malade, est retournée à ses études à l'Université de Windsor, Ont., tandis que Mlles Rose-Marie Wrobel et Marjorie Bieber retournèrent à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Léo Bouvier et leurs trois enfants passèrent quelques jours chez M. et Mme Francis Coueslan.

M. et Mme Léon Coueslan et leurs enfants, Eli et Jeannette, ainsi que M. et Mme Adrien Bonneville, allèrent passer la fête de Noël chez les familles Brière, de Calgary, et Pelchat, de Medecine Hat.

Parmi les visiteurs venus aux Fêtes, on remarquait M. et Mme Georges Dureault et leur famille, de Saskatoon, les familles George Rashbrooke, de Fort Qu'Appelle, Paul Bonneville, de Grenfell, Tuck Frier, de Broadview, et Mlles Lorraine et Maxine Dureault, de Regina, chez M. et Mme Emile Dureault; les familles Edwin Pitre et E. Klein, chez M. et Mme Alphonse Pitre; les familles J. Schmidt, de Kendal, et L. Anderson, de Regina, chez M. et Mme A. Bonneville; M. et Mme Jean Lévesque et leur famille, de Montmartre, MM. Lionel et Raymond Dureau, d'Edmonton, chez M. et Mme Lucien Dureau; M. et Mme A. Hanson et leur famille, de Fort Qu'Appelle, chez M. et Mme Laurent Noels.

M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, Mme Phil. Gauvin et ses enfants, de Regina, et Mme Avila Chabot, de Vanguard, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, la semaine dernière. Mme A. Chabot y passa la semaine.

M. Stanley Wrobel est de retour avec sa famille après avoir été hospitalisé trois semaines.

Mme Henri Coueslan visita sa soeur, Mme Fred Stephens, à Neepawa, Man., dernièrement.

Lisieux

Incendie

Le mercredi 10 janvier 1962 sera toujours un jour de souvenir amer pour la famille Jules Tessier. C'est en ce jour qu'un incendie détruisit complètement leur maison et qu'un autre logis, en construction, a été endommagé par les flammes pour une valeur de $600. Heureusement qu'un appel urgent a apporté du secours de Lisieux, Rockglen et Assiniboia, et qu'une bonne partie des meubles et du linge a été sauvée. La famille compte quatre enfants d'âge scolaire. Aucun ne fut blessé.

Remerciements

La famille Jules Tessier désire remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont aidé ou qui ont contribué de quelque manière, pendant et après cette dure épreuve.

Çà et là

Etaient en visite dernièrement chez leurs amis, Mme Bertrand Dufour, de Montréal, Mmes Robert Lebire et Brûler, de Winnipeg, et M. et Mme Jerry Babiuk, de Moose Jaw.

La famille Norman Fafard a visité des parents à Laflèche, dernièrement.

Félicitations à M. Raymond Fafard, nouveau syndic.

Etaient en visite chez M. et Mme Léon Isabelle, de St-Victor, le dimanche 7 janvier, MM. et Mmes Philippe, Omer et Emilien Préfontaine et Gustave Tessier.

MM. Gaston, Charles, André et Roc St-Jacques, de Glentworth, ainsi que M. André Palmier, de Laflèche, sont venus aider M. Jules Tessier, éprouvé par un incendie.

Le jeune Louis Fafard, fils de M. et Mme Norman Fafard, a été hospitalisé dernièrement.

A force de "chambrer" l'on devient "chambreur"

(Spécial)

C'était le samedi soir 2 décembre dernier, à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface. Les champions régionaux du concours des bonnes expressions de la Relève manitobaine, tels des joueurs de base-ball, écoutaient les phrases fautives que leur lançait le juge, puis ils frappaient des coups solides. Mais de temps en temps le coup fut manqué et le frappeur dut se retirer.

Dans le rapport sur cette fête de la langue française, le journaliste de **La Liberté et le Patriote** a osé intercaler la réflexion suivante: "Les érudits dans la foule auraient voulu disputer une autre décision, celle qui a rejeté le mot 'pensionnaire' comme traduction de 'roomer' en faveur de 'chambreur'. Le mot 'chambreur' n'est pas français".

Ce commentaire a suscité l'intérêt des responsables du concours qui ont rejeté catégoriquement le bien-fondé de la critique et ont exprimé leur opinion à ce sujet dans le bulletin de la "Relève".

Il faut à tout prix conserver cet esprit d'autocritique dans la guerre contre l'anglicisme et contre le style américanisé. Esprit d'ailleurs où l'humilité s'harmonise bien avec l'ardeur, car autant la langue française est digne d'un culte particulier, autant elle refuse ses faveurs à celui qui croit s'en être rendre maître. Les Français eux-mêmes ne cessent de perfectionner leur langue (L'Académie approuve quatre mots dans un après-midi de travail) et ils entretiennent joyeusement la revue "Vie et langage" (Larousse) qui se consacre à l'étude subtile des expressions modernes et antiques.

"Chambreur", oui ou non? Pas question de qui a raison, mais question d'usage correct. Le journal ne se glorifie donc pas d'avoir, cette fois, raison.

En voici des preuves:

1. Larousse du Vingtième Siècle ne donne pas le mot "chambreur". (Le mot ne paraît pas non plus dans le supplément à feuilles vertes qui signale les mots acceptés jusqu'en 1954.) Remarquons en passant que le mot "chambrer" qui figure dans ce dictionnaire a le sens de "loger dans la même chambre". (Soldats qui chambrent ensemble.) Tout au plus, cette définition justifierait le mot "chambreur" pour désigner une personne qui loge avec une autre. Alors, comment traduire "roomer" dans le sens d'une personne qui loge seule? La suite de la discussion montrera, cependant, que le mot n'est admis ni dans l'un ni dans l'autre sens. Ajoutons que le Petit Larousse, nouvelle édition, définit le mot "chambrer" en ce sens: "Tenir enfermé dans une chambre".

2. Quillet-Flammarion (1959) et Littré-Beaujean (Editions Universitaires) sont plus sévères que Larousse. Dans le premier dictionnaire, "chambrer" se traduit tout simplement "Tenir enfermé". Dans le deuxième, on retrouve le sens de communauté "de la même chambre". Il est à remarquer en outre que ces dictionnaires donnent souvent la forme du substantif en plus de la forme du verbe, par exemple, "acheter" . . . et plus loin "acheteur, euse". Il n'en est pas ainsi pour le mot "chambrer".

3. Ce dernier point ne manque pas d'importance, car, selon la Grammaire Larousse du XXe siècle, dans la liste des suffixes servant à former des noms, les particules "eur" et "ateur" signifient "acteur ou qualité", par exemple, "rôdeur, danseur, blancheur". Or, "roomer" est plutôt un état.

4. Pour trouver "chambreur", il faut fouiller dans un livre tel que "Les Etrangers dans la Cité" de Léon Lorrain. Selon cet auteur, le mot "roomer" n'est pas même un anglicisme. Ce serait un américanisme. "Nous en avons tiré le mot chambrer et même le substantif chambreur", commente-t-il. Le verbe se traduit préférablement par "avoir sa chambre, louer, occuper une chambre quelque part". M. Lorrain renonce évidemment à traduire chambreur.

5. Mais c'est l'usage qui dicte en fin de compte la validité d'un mot, comme dit si bien Maurice Grevisse: "La langue que nous voudrions préserver de toute corruption et dont nous tenons à protéger la dignité et la pureté, c'est la langue française des gens cultivés de France, de Belgique, de Suisse, du Canada, et qui ont souci de bien parler et de bien écrire, c'est la langue française surveillée et soignée". (Vie et Langage, octobre 1961.) En conformité de ce conseil, il faut consulter les linguistes vivants, qui cherchent la voie moyenne entre langue abstraite et langue débraillée. Ayant consulté deux de ces personnes dont la réputation n'est pas à faire au Canada, nous avons reçu les réponses suivantes:

A. Lettre de M. Jean-Marie Laurence:

Département de l'Instruction publique

Province de Québec

M. le directeur,

Il m'a été impossible de répondre plus tôt à votre lettre du 15 décembre. Elle m'a été remise le 6 janvier, à Radio-Canada, où je ne passe qu'à toutes les trois semaines, car j'habite maintenant Québec. J'espère donc obtenir votre pardon pour mon involontaire lenteur.

Il me semble difficile d'admettre en français le mot **chambreur**, même si le mot **chambrer** (d'ailleurs vieilli) s'est employé autrefois au sens d'"Habiter la même chambre". **En effet, chambreur** ne se trouve, à ma connaissance, dans aucun dictionnaire. D'autre part, si l'on s'en tient aux règles de la sémantique structurale, **chambreur** (supposé qu'il existe) signiferait "qui loue une ou des chambres", puisque **logeur** (qui existe, lui) signifie "qui loue des garnis, une ou plusieurs chambres meublées".

En dépit de mon opinion personnelle, je crois donc qu'il faut dire **pensionnaire** ou, au besoin **locataire de chambre** plutôt que **chambreur,** si l'on s'en tient au bon usage actuel.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, mes meilleures salutations et mes voeux de succès pour la belle oeuvre que vous accomplissez dans l'Ouest canadien.

Jean-Marie LAURENCE.

• • •

B. Lettre de M. Jean-Paul Vinay:

Université de Montréal

M. le directeur,

Je reçois votre lettre seulement aujourd'hui! Ce n'est donc pas de ma faute si je n'ai pas répondu plus tôt.

"Roomer" se dit **Locataire,** ou **Pensionnaire** (avec repas) ou **Sous-locataire** (pour plus longue durée).

L'anglais précise l'idée de **chambre,** le français l'idée du bail ou contrat de location.

Chambreur est un néologisme et un **calque:** à éviter.

Respectueusement,

Jean-Paul VINAY,
directeur de la
Section de Linguistique.

Septième ciel

Ne vous est-il pas arrivé de vous sentir au septième ciel pour vous retrouver, la minute d'après, en proie au plus profond désespoir? Souvenez-vous que les projets même les mieux élaborés ne se réalisent pas toujours comme vous l'auriez souhaité, et ne prenez pas au tragique les petites déceptions de la vie courante. Prenez la vie comme elle vient, avec plus de sérénité, et vous atteindrez ainsi à un meilleur équilibre.

Ayez le même amour, une seule âme, un seul sentiment; n'accordez rien à l'esprit de parti, rien à la vaine gloire, mais que chacun par l'humilité estime les autres supérieurs à soi. (Phil 2, 2)

"Le Coin des jeunes"

"Le plus beau village de l'Ouest"

Chers cousins et cousines,

Un grand nombre de jeunes qui ont participé au concours de Noel écrivaient qu'ils aimaient bien les concours et qu'ils espéraient en avoir d'autres avant longtemps. Alors en réponse à vos demandes, je lance cette semaine un concours pour tous les jeunes étudiants, lecteurs de **La Liberté et le Patriote.**

Le sujet du nouveau concours a un aspect tout à fait patriotique. Il s'agit simplement de m'écrire quelque chose sur votre village (ou votre ville). Dites-moi ce que vous en pensez et pourquoi vous l'aimez. Ajoutez-y des détails qui pourraient intéresser ceux qui ne l'ont jamais vu.

Pour vous aider, vous pourriez peut-être interviewer quelques-uns de ses plus illustres personnages et raconter ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils font pour le bien du village; soit votre curé, les religieuses, le maire, le docteur, les hommes d'affaires, etc. Je vous suggérerais aussi de faire quelques recherches pour savoir l'origine de votre village, d'où il tire son nom, qui sont ses saints patrons, ses pionniers, et expliquer comment il s'est amélioré avec les années pour devenir le beau village d'aujourd'hui.

Intéressant, n'est-ce pas? Tout en vous amusant et en apprenant à connaître votre village, vous apprendrez, aussi, à mieux écrire votre belle langue française.

Il y aura de très beaux prix offerts par le rédacteur du journal et je suis sûre que vous seriez tous très heureux de les recevoir. (Demandez donc l'opinion des gagnants du concours de Noël!) Voici ce qui est encore plus encourageant! Les prix ne seront pas nécessairement attribués aux meilleures compositions. Je mettrai les noms de tous les concurrents dans une boîte et je choisirai les gagnants, au sort.

Pas nécessaire d'être un grand écrivain ou même d'arriver le premier de votre classe en composition pour gagner, car tous auront la même chance. Les meilleurs travaux seront toutefois récompensés, car je les ferai paraître dans le journal même s'ils ne sont pas choisis comme gagnants.

Ça vaut la peine de participer, n'est-ce pas? Alors, commencez donc tout de suite. D'ailleurs, il faudrait que vos compositions soient toutes ici à mon bureau avant le 13 février, ce qui vous laisse environ trois semaines pour les écrire. Vous aurez tout le temps voulu, si vous ne tardez pas à commencer. Parlez-en à vos maîtresses pour les faire en classe, ce qui sera d'autant plus facile et intéressant.

Encore une fois, hâtez-vous et bonne chance.

COUSINE JOSETTE.

P.S.: Plusieurs cousins et cousines ont adressé leurs compositions de Noël à St-Boniface, ce qui fut peut-être la raison de leur retard. N'oubliez pas que mon adresse est: Cousine Josette, a/s La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

On sait remercier . . .

St-Pierre-Jolys

Chère cousine Josette,

Un grand merci pour le magnifique cadeau avec lequel vous m'avez honorée à Noël. Le beau cinq dollars a été bien apprécié surtout à ce temps-là, juste avant Noël.

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à la jeunesse étudiante.

Bonne Année, Cousine.

Votre cousine reconnaissante,

Claudette LEMIRE.

Premier congrès de la Relève à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Dimanche dernier avait lieu, au collège de Gravelbourg, le premier congrès de la Relève du Sud de la Saskatchewan. Les décisions de ce congrès marquent l'établissement définitif de la Relève, le mouvement pour les jeunes, dans cette province.

Voici les résolutions de la deuxième réunion du congrès: on a d'abord défini la structure d'un cercle local, la question du support financier fut réglée et on s'efforça de prévoir les obstacles à ce mouvement dans les écoles publiques afin de pouvoir les surmonter en temps et lieu.

Puis on en vint à l'établissement d'un exécutif régional. En peu de temps le lieu fut choisi: Ponteix. On procéda à l'élection, dont voici les résultats: présidente, Mlle Bernadette Lemay; vice-présidente, Mlle Hélène Morin; secrétaire, Mlle Thérèse Girardin; conseillers, MM. Robert Laberge et Robert Braconnier.

Il fut décidé que cet exécutif se charge du programme d'étude de l'année, qu'il soit supporté par les cercles locaux pour ce qui concerne les finances et qu'il puisse s'établir dans un endroit différent chaque année.

Un rapport plus complet de ce congrès sera communiqué plus tard.

Souvenirs d'enfance

Dimanche, je suis allé revoir la maison de mon enfance.

Je l'ai trouvée pareille, et pourtant différente de celle que les souvenirs avaient peu à peu construite au fond de mon coeur, tout au long des années . . . Plus petite, ô combien, et plus modeste, avec son toi moussu penché en avant comme un chapeau de paysanne. Son perron de quatre marches, je peux aujourd'hui le gravir d'un saut. Et le jardin qui était un parc, une forêt, une jungle, j'en ai fait le tour en cent pas. Que tout cela est petit, resserré! Ou plutôt, quand j'étais enfant, que tout était grand . . .

Je me suis assis sur le bord de la fontaine. A six ans, j'y étais triomphalement g r i m p é, pour tomber dans le bassin sitôt après. Cela m'avait paru une chute dans l'abime. Je me penche sur l'eau qui croupit dans son auge de pierre: on n'y noierait pas une poupée.

Douceur du souvenir, tristesse du temps fini . . . Près de ce mur, que le lierre achève de disjoindre, entre ces arbres, derrière cette grille qui ferme mal, il reste un peu de moi-même: une minuscule parcelle d'enchantement et de joie enfantine.

— Voyez, ai-je dit à mes fils, c'est sur cette branche de tilleul que je m'asseyais pour lire "les Trois Mousquetaires"; c'est sur cette fenêtre que venait chanter le merle . . .

Mais j'ai bien vu qu'ils m'écoutaient à peine. Les souvenirs d'enfance ne se donnent pas. C'est un humble trésor qu'on ne peut partager, et qui est, pour les autres, sans valeur et sans charme. Je n'ai pas insisté. Mais je n'ai pu partir sans tirer une fois le fil de la grosse cloche qu'il m'était jadis interdit de faire sonner, et le tintement abrupt et essoufflé qui m'a répondu, c'était la voix du temps qui ne reviendra plus.

Pernette CHAPONNIERE.

Promenade nocturne

"Maman, je m'en vais à l'école chercher mon livre d'histoire."

"Très bien, mais fais vite", répondit Maman.

J'enfile mon coupe-vent et ma tuque et me voilà cheminant le long de la rue. Notre village s'illumine de belles grosses lampes bleues, jaunes et rouges. N'importe quel poltron serait rassuré.

Pourquoi ai-je oublié ce livre la veille de l'examen? Cette question m'inquiète. Je ne suis point brave. Tout m'effraye. La rue est longue et large, mais plusieurs demeures la bordent. Cela m'enhardit. J'arrive bientôt à la dernière demeure. Indécise et inquiète, je n'ose m'aventurer plus loin.

"Ton examen? Allons, sois courageuse et n'imite point les poltrons", me reproche ma conscience.

Je m'avance tranquillement. Ou! Ou! Ou! Quel est ce bruit mystérieux? 'Persévérance, Lorraine, persévérance!'' Je voudrais pleurer mais n'ose pas. Je veux être brave mais la peur m'envahit. Alors, je cours vers l'école. J'ouvris la porte avec précaution. Eclairée par la lumière électrique, je me dirige vers mon pupitre et je trouve mon manuel.

"Haut les mains ou je tire!" Le sang se glace dans mes veines. Ha! Ha! Ha! Mais c'est le rire de mon frère. Ah! ce petit chenapan! J'essaie de l'attraper mais sans résultat. Il bondit aussi légèrement qu'un chevreuil. Ainsi j'arrive à la maison quelques secondes après lui, très fatiguée, le coeur battant encore avec grande violence!

Lorraine ROCH,
IXe année,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

L'audace des mauvais est faite de la lâcheté des bons.

CUTTAZ.

SAINT PAUL



CONVERSION DE SAINT PAUL

Sur la route de Damas, Saul est renversé de cheval par un violent rayon de lumière; il est le vaincu de la route de Damas. Paul a été conquis de haute lutte par le Seigneur ressuscité. Cet événement capital marquera à jamais sa pensée et son oeuvre. Les textes liturgiques du jour soulignent la force irrésistible de la grâce de Dieu qui peut transformer une vie.

Société Catholique de la Bible

Le coucher du soleil

Lumineux, brillant, éclatant, le soleil d'or rayonne avec magnificence. Mais l'heure du coucher approche et l'astre se prépare pour la nuit.

Bientôt, le soleil disparaît. Je ne vois que des teintes rouges, écarlates, turquoises et vertes. Ce mélange harmonieux des couleurs avec les feuilles multicolores de la forêt peint un spectacle inoubliable, grandiose. Mais lentement le voile des ténèbres tombe sur ce portrait et la seule image demeurant devant mes yeux est celle du souvenir. La disparition de ce feu attriste la nature.

En effet, chevreuils, écureuils et lapins se dirigent vers leurs demeures pour se reposer comme le fait le soleil. Les fleurs se ferment, espérant pouvoir subsister jusqu'au retour de leur sauveur. Même les humains exaltent les bienfaits de leurs foyers. Et la tranquillité s'établit sur l'univers.

L'ensemble de tous ces effets ne peut empêcher de procurer à l'âme la paix et la crainte. Devant ce spectacle où règne le silence, le monde se couronne de paix. Mais aussi une crainte le saisit, crainte qui apporte à l'âme la peur de ne jamais revoir ce spectacle.

Richard BENOIT,
XIIe année,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Quelle est la plus grande bibliothèque?

Il existe plusieurs sortes de bibliothèques. Les unes sont privées et appartiennent à une personne. D'autres sont conservées dans des universités, tandis que d'autres sont publiques et appartiennent à des municipalités ou des associations. La plus grande bibliothèque aux Etats-Unis est la propriété du gouvernement américain.

C'est la Bibliothèque du Congrès; elle renferme plus de 12 millions de volumes et plus de 26 millions de manuscrits, de lettres, d'oeuvres d'art, etc. La bibliothèque publique de New York est la plus grande du genre en Amérique. On y trouve près de 7 millions de volumes et 20 millions d'autres articles. Durant l'année 1959, cette bibliothèque municipale a prêté plus de 13 millions de volumes.

Le dentiste vous répond

Q. — Quels sont les avantages de visiter le dentiste à de fréquents intervalles, plutôt que tous les deux ou trois ans?

R. — Les visites au dentiste doivent être faites à de courts intervalles, pour lui permettre de découvrir les nouvelles cavités des dents dès qu'elles se forment, aussi bien que pour déceler facilement tout autre signe possible de troubles dentaires qui, s'ils n'étaient traités que beaucoup plus tard, pourraient causer des dommages irréparables. De petites caries peuvent être corrigées beaucoup plus facilement et à moins de frais que de plus profondes et de plus anciennes. Un traitement dentaire appliqué dès le début du mal peut aussi prévenir la plus grande partie de la douleur, plusieurs complications parfois très sérieuses, aussi bien que la perte des dents et la défiguration qui peut en résulter.

C'est précieux

Tout le monde possède quelque objet qui lui tient à coeur et que vous devez respecter! Peu importe qu'il s'agisse d'un vieux livre, d'un porte-bonheur, de vieilles lettres, de pièces de monnaie rares ou de quelque souvenir de famille, rappelez-vous que ces objets ont pour leur propriétaire une valeur sentimentale. Respectez donc les possessions de chacun des membres de votre famille, même si ces choses ne vous disent rien à vous. En retour, ils auront plus de respect pour les vôtres.

1ère femme marin

GOTEBURG, Suède — Agneta Hansson, 17 ans, est devenue la première femme à faire carrière dans la marine. Elle fait désormais partie de l'équipage du cargo M.S. Thebeland et sera affectée au personnel des ponts. Agneta est diplômée de l'école de marine de Kalmar depuis déjà quelques semaines.

Tu twist-y?

Est-ce vrai que certaines danses modernes ressemblent à des actes barbares? Certaines personnes semblent le croire puisqu'on a appelé la police samedi à la patinoire de Humphrey, pour mettre fin à une bataille. Arrivés sur les lieux, les agents de l'ordre se sont rendus compte qu'il ne s'agissait que d'un exercice de "twist".

Du Temps Pour Tout

Lettre mensuelle de la Banque Royale

— II —

Qu'est-ce que le temps?

Pour chacun de nous en particulier, le temps est la durée des êtres et des choses; pour le chronométreur, c'est un intervalle mesuré; pour l'infirmière, c'est la fréquence du pouls; pour l'ingénieur de barrages, c'est le degré de sédimentation. Certains philosophes se le représentent comme le passé qui s'accroît aux dépens de l'avenir.

Les chiffres dont nous parlent les astronomes à propos du temps confondent notre imagination. Les géologues eux aussi, de même que les physiciens, comptent en millions d'années. Nos puissants télescopes d'aujourd'hui nous révèlent des objets si éloignés que nous voyons non pas ce qui se passe actuellement, mais ce qui se passait il y a des centaines de millions d'années.

Cette immensité de temps, dans laquelle se trouve circonscrit notre savoir, peut sembler n'avoir aucun rapport avec nos problèmes quotidiens, mais elle fait ressortir l'importance qu'il y a pour nous de bien employer les miettes de temps mises à notre disposition. Le temps est le plus précieux de tous les biens pour ceux qui veulent faire quelque chose et réussir dans la vie.

Nous avons maintenant plus de temps que nos ancêtres pour nous améliorer et faire des progrès. Depuis un demi-siècle, la durée moyenne de la vie, dans les pays occidentaux, a augmenté de vingt ans. Dans le même temps, la semaine de travail est passée de soixante à quarante heures. Sur une vie active de 45 ans, ces deux phénomènes représentent un gain total de près de 40 années de temps que nous pouvons utiliser à faire ce qui nous plaît.

La façon dont nous employons notre temps exerce une grande influence sur notre santé. La nervosité et la hâte fébrile engendrent le mécontement et la maladie. Il faut nous attendre à payer la forte somme si nous forçons le temps à donner des fruits avant la saison de la récolte. Nous ne devons pas exiger à bref délai la réalisation d'espérances et d'aspirations qui demandent une longue maturation.

(à suivre)

Notre vie économique

"Une banque canadienne-française . . ." derrière le rideau de la discrétion

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

— II —

Dans l'article qui a ouvert cette série, la semaine dernière (Une banque canadienne-française qui relie le Québec et le Manitoba), on pouvait lire ce bout de phrase . . . "D'ailleurs, les responsables, toujours si discrets . . ." En effet, la discrétion est une des qualités caractéristiques des banquiers et celle qui rend difficile le travail d'un journaliste en quête d'informations. Le même journaliste serait d'ailleurs le premier à se plaindre si l'état de ses comptes de banque nourrissait les conversations de ses semblables. Mais, quand on veut montrer l'attrait de cette occupation et le rôle qu'une entreprise bancaire peut jouer au service d'un peuple, il faut trouver moyen d'y pénétrer davantage. **La Liberté et le Patriote** a justement plusieurs cordes à son violon et avec un peu d'efforts, la rédaction a découvert des anciens banquiers plus loquaces et peut offrir dans ce deuxième article plus de détails sur le mystère de la vie de banquier. (Le rédacteur en chef du journal possède d'ailleurs un diplôme de l'American Institute of Banking). Essayons donc de dévoiler ce qui se passe derrière ce rideau nécessaire . . .

La plupart des clients d'une banque ne connaissent qu'un membre du personnel, celui (ou celle) qui se tient au guichet pour recevoir les dépôts et transformer un chèque de paye en billets de banque. L'argent déposé disparaît dans un tiroir et s'en va, semble-t-il, se reposer dans une voûte. Le chèque, lui? Sans doute la banque l'envoie par courrier à destination pour réclamer des billets et rentrer dans ses fonds.

Il n'en est pas ainsi. L'argent déposé ne se repose pas. Et entre les banques il y a très peu de transfers d'argent comptant.

Avant d'expliquer ces deux opérations, il convient de souligner aux jeunes les qualités d'un caissier. Il suffit de se mettre à la place du client et ensuite à celle du gérant.

Présider au guichet demande d'abord de la facilité dans les relations sociales. En autant que cela est possible, il faut reconnaître le client, par son nom, lui offrir un sourire "personnel", savoir trouver deux ou trois sujets de conversation d'intérêt particulier (Et comment va la petite Irène?) et pendant ce temps s'occuper avec expédition et exactitude (et discrétion) du côté affaires. Les gens n'aiment pas traîner, ils n'aiment pas que le voisin entende ou voit les sommes d'argent qui changent de main, ils ne tiennent pas à des gestes ou paroles qui font ressortir leur ignorance (Ne savez-vous pas, Monsieur, qu'il faut endosser votre chèque?).

Et le gérant? Il demande de la propreté, de la courtoisie, de l'efficacité, de l'exactitude, une écriture lisible et surtout de l'honnêteté. Dans chaque métier il y a des vertus qu'il faut pratiquer plus intensément que dans l'autre et, à la banque, la moindre infraction à la loi de propriété privée (par exemple, voler un timbre) suffit au congédiement. Ce n'est évidemment pas une occupation pour les gens négligents. Car, par-dessus tout, le client veut sentir que son argent est en sûreté. On peut se tromper et, dans ce cas, la franchise absolue est requise.

Suivons maintenant le dépôt et le chèque de paye. Les comptables s'en emparent afin de faire les entrées dans le livre du client et aussi sur la feuille qui porte son nom. De nos jours, cette dernière opération s'accomplit avec des machines très compliquées, rapides et absolument précises, pourvu que l'opérateur touche les bons boutons. Ces comptables doivent posséder à peu près les mêmes qualités que les guichetiers, mais on leur demande moins de versatilité sociale et plus de dextérité avec les chiffres. Ici encore, l'honnêteté est de rigueur, car autrement il y a moyen d'entamer les comptes au bénéfice d'étrangers. Habituellement aussi, le comptable doit vérifier les signatures des chèques tirés contre les clients.

Les billets de banque

Et les chèques tirés sur d'autres banques? Dans chaque ville, une ou deux fois par jour, les représentants des banques se rencontrent au comptoir de règlement. On y fait le total de sorte que, en fin de compte, il suffirait qu'une banque verse une somme modeste au comptoir. Chacune se retire avec les chèques tirés par ses propres clients. Les chèques de l'extérieur suivent un chemin semblable moyennant la poste et des dépôts de banques, et chaque jour les journaux peuvent publier un chiffre qui représente la valeur de tous les chèques acquittés au pays. (Souvent ce chiffre détermine qui gagnera la cagnotte dans un jeu de hasard qu'organise la pègre).

Mais les billets de banque qui ont été déposés? La banque doit en garder un certain montant dans le coffre-fort, car elle est tenue d'acquitter les chèques tirés sur les comptes courants sur présentation, et en pratique elle honore aussi promptement les chèques tirés sur les comptes d'épargnes, quoiqu'elle puisse exiger sept jours d'avis pour ces argents. Dans le bilan de la Banque Canadienne Nationale qui vient d'être publié, l'on trouve justement que, pour honorer $773,391.00 de dépôts, la banque dispose de $115,809.00 au comptant. Ici, une troisième section du personnel entre en jeu. Il s'agit du gérant et de ses assistants qui font des placements. En effet, dans le cas cité, la banque aurait pris plus de $665,000,000 des argents déposés pour aider les gouvernements et les particuliers à financer leurs activités, pourvu que ces derniers remboursent la banque dans un temps déterminé, **avec intérêt.** En principe, les placements dans les valeurs gouvernementales, ajoutés aux réserves-comptant, équivalent à peu près à la moitié de la valeur des dépôts; l'autre moitié sert à nourrir l'entreprise commerciale et industrielle, pour les constructions, pour l'achat de matière brute, pour le transport, pour les services de ventes, etc. Il existe des centaines de produits dont l'acheminement à partir d'une mine en Afrique jusqu'à la table du consommateur à Winnipeg, est réalisé moyennant des crédits à base des argents que les clients laissent dormir dans les banques.

Ici un fermier emprunte de l'argent pour acheter les semences, là une corporation fait de même pour exploiter un puits d'huile. Dans les deux cas, le surplus des fonds en banque par rapport aux besoins immédiats des clients, permet à ce système de fonctionner au profit de tous. Et le banquier sert d'intermédiaire, fournissant l'édifice et l'équipement de son établissement, apportant la contribution sans prix de son expérience, de son entraînement, de son jugement et surtout de son intégrité, rendant service à la communauté économique et réalisant un profit raisonnable pour les détenteurs de parts dans la banque.

Digne des jeunes

Revue simpliste des opérations bancaires (et ces institutions sont impliquées dans des activités beaucoup plus compliquées), mais qui permet de soupçonner comment elles peuvent aider tel ou tel secteur de la population. Elles offrent des emplois dignes et sûrs à des jeunes qui peuvent agir comme caissiers et comptables et se préparer lentement aux responsabilités supérieures. Elles peuvent aussi diriger les placements de façon à favoriser les entreprises canadiennes-françaises, car les demandes légitimes dépassent de beaucoup les acceptations possibles et le banquier peut nourrir des préférences sociales et culturelles, une fois reconnues la stabilité et la probité de l'emprunteur éventuel. Ce court aperçu fait voir aussi l'importance d'une institution canadienne-française de grande envergure, qui peut offrir tous les services que l'on peut obtenir ailleurs, qui peut faire bénéficier une section du pays des fonds de surplus saisonniers de l'autre et qui peut surmonter les crises économiques locales moyennant des ressources à base nationale. "L'argent, c'est le nerf de la guerre", selon le proverbe. Dans les temps modernes, il n'y a pas moyen de lutter sans une organisation bancaire au-dessus des entreprises locales.

On voit ci-dessus quatre des membres du personnel de la Banque d'Hochelaga en 1904, année de l'ouverture de la succursale de St-Boniface: de gauche à droite, Albert Provost, commis de la succursale de Winnipeg; Emmanuel Duguay, sténographe de la succursale de Winnipeg qui devint par la suite premier gérant de la succursale de Sturgeon Falls, Ontario; Napoléon Léveillée, qui, après avoir été gérant de la succursale de la rue Higgins à Winnipeg, fut pendant quatre ans gérant de la succursale de St-Boniface, et Joseph Désourdis, premier gérant de la succursale de St-Boniface. (Photo Bryant's Studio fournie par M. L.-A. Goyette, qui fut pendant de nombreuses années gérant adjoint de la succursale de Winnipeg de la Banque d'Hochelaga et ensuite de la Banque Canadienne Nationale.)

Le monde du sport

Il est difficile de plaire à tout le monde et à son père, mais . . .

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

En annonçant la création d'un organisme chargé de "surveiller" les sports au Canada, le gouvernement actuel a posé un geste qu'on attendait depuis au moins 25 ans, sinon plus. Mais en nommant les commissaires, le gouvernement devait s'attendre à faire des heureux, et d'autres moins heureux. Nous croyons qu'il aurait été sage de nommer un commissaire de langue française venant de l'Ouest du pays, afin de ne pas perpétuer la légende de la réserve québécoise. Mettons que le gouvernement n'y a pas songé et qu'il aura l'occasion de se reprendre plus tard, quand il s'agira de remplacer les commissaires sortant de charge. Nous aurions aimé voir aussi sur cette liste le nom de Robert LeBel, le premier Canadien français à être choisi président de la Fédération Internationale de Hockey sur glace. Si M. LeBel semblait l'homme tout désigné pour occuper ce poste, il aurait sans doute pu rendre de grands services au comité canadien qui sera certainement appelé à s'occuper de hockey amateur. Mais nul n'est prophète en son pays . . .

En attendant, disons que le gouvernement a fait tout ce qu'il a pu; que le budget de $5 millions est petit si on songe à tout ce qu'il faudra accomplir, mais que c'est un heureux commencement. Nous sommes satisfaits de voir Ken Farmer en tête de ce comité. M. Farmer s'est dévoué pour nos athlètes olympiques et ce n'est pas nous qui allons lui reprocher ses quelques voyages à l'étranger. Le comité devrait se mettre à l'oeuvre dès aujourd'hui et commencer à songer non pas à dépenser son argent, mais à faire un relevé des besoins les plus urgents. Nous croyons qu'on devrait lorgner du côté de l'athlétisme . . .

Les jeunes!

Est-ce la création du nouveau comité directeur des sports qui a amené la ligue Nationale de hockey à se pencher sur certains de ses problèmes? Nous ne le saurons sans doute jamais, mais, coïncidence heureuse, les magnats du hockey professionnel songeraient sérieusement à ne plus subventionner les clubs de jeunes. Finis les bonis aux athlètes en herbe; fini les clubs juvénils subventionnés par une équipe de la ligue Nationale! Tous les clubs ne partagent pas encore cet avis, bien entendu, mais on dit que Jack Adams y penserait. Quand on sait comment M. Adams est capable de peser lourdement sur les décisions du président de la ligue, alors . . .

Il semblerait que les clubs des Etats-Unis aimeraient que le hockey amateur retourne entre les mains des amateurs. Pas des amateurs payés grassement, mais de petits gars du village qui jouent pour le plaisir et qui ne demandent pas mieux que de se récréer, quitte à passer un jour dans la ligue Nationale s'ils en ont le talent. On aimerait que le hockey amateur, du moins pour ce qui est des moins de 18 ans, redevienne ce qu'il était, et que même les rangs juniors soient épargnés . . . Les jeunes n'en croiront pas leurs yeux quand ils devront s'acheter eux-mêmes une paire de patins, mais ils n'en joueront sans doute pas plus mal, puisque seuls les mordus vont persévérer.

En pratique, cela est très bien, dira-t-on, et en théorie aussi mais nous ne croyons pas que les clubs soient vraiment intéressés à démolir ainsi leurs clubs-école. On semble viser deux clubs en particuliers, les Maple Leafs de Toronto, qui subventionnent largement le hockey amateur chez les jeunes, et les Canadiens, qui investissent des sommes assez astronomiques chaque saison pour préparer la relève.

Au Temple

On annoncera d'ici peu, si ce n'est déjà fait, les noms des joueurs de base-ball qui doivent occuper une niche au Temple de la Renommée du base-ball majeur. On nous excusera de revenir sur ce sujet, mais nous croyons que le nom de Jackie Robinson devrait être inscrit immédiatement sur cette liste. M. Robinson a été plus qu'un pionnier et c'est là l'aspect de la question qui devrait peser le moins dans la balance. Il a été un meneur hors-pair, un joueur bouillant du désir de vaincre coûte que coûte, un athlète qui a su conduire les siens sur les difficiles sentiers de la victoire. D'autres joueurs ont conservé une meilleure moyenne que lui au bâton, peu ont été son égal défensivement, et très peu ont pu le surpasser quand il est devenu le "général" de son équipe. Les Dodgers lui doivent une fière chandelle, car tant qu'il a été à Brooklyn, il n'a pas été question de diminution dans les assistances.

M. Robinson ne savait peut-être pas se faire des amis aussi facilement que d'autres de ses coéquipiers, mais il vivait la formule de son instructeur d'alors, Léo Durocher, qui affirmait que les bons garçons terminent en dernière place. M. Robinson a cru M. Durocher; ce fut peut-être une erreur, mais on peut dire que ce lui fut aussi une excellente source d'inspiration et que sur le terrain de base-ball, Jackie Robinson, première idole des Montréalais, est vite devenu le joueur le plus marquant de son époque.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La dernière chance

Une femme seule dans l'enfer d'un siege

par Enzo Di Luca

NUMERO 12

La conviction qu'il n'y avait plus rien de commun entre elle et lui la frappa brusquement; elle pressa à deux mains sa pauvre tête, qu'elle sentait brusquement si vide. Il lui sembla qu'elle tournait dans une danse sans fin, qu'elle battait des bras autour d'elle et que rien de solide ne la retenait. Puis elle fit un effort et parvint à se ressaisir.

— Il faut que vous me compreniez, Michel, il le faut.

Elle ne cessait de fixer son visage. Ses traits n'avaient pas changé, pourtant. Si, peut-être ses lèvres, qui se faisaient dures et minces, avec un dessin sinueux, inquiétant; son front encore taché de poussière lui paraissait moins haut, et dans ses yeux, plus petits, il y avait un vague reflet rouge.

Elle se cacha brusquement la tête entre les bras.

C'est alors qu'elle entendit sa voix sèche, avec toujours le même ton de menace:

— C'est à vous de prendre une décision, Chantal!

CHAPITRE XV

Chantal reprit conscience dans une sensation confuse de fraîcheur, de sécurité. En même temps, elle entendait un murmure de voix qui chuchotaient tout près d'elle.

— C'est entendu, Dunois, je lui dirai que vous êtes venu, comptez sur moi.

Elle n'ouvrit pas les yeux, mais lorsqu'elle entendit la porte de sa chambre se refermer, elle comprit où elle était. Alors elle battit des paupières. Le visage du docteur Le Guen se penchait au-dessus d'elle.

— Que m'est-il arrivé?

Le médecin souriait.

— D'ordinaire, dans votre cas, les gens demandent: "Où suis-je?". Il en est ainsi dans les romans.

— Je suis tombée sans connaissance, n'est-ce pas?

— Oui, Mademoiselle Jacquelin.

— Il y a longtemps?

— Une heure à peine. Je vous ai laissé dormir. Vous en aviez besoin. Vous en aurez encore besoin.

— Je ne crois pas, je me sens bien maintenant. Comment cela est-il arrivé?

— Eh bien, Dunois m'a appelé. Au fait, il vient de venir vous voir.

— Dunois, je me souviens, murmura-t-elle faiblement. Oui, et il y avait cette odeur de sang.

— Calmez-vous! Vous savez que vous faites de la fièvre?

— Quand je pense, Docteur, que c'est moi qui devrais être en train de soigner les autres.

— Ne dites pas de sottises. Vous vous êtes surmenée. Maintenant, il faut récupérer.

Elle secouait sa chevelure blonde sur l'oreiller.

— Cela serait encore peu de chose. Non, et vous savez que je reviens de très loin?

— De l'infirmerie, dit-il avec un sourire ironique.

— Ne plaisantez pas, Docteur. Et il est inutile de faire ces pieux mensonges. Vous devinez certainement ce qui s'est passé. Pour moi, une période de crise vient de s'achever.

Le docteur se détourna. Elle entendit ses pas qui s'éloignaient, puis sa voix qui, de loin, recommandait:

— Allons, ne parlez pas. Vous avez besoin de rester très calme.

— Je suis calme. Je vous assure que c'est vrai, Docteur. Je me sens dans une forme excellente. Il y a une chose que je tiens à vous dire: c'est qu'il m'aura fallu cet accident pour que je parvienne à voir clair enfin. Je crois que, pendant des semaines, j'ai passé mon temps à me mentir à moi-même. Mais c'est fini. D'ailleurs, cela aurait pu finir beaucoup plus tôt si . . . Il y a longtemps que je voulais vous demander conseil, Docteur Le Guen.

— Je ne vous aurais certainement pas répondu, Mademoiselle. Il y a des expériences que l'on ne peut faire que par soi-même.

— Vous saviez que tout allait se terminer ainsi?

Le Guen s'approchait en levant les épaules d'un air évasif.

— Il y a toujours, fit-il, les yeux mi-clos, il y a toujours dans une maladie qu'on connaît mal un certain degré d'évolution avant lequel toute intervention est inutile. D'ailleurs, je n'aime pas jouer les directeurs de conscience.

Elle comprit qu'il voulait en finir avec ce sujet délicat, et fronça les sourcils.

— Que se passe-t-il en ce moment au Blocg 308, Docteur?

— On abandonne, dit-il d'un air las. Tout le monde se prépare à partir. Le "Sikorski" arrivera dans quelques heures. Il faut souhaiter que les rebelles ne réagiront pas avant. Peut-être se sont-ils déjà aperçus de leur erreur. S'ils tirent la vraie conclusion de la manoeuvre de Dunois, ils reviendront très vite. Tôt ou tard, ils reviendront.

Une expression de souci creusa ses traits.

— Ce qui m'inquiète, c'est le sort de nos deux pilotes d'hélicoptères. Nous n'avons reçu aucune nouvelle et il nous est impossible de les joindre.

— Peut-être la réparation est-elle déjà faite?

— Non, dit Le Guen. Ils seraient fatalement passés par ici.

— Peut-être vont-ils renoncer, essayer de nous rejoindre à pied?

— Oui; mais quand? Il faut que je passe au P.C., Mademoiselle Jacquelin. Est-ce que je puis vous laisser seule?

Le Guen, lorsqu'il revint, n'était pas seul. Chantal reconnaissait la voix de Dunois. Et cette voix l'étonnait dans la mesure où elle l'écoutait à présent avec indifférence.

Ils s'étaient arrêtés devant la porte et ils continuaient à parler, d'un ton aussi incisif, l'un et l'autre, encore qu'à mi-voix:

— Tout ce que je puis vous dire est que vous n'avez aucun droit sur elle, Dunois, disait Le Guen.

— Vous non plus. Je vous parle d'homme à homme, et vous remettrez vos galons après. Mais il faut que je la revoie.

Il y avait dans le ton de Michel Dunois une nuance de menace que Chantal reconnaissait, qu'elle n'aimait pas, et maintenant elle identifiait cette voix au visage entrevu à l'instant où elle s'était évanouie. C'est ce visage — elle s'en souvenait avec netteté — c'est cette expression presque bestiale qui lui avait fait peur.

— Je suis responsable de la santé de tous ceux qui sont ici, insista Le Guen. Avec ou sans galons. N'oubliez pas dans quel état vos manières de reître l'ont mise tout à l'heure.

— Des mots, tout ça, répliquait Dunois avec un sourire narquois. La vérité, Docteur Le Guen, c'est que vous voulez m'empêcher de la voir. Vous savez qu'elle a une certaine estime pour vous, vous seriez fort heureux que cette estime vous laisse vos chances, à vous, à l'exclusion de tout autre.

— Ne prononcez pas de paroles que vous pourriez regretter, Dunois. Et si je vous empêche de la voir, c'est pour défendre sa sécurité.

— Pourquoi ne pas lui demander ce qu'elle en pense, à elle?

— Eh bien, si elle est éveillée.

Chantal ouvrit doucement la porte. Elle regarda Le Guen, puis Dunois. Lui aussi avait fait de la toilette, depuis qu'elle s'était effondrée dans ses bras, et cependant elle retrouvait la même expression butée, obstinée.

— Le docteur a raison, Michel. Je suis très sensible à votre visite, mais je pense qu'il vaudrait mieux surseoir. Le Docteur a raison de défendre ma sécurité, mais je ne demande qu'à être assez forte pour la défendre moi-même.

Elle vit Michel Dunois serrer ses lèvres minces avec rage, puis tourner les épaules et s'éloigner d'un pas furieux. Le Guen se passait une main sur le front.

— Ne partez pas encore tout de suite, Docteur, murmura la jeune fille. J'ai encore tellement besoin que vous m'aidiez.

— Pourquoi vous êtes-vous levée? demanda-t-il sans tendresse.

— Je vous ai dit que je me sentais très bien, et c'est vrai. Au physique, c'est vrai. C'est autre chose qui ne va pas.

Le Guen referma la porte, à laquelle il resta appuyé.

— Ce n'est pas contre lui, c'est contre moi que je dois me défendre, Docteur. C'est de moi que j'ai peur, comprenez-moi, une sorte de peur.

Obsessionnelle, dit-il avec une légère nuance d'ironie.

— Certainement. Je crois qu'il n'y aurait pas eu de drame pour moi si cela n'avait pas eu comme des racines profondes dans une part de mon être que je n'arrive pas à sonder.

— L'inconscient, bien sûr.

Il ne souriait plus, cette fois.

— Restez étendue sur votre lit, Mademoiselle Jacquelin. Et parlez . . . parlez de tout. Je ne vous réclame pas une confession, je n'en ai que faire. Même si cela ne réussit pas à vous délivrer, vous en tirerez au moins une sorte de sérénité.

Il s'interrompit pour allumer une cigarette et l'écouta. Il l'écouta très longtemps; elle parlait d'une voix lente et basse, presque heureuse, comme on peut évoquer une période très difficile, mais déjà lointaine.

CHAPITRE XVI

Voilà, c'est tout, Docteur.

Il secoua la tête.

— Non, vous avez eu une vie d'enfant, puis une vie d'écolière; il doit bien vous en rester des fragments de souvenirs. Racontez.

Elle lui parlait avec confiance, et elle dit tout, puis il posa des questions:

— Vous étiez une élève studieuse, mais moyenne?

— Oui, je n'avais de dispositions que pour le français. Mais je n'étais pas spécialement brillante.

— Vous étiez, en outre, une écolière réservée, presque timide?

— C'est vrai, surtout lorsque je suis entrée au lycée après avoir quitté l'institution des Religieuses. J'avais quinze ans. Et parmi les professeurs du lycée, certains étaient des hommes.

— Le professeur de lettres également?

— Oui; pourquoi?

— Vous aviez de bonnes notes, en français?

— Très bonnes, ou très mauvaises.

— C'est là que tout se tient, Mademoiselle Jacquelin, essayez de vous souvenir. Vous passiez inaperçue, comme le sont beaucoup d'adolescentes, mais vous vous efforciez de briller en français.

— Vous voulez dire que j'étais amoureuse de mon professeur?

— Pas exactement. Mais votre professeur vous dominait à son insu, vous vous saviez terne et vous cherchiez à briller.

Chantal se redressa sur ses coudes et regarda Le Guen avec inquiétude.

— Je me souviens, maintenant, dit-elle d'une voix blanche.

— Vous avez conservé de votre adolescence, Mademoiselle Jacquelin, le complexe de l'écolière timide. Vous n'êtes pas la seule, il s'en faut de beaucoup. Le phénomène a dû être sensiblement le même avec Dunois. Le mécanisme de l'obsession est le suivant: conflit entre les instincts et le monde extérieur. Lorsque vous avez sauté en parachute pour la première fois, le monde extérieur, c'était votre peur; vos instincts étaient, par contre, cristallisés dans la personne de Dunois. Vous avez cru résoudre le conflit inconscient en identifiant les instincts et le monde extérieur. Dunois devenait à vos yeux la négation de votre peur. Comprenez-vous?

— Ce n'a donc été qu'une opération mécanique?

— Purement mécanique et inéluctable, dans les dispositions d'esprit où vous étiez. Vous ne vous souvenez plus du professeur de français de vos quinze ans?

— C'est vous qui m'avez rappelé son existence.

(à suivre)

LA PRIÈRE DES PETITS ENFANTS

Initier les tout-petits à la prière ne consiste pas uniquement à leur apprendre "leurs prières" mais bien davantage à développer en eux l'"Esprit de la prière". Nous disons bien "développer" et non pas donner, car ce n'est pas nous qui donnons au petit enfant l'esprit de la prière. Du fait de son baptême, ayant Dieu en lui, le tout-petit a le goût de la prière. Notre tâche est donc de donner à ce goût, à cette tendance vers Dieu un aliment, une orientation.

On ne peut, dans cette tâche, procéder par tranches, par compartiments. La découverte de Dieu ne fera qu'un avec l'initiative à la prière. Il est normal que le tout-petit, découvrant Dieu, lui parle, s'adresse à lui et cela n'est rien autre que prier.

Petits moyens

De même que la mère fait découvrir par son tout-petit les autres membres de la famille, de même elle lui fait prendre conscience de la présence, de Dieu. Chaque jour devant le crucifix, on envoit un baiser à Jésus, on dit "Bonjour, mon Dieu . . . Bonjour, maman de Jésus . . . Bonjour les anges . . . Bonjour tous les saints du ciel". Ce monde du ciel est bien celui du tout-petit; il ne lui est pas étranger, car "leurs Anges contemplent sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux" nous dit Jésus dans l'Evangile.

L'esprit qui nous anime

Ce qui importe, ce n'est pas tellement la "longueur" de ce que l'on fait dire, mais l'esprit dont on anime ces paroles de prière. Ces quelques secondes de prière, de contact avec Dieu doivent être marquées par une note de gravité, de recueillement; ce n'est pas un geste quelconque comme on apprend au tout-petit à faire "bravo". Non, c'est sérieux, car c'est la rencontre avec Dieu.

La mère, le "thermomètre"

Ce n'est pas par des "trucs" et recettes que nous pouvons guider les mamans sur ce chemin de l'initiation à la prière; cela vient du dedans, et l'on peut dire que dans la mesure où la mère est animée de cet esprit de prière, dans la même mesure il se développe chez son tout-petit.

Prière de reconnaissance

La première prière consciente de notre petit enfant devra normalement être une prière d'action de grâces, de remerciements: lui apprendre à dire merci au Bon Dieu et non pas seulement à demander. Ainsi, s'adressant à Celui, de qui vient toute grâce, l'enfant sera tout orienté vers Dieu au lieu de se replier sur lui-même, se recherchant.

Ceci est un point capital en éducation. Si nous voulons qu'il soit plus tard ouvert à Dieu et à ses frères, il importe que depuis le tout jeune âge nous lui apprenions à se vider de lui-même afin que l'amour de Dieu et du prochain puisse le remplir.

Il est frappant de constater combien cette prière de louange et d'adoration est normale chez le petit enfant. Il s'y plie avec tant de joie que vraiment on réalise là que c'est pour cela que Dieu nous a créés.

(Extraits de la revue "Berceaux").



Gâteau aux fruits et aux pêches non cuit

(donne 16 petits gâteaux ou un pain de 9 x 5 x 3 pouces)

48 (¾ de livre) guimauves
¾ de tasse de lait évaporé non dilué
⅓ de tasse de nectar de pêche
5 tasses de biscuits Graham au miel émiettés
2¼ tasses de biscuits ("wafers") à la vanille émiettés
1 tasse de noix hachées fin
1 tasse de cerises confites en moitiés
1 tasse de fruits confits variés
1 tasse de noix de coco en paillettes
1 c. à table de zeste de citron râpé
1 c. à table de zeste d'orange râpé

Couper les guimauves en quatre, puis mouiller avec le lait évaporé et le nectar de pêche; laisser reposer trois heures en remuant de temps à autre. Mélanger dans un grand bol les miettes de biscuits à la vanille et de biscuits Graham, les noix, les fruits confits, la noix de coco et les zestes râpés. Ajouter le mélange à la guimauve et bien mêler. Tasser dans 16 moules de ½ tasse, ou dans un moule à pain de 9 x 5 x 3 pouces, chemisés de papier d'aluminium. Réfrigérer plusieurs jours avant de servir.

Ce qu'il importe de savoir sur la cuisson du porc

Comme toutes les viandes tendres, le porc peut être rôti à découvert, à four modéré (325° F.); cependant pour les Canadiens français le terme rôti de porc désigne fréquemment un morceau de porc rôti à couvert, dans un chaudron épais, sur un feu très doux (rôti en casserole).

Le porc doit toujours être cuit "à coeur", comme le dit un auteur français. La durée de cuisson varie légèrement avec les morceaux et la méthode employée. Par exemple l'épaule rôtie au four à découvert demande 30 à 35 minutes par livre et le jambon, 45 à 60 minutes dans les mêmes conditions. Si on utilise un thermomètre à viande, on cuit jusqu'à ce qu'il enregistre 185° F.

Le porc rôti en casserole cuit un peu plus rapidement.

Les côtelettes, le filet, les tranches peuvent être frits à la poêle, rôtis au four et même grillés. Des côtelettes dont l'épaisseur varie d'un demi-pouce à un pouce prennent dix à vingt minutes à cuire soit à la poêle soit au four doux 325° F; dans les deux cas on a soin de faire d'abord dorer les côtelettes dans la poêle chaude.

On ne fait généralement griller que des morceaux d'un pouce d'épaisseur car ils sèchent moins. Pour griller, placer sur un gril dans le grilloir préalablement chauffé et à trois pouces de la source de chaleur. Faire cuire 8 à 10 minutes de chaque côté.

Le foie, les rognons, le coeur de porc sont délicieux sautés (frits à la poêle) quelques minutes seulement et servis au jus ou à la sauce brune; une forte chaleur ou une cuisson trop longue durcit ces viandes. Le foie de porc seul ou mêlé à d'autres viandes fait un excellent pain dont la valeur alimentaire se compare à celle du foie de veau.

Dans bon nombre de ménages on prépare encore de nos jours la graisse de panne et les cretons, le boudin blanc, la tête fromagée, la longe ou l'épaule farcie, le ragoût de pattes, d'échinée, de boulettes, la saucisse en coiffe (crépinettes), le flanc à l'ail, les tourtières, toutes choses fort en honneur autrefois et fort précieuses en cas d'urgence! car à part la tête fromagée, toutes ces charcuteries peuvent être conservées congelées de trois à quatre semaines.

L'ail est le condiment classique du porc. La sauge et le thym sont d'heureux compléments de l'ail.

Les pommes de terre cuites dans la graisse de rôti, et le rôti de porc sont inséparables dans la cuisine canadienne-française.

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise, la courge au gratin, la sauce aux pommes, le brocoli et le céleri au jus, les cornichons et les betteraves marinées se disputent l'honneur d'accompagner le porc rôti, braisé.

Et voilà ce que les ménagères sont sans doute heureuses de savoir au sujet du porc toujours bon, de la tête à la queue, chaud ou froid.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Grassouillette est friande des délices de la table

par le Dr Adrien Plouffe

Grassouillette a toujours rêvé de rester svelte et élégante, mais elle n'a qu'à continuer à se gaver de viandes grasses, de beurre, de crème, de noix, de gâteaux, de tartes et de chocolats et son rêve va s'envoler loin d'elle et, la pauvre, elle va devenir grasse, trop grasse et malheureusement trop grosse! Qu'elle soit donc un peu plus coquette et que sa coquetterie l'emporte sur sa goinfrerie! Sinon, sa sveltesse et son élégance seront des choses du passé.

— Mais j'ai toujours faim et j'adore tout ce qui est gras et tout ce qui est sucré!

— Je le sais et c'est bien ce qui m'incite à vous mettre en garde contre votre gourmandise dangereuse et pour votre taille et pour votre santé. Entre nous, une femme trop grasse, ce n'est guère joli! Et de plus une grosse femme risque de devenir une proie facile pour certaines maladies comme le diabète, les affections du foie, etc.

Et puis l'obésité, c'est une disgrâce pour la beauté corporelle. Les hommes en général n'ont pas un faible pour les grosses femmes! Alors, grassouillette, je me permets de vous crier casse-cou!

Certes, je ne vous demande pas de vous astreindre au jeûne, mais sans aller jusqu'au jeûne, vous pouvez demander à votre médecin de vous prescrire un régime choisi expressément pour vous, petite madame, si vous voulez mettre un terme à la marche fatale vers l'obésité, infirmité physique qui n'a rien de désirable. Commencez par manger moins d'aliments gras, moins d'aliments sucrés. Vous pouvez vivre sans vous empiffrer de beurre, de graisse de rôti, de ragoûts, de pâtisseries, de gâteaux à trois étages, mets savoureux mais trop riches en gras ou en sucre.

Si vous commencez à suivre ces directives, vous allez maigrir un peu et cela vous incitera à vous rendre chez votre médecin qui vous aidera à continuer dans la bonne voie. Et qui vous prescrira peut-être certains médicaments qui s'attaquent directement aux appétits voraces . . .

Mais, de grâce, madame, ne prenez aucun remède sans l'assentiment de votre médecin. C'est lui qui est le mieux placé pour vous prodiguer de judicieux conseils. Ne commettez jamais la sottise de prendre telle ou telle préparation dont votre voisine ou une de vos connaissances vous vantera les mérites! Qu'est-ce qu'elle connaît en médecine? — Rien. Alors adressez vous au médecin praticien. Ça ne vous coûtera pas plus cher et vous éviterez ainsi de prendre des remèdes nuisibles, voir dangereux! Grasouillette, sachez employer les bons moyens pour ne pas devenir trop grosse. Grossir, c'est un début de vieillesse . . .

N'oubliez pas qu'une tour manque de charme et de grâce. Vous ne seriez pas une femme, si vous ne compreniez pas la sagesse de mon propos d'aujourd'hui!

Restez svelte, élégante, conservez votre jeunesse. Bonne chance!

La Rév. Sr M.-Regina-Rose, religieuse de Notre-Dame, voit enfin la prière de sa vie exaucée lorsqu'elle assiste au baptême de sa mère juive. Mme Irène Russo, que l'on voit sur la photo, tient en main une chandelle allumée que lui présente M. l'abbé Louis Trivison, qui la baptisa à la maison provinciale des Soeurs de Notre-Dame à Cleveland. L'époux de la convertie, M. Anthony Russo, né catholique, semble être très heureux de cet événement qu'il nomme un "miracle". La Rév. Sr Regina-Rose et les trois autres enfants de la famille Russo ont été élevés dans la religion catholique et fréquentent des écoles catholiques. (Photo NC)



Q. — Nous sommes deux jeunes filles qui habitons la ville. Où pourrions-nous nous adresser pour prendre part à des activités de loisirs et avoir des distractions saines et honnêtes avec des Canadiens français? Nous lisons régulièrement votre courrier car vous ne donnez que de bons conseils.

COEUR FRANÇAIS.

R. — Merci de votre appréciation. Veuillez croire que je l'apprécie beaucoup. Vous ne me dites pas si vous habitez Winnipeg ou St-Boniface, mais j'essaierai à vous renseigner sur les activités des jeunes dans les deux villes. D'abord, à Winnipeg: le Club du Sacré-Coeur de la paroisse du même nom, situé à l'angle de la rue Lydia et de l'avenue McDermot, est l'endroit de ralliement de jeunes Canadiens français. Vous pouvez téléphoner le soir pour demander tous les renseignements que vous désirez. Le numéro de téléphone est SUnset 3-0380.

A St-Boniface, les groupes sont sans doute plus nombreux, mais je ne connais vraiment que les Gais Manitobains qui organisent toutes sortes d'activités pour nos jeunes. En appelant M. René Bazinet, directeur régional, à CEdar 3-1918, il se fera sans doute un plaisir de vous renseigner. Je vous félicite de vouloir profiter de vos loisirs pour rencontrer les nôtres et vous distraire avec eux.

* * *

Q. — Y aurait-il parmi vos généreux lecteurs et lectrices des personnes qui voudraient se séparer de manuels de classe français: lecture, grammaire, etc.? Nous en avons un qui date de 1929, imprimé par la Librairie Armand Colin, Maison St-Michel, Paris. Les enfants en arrivent à bout tellement il est lu et regardé. Il est leur favori.

Je prierais les personnes qui enverraient de ces livres, de bien vouloir inscrire leurs adresses. Merci, chère Louise, pour vos réponses toujours précises. — UNE AUTRE QUI VOUS LIT.

R. — Je vous félicite, chère Madame, de votre démarche. Il y a sans doute des habitués du courrier qui vous répondront favorablement. Il me fait plaisir de publier votre adresse: Mme Clément Perret, Duck Lake, Sask.

Q. — Pourriez-vous me dire comment il se fait que des jeunes universitaires, garçons et filles, qui ont été bien élevés et qui sortent de nos meilleures maisons d'éducation, changent tellement d'allure et négligent leur apparence à un point, qui, chez quelques-uns, est vraiment honteux? Il me semble qu'ils devraient se respecter un peu plus. Au collège ou au couvent on voyait à ce qu'ils soient bien mis, espérant qu'ils prennent l'habitude d'être fiers de leur personne. Dès qu'ils entrent à l'université, ils semblent oublier d'où ils viennent. Votre opinion me serait très utile. — MERE D'UNIVERSITAIRES.

R. — Ayant certains contacts avec ces étudiants, je comprends très bien votre mécontentement, chère Madame. Je suppose que c'est un certain snobisme qui porte les jeunes à agir de la sorte. C'est pour faire comme les autres à la mode américaine qu'ils exagèrent. "S'ils se voyaient tels que les autres les voient" pour traduire un vieux proverbe écossais, ils rougiraient j'en suis certaine . . . et encore . . . Après des années passées à se faire dire que faire, ils cherchent peut-être à afficher leur indépendance toute neuve en se vêtant mollement et en adoptant dans certains cas, un maintien franchement négligé. Aussi, ils souffrent, comme un bon nombre de leurs aînés d'ailleurs, du mal du siècle: peut-être la recherche exagérée du confort. Ils ne recherchent que leurs aises, croyant peut-être pouvoir mieux étudier ainsi. Oublient-ils, ou n'ont-ils pas appris en lisant la vie de grands hommes, combien d'entre eux ont accompli leur meilleur travail dans des conditions très difficiles alors qu'ils n'avaient aucun confort? Certains, des artistes surtout, ont travaillé dans des conditions de désordre incroyable, il est vrai, et y ont réussi des chefs-d'oeuvre, mais ils furent les exceptions et nous ne vivons pas de leur temps. Il me semble que sans exagérer, nos universitaires pourraient s'habiller selon la mode et être propres et bien mis. C'est une vilaine habitude qu'ils cultivent, car ils sont appelés à donner l'exemple. Noblesse oblige, voyons Mesdemoiselles et Messieurs les Universitaires.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Après la retraite, trop de personnes âgées perdent intérêt à la vie. On devrait commencer tôt à cultiver des passe-temps et à se trouver de nouveaux sujets d'intérêt pour meubler les longues heures de loisir. Il faut persister dans le soin de sa personne. L'homme d'affaires ou la femme de carrière autrefois impeccables ne doivent négliger ni leurs vêtements ni leur tenue. La femme doit soigner sa coiffure et se maquiller de façon attrayante et porter attention à ses accessoires; lui doit toujours être bien rasé et avoir une tenue aussi soignée que lorsqu'il travaillait. Il leur faut lire les journaux chaque jour pour s'intéresser aux affaires courantes; il est utile de garder l'esprit alerte au lieu de vivre dans le passé.

♦ ✲ ♦

La neige, ce merveilleux jouet, s'accumule et les enfants y glissent . . . tant mieux si la pente ne débouche pas dans la rue. L'automobiliste n'aura pas le cauchemar d'avoir, même innocemment, écrasé un amour de petit enfant.

♦ ✲ ♦

Paul rentre de l'école indigné:

— Tu ne sais pas, maman, ce qu'à fait Pierre? Il avait 11 en calcul et avec le deuxième 1, il a fait un 5.

— Oh! tu n'aurais pas fait ça, toi?

— Non, moi j'aurais fait un 4.

♦ ✲ ♦

Sur les articles lavables enlever une tache de graisse d'automobile en la frottant avec un peu de beurre. Laver ensuite à l'eau savonneuse et rincer.

♦ ✲ ♦

La moutarde desséchée retrouvera sa finesse en l'additionnant d'un peu de vinaigre et de sucre.

♦ ✲ ♦

— Comment va votre femme, demande un monsieur à un vieil ami?

— Elle est au ciel.

— Oh! je suis désolé . . . c'est-à-dire, j'en suis bien heureux . . . enfin, je veux dire que je suis surpris.

♦ ✲ ♦

Les escaliers de la cave ou du grenier sont fréquemment sombres. Pour prévenir les accidents, marquez chaque marche, ou tout au moins les premières, de galon réflecteur. Il suffit de coller le gallon sur le bord des marches.

♦ ✲ ♦

Ce qu'on dit: Contracteur.

Ce qu'on doit dire: Entrepreneur.

♦ ✲ ♦

Saviez-vous que l'économie de la lumière par l'adoption de l'heure d'été fut pratiquée pour la première fois en Allemagne en 1916, afin d'économiser l'éclairage et le combustible pendant la première grande guerre.

♦ ✲ ♦

— J'ai été victime d'une erreur judiciaire.

— Comment ça?

— On m'a acquitté.

♦ ✲ ♦

Même si tous les aliments sont placés sous couvercle, au réfrigérateur, il arrive souvent qu'il se forme des odeurs. Un bon moyen de les éviter consiste à placer sur l'une des tablettes, un petit bol contenant plusieurs cuillerées à soupe de soda à pâte.

♦ ✲ ♦

Presque tout le monde est capable d'un élan, d'un acte de charité, d'héroïsme momentané; c'est à la continuité qu'on reconnaît les grandes âmes.

O. CHANTAL.

♦ ✲ ♦

L'homme sait qu'il va voir une scène de ménage quand la femme a les larmes aux yeux — avant de s'être maquillée.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 40

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

FAITES DE L'ARGENT EN 1962 en vendant dans un territoire protégé: Cosmétiques, produits culinaires, nettoyeurs, brosses, etc. . . Profits intéressants, avantages illimités. FAMILEX, Dept J.G., 1600, DeLorimier, Montréal.

ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 39-584-41C.

Canadiens français et catholiques
Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 39-437-6M

A LOUER — Norwood, 221, rue Eugénie. Chambre meublée. Près autobus. Signaler: CEdar 3-1384. 39-592-40C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Appeler CEdar 3-3659, après 4 h. 30. 39-588-40C.

A LOUER — St-Boniface, 472, rue Ritchot. Logis privé: 4 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-3056. 39-587-41C.

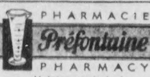
A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Près autobus. Libre: 1er février. Signaler après 5h., CHapel 7-6443. 38-568-40C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
281, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

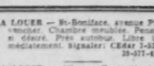


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

jcb interiors ltd.
834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba
Signalez: GRover 4-1135
Résidentiel et Commercial
Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.
Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

Service courtois et distingué
. . . Entourage tranquille
Green Acres Memorial Chapel
Située à 1 mille à l'est de St-Boniface
SUR LE CHEMIN TRANS-CANADA
Case postale 26, St-Vital, Winnipeg 8, Man.
TELEPHONES:
CHAPELLE ALpine 3-8676 — BUREAU CHapel 7-2495 — SURINTENDANT ALpine 3-8997



A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée. Pension si désiré. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5288. 39-577-41C.

A LOUER — 407, rue De la Morérie. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler: CHapel 7-6964. 31-474-T.F

A LOUER — St-Boniface, 448, rue Tissot. Logis: 3 pièces. Complètement meublé. Libre. Signaler: CEdar 3-6195. 40-598-40C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 2 pièces. Meublé à neuf. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-1723. 40-603-40C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

ON DESIRE ACHETER dans St-Boniface, pour 1er mars. Duplex moderne en bon état. Entrées privées. Logis: 4 à 5 pièces en bas pour propriétaire avec revenu de $75 ou plus par mois. Paierait comptant pour prix raisonnable. S'adresser à Boite 592, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 39-592-40P.

A VENDRE — Lessiveuse et aspirateur électriques en bon état. Signaler: CHapel 7-3986. 40-599-40C.

A VENDRE — Prix réduit pour vente facile. Maison de revenu: 3 logis. $200 par mois. Pas d'agent, s.v.p. Signaler: CHapel 7-7603. 40-605-40C.

A VENDRE — Chalet d'été à Plage Albert. Lot 34, rue Blais. Convenable pour famille. Téléphoner Lorette 348. 40-602-42C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage double. Pour tous renseignements, signaler CHapel 7-7453. 38-566-40C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 logis. Chauffage: gaz. Pour plus de renseignements, signaler: CEdar 3-1728. 39-576-40C.

A VENDRE — Si vous désirez un placement de 10% ou plus, dans St-Boniface, veuillez voir cet immeuble-appartement de 9 logis. Tout neuf. Briques. A l'épreuve du feu. Garage et stationnement. Très bonne location. Pas d'agent. Pour plus d'informations, signaler CHapel 7-7603. 40-600-40C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis non-meublé: 2 pièces. Entrée privée. Près église. Pour une personne retirée. $35. Appeler l'avant-midi ou le soir: EDison 4-7398 — CEdar 3-3358. 39-590-40C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er février. 38-572-40C.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boite 604, La Libré et la Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-604-43C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258



Indiquant jusqu'ici l'endroit exact où se trouvait autrefois la vieille cité de Huaraz, au Pérou, avant son inondation par un lac qui sortit de ses rives, cette grande croix se trouve maintenant au centre de la région péruvienne où se produisit la semaine dernière de terribles avalanches qui causèrent des milliers de morts et des millions de dommages matériels. Quatre villages, d'une population totale de 6,000 âmes, disparurent totalement. (Photo NC)

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE
ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $12,900. $2,000 comptant.
NORWOOD
Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $12,900. $2,500 comptant.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logements. Tous loués. Prix: $38,000. $12,000 comptant. Balance à termes faciles.
Raymond Thériault
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
38-569-40C.

A VENDRE

St-Boniface — $13,500
Grande maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher plus belle salle de récréation. Garage et auto-port. 15 ans seulement. Autobus à la porte.

Norwwod — $19,500
Duplex. 6 ans seulement. 3 et 3, plus 2 chambres à coucher finies au soubassement. Stuc et plâtre. Garage double. Termes faciles.

Norwood — $17,900
Maison de revenu: 10 pièces. Construite avec goût. 3 plomberies. Garage double. Propriétaire transféré. Comptant requis: $5,000.

Norwood — $14,900
Maison: 6 pièces. 3 ou 4 chambres à coucher. 9 ans seulement. Lot de coin. District résidentiel. Termes faciles.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
39-581-40C.

A VENDRE

St-Boniface — M. Laurent Desjardins a le plaisir d'annoncer qu'il sera dans son nouveau salon funéraire au cours du mois de mars. La propriété à 138, blvd Dollard, sera vendue. Voici certainement une aubaine pour quelques-uns, car ses possibilités sont nombreuses. Hâtez-vous. Il faut vendre pour la fin de janvier.

St-Vital — Rue Thorndale. Bungalow moderne: 4 pièces. 12 ans. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage moderne. $2,000 comptant. Balance facile.

A 30 milles de la ville — Dans village prospère, garage moderne. Tout équipement et outillage inclus. Logis: 5 pièces attenant. Agence de machines agricoles, d'huile et d'engrais chimique. Gros chiffre d'affaires. Termes faciles.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281
39-574-40C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. $14,800. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine. Chauffage: huile. Comptant requis: $8,000.

VOULEZ-VOUS 20% SUR VOTRE PLACEMENT? — $7,000 comptant vous le procurera sur duplex de $13,700 dans St-Boniface. Pas d'agents, nous voulons acheteurs seulement.

Norwood — Près Précieux-Sang. Immeuble-appartement: 8 logis, 3 et 4 pièces. Tous loués avec bail. Poêles et réfrigérateurs compris. Chauffage: gaz. Stationnement pour 8 autos. Comptant requis: $30,000. Balance comme loyer.

Si vous désirez acheter maisons de revenu de 3 ou 4 logis, nous en avons un bon choix.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
39-593-40C.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-582-T.F.

POUR VENDRE VOTRE MAISON A NORWOOD, ST-VITAL OU ST-BONIFACE, ou pour achat avec $500 ou plus comptant, adressez-vous à Mme Walberg, Loban Realty. Téléphone: CHapel 7-6049. 39-564A-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 31-469-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus signalez Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desautniers, CHapel 7-6964. 43-398-T.F.

D'une semaine à l'autre

(Suite de la première page)

Bilinguisme et poésie

Les séparatistes de Québec ont, au fond, un point en leur faveur dans leur attitude de méfiance à l'égard de la forme fédérative du Canada. Car ils préconisent en réalité l'imitation par Québec de l'exemple des autres provinces. Québec veut garantir la priorité, sinon l'exclusivité à la langue et à la culture françaises à l'intérieur de ses frontières, comme les autres provinces ont essayé de le faire à l'égard de la langue et de la culture anglaises depuis au moins soixante-quinze ans. Exemple: le Manitoba où le français a été banni, en autant que cela est possible, comme langue maternelle, à l'école, dans les rouages du gouvernement, dans la vie quotidienne. Dans ce sens, les provinces à majorité d'expression anglaise ont pratiqué le séparatisme à l'égard du Québec depuis longtemps.

Et cependant, il y a des exceptions heureuses et de plus en plus nombreuses, car le bilinguisme fait son chemin chez les gens qui savent se dégager d'un patriotisme étroit et étouffant.

Lisez, par exemple, ces lignes:

"O douce luminosité de la nuit
souvenir de nos prunelles fraiches
silence de nos paumes sereines
qui nous tendra ce verre d'eau de la vérité
pour y noyer nos songes."

Source? University of Toronto Quarterly, July 1960, avec articles en français par Sylvestre, Duhamel, Bonenfant.

Néologisme très apte

En voyant ses amis de la plume travailler la nuit pour écrire les nouvelles qu'ils ont ramassées pendant le jour, un observateur suggère qu'il serait dans l'ordre de les baptiser de nouveau. Au lieu de "journaliste", disons "nocturnaliste". L'Académie française, qui ne travaille que deux heures dans l'après-midi, ne comprendrait pas.

Tél.: WH 2-3210 Le soir: SP 2-0639
Broadview Investment Company
613, Edifice McIntyre,
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.
Pour un premier hypothèque sur maisons modernes ou semi-modernes, appelez-nous . . . Réponse rapide garantie. Des fonds pour un deuxième hypothèque sont aussi disponibles. Prêts pour améliorations à votre maison, vite conclus.
Téléphonez pour rendez-vous

Division Scolaire Rivière-Seine No 14
SOUMISSIONS

On recevra les soumissions pour matériel d'enseignement, pour les périodes du printemps et de l'automne 1962, au bureau du soussigné à Ste-Anne-des-Chênes, jusqu'à 5 h. p.m., le mercredi 31 janvier 1962.

La liste du matériel et les quantités requises peuvent vous être fournies au bureau du secrétaire. Les soumissions doivent être présentées sur formules fournies, et la livraison doit être faite aux écoles le 15 mars 1962.

Téléphone: GArden 2-5369.

Stanislas BISSON,
secrétaire-trésorier,
Div. scol. Rivière-Seine No 14,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Assurances pour autos, bateaux, maisons, Cottages, maisons de commerce et Assurances générales au plus bas prix



Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina — Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7903 — 190, Madison et Portage

NOMINATIONS DE MOLSON



N. B. Hoeschen — L. A. Wainwright

M. J. T. Black, vice-president et directeur de Sicks' Breweries Limited, Calgary — division de l'Ouest des Brasseries Molson Limited — annonce les nominations suivantes à Molson's Fort Garry Brewery Ltd.

M. N. B. Hoeschen est nommé président de Molson's Fort Garry Brewery Ltd. M. Hoeschen, membre de la branche de brasserie bien connue de l'Ouest canadien, est né à Saskatoon où il reçut son éducation. Il a servi pendant plus de vingt-cinq ans dans l'industrie du brassage à Saskatoon et à Winnipeg. Avant sa nouvelle nomination, M. Hoeschen était directeur de Molson's Fort Garry Brewery.

M. L. A. Wainwright est nommé gérant général de Molson's Fort Garry Brewery Ltd. Né et éduqué en Ontario, M. Wainwright a une vaste expérience du marché et des annonces dans l'Ouest du Canada et l'Ontario. Il est membre de l'organisation Molson depuis 1954 et avant sa nouvelle nomination était directeur du marché à Sicks' Breweries Limited, Calgary.

Plaque dévoilée à l'hôpital de la Miséricorde

A l'hôpital de la Miséricorde, le mercredi 17 janvier, on dévoila une plaque commémorative pour honorer la famille Shea, qui a rendu possible la construction de l'aile Cornish, grâce au don généreux de $1,122,000 octroyé à l'hôpital par feu Mme Margaret Ethel Shea. Cette somme représente environ un quart du coût total de la nouvelle aile, le reste étant financé par des prêts du gouvernement, des dons, etc.

La cérémonie du dévoilement était tenue au foyer de l'hôpital par M. R. P. Schlingerman, représentant de la famille Shea; il fut présenté par le président du Comité d'aviseurs de l'hôpital.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., bénit ensuite la plaque.

Conférence annuelle des Indiens et Métis

La huitième conférence annuelle des Indiens et des Métis, sous les auspices du Conseil du Bien-Etre du Grand-Winnipeg, sera tenue à Winnipeg du 6 au 9 février.

La conférence, qui sera tenue à l'église Knox United, traitera d'abord de la nécessité du développement communautaire des centres indiens et métis qui doit s'opérer par les résidants eux-mêmes.

La conférence est organisée afin de permettre aux Indiens et non-Indiens de s'assembler pour discuter leurs problèmes mutuels. Les organisateurs de la conférence croient que le développement des centres indiens et métis demande en plus de l'initiative locale, le support des services spécialisés de l'Etat, des églises et des organisations bénévoles locales et provinciales.

Soyez en paix entre vous. Nous vous y engageons, frères, reprenez les oisifs, encouragez les craintifs, soutenez les faibles, ayez de la patience envers tous. (I Thess 5, 13-14)

AVIS

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la présente session, à la prochaine ou à l'autre suivante pour obtenir un bill privé incorporant une compagnie sous le nom de Polaris Pipe Lines dans le but de construire et d'opérer des pipelines interprovinciales et extra-provinciales et/ou des pipelines internationales pour le transport de tout gaz naturel et artificiel ou mazout et autre liquide et hydrocarbonate gazeux, au Canada et à l'extérieur, selon l'Acte du Département de l'Energie Nationale, Chapitre 46 des Statuts du Canada 1959 et de toute autre législation générale du Parlement du Canada relativement aux pipelines.

Les soumissionnaires réclameront tous autres pouvoirs et dispositions constituées, considérés nécessaires pour atteindre les buts de la Compagnie.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 11e jour de janvier A.D. 1962.

HONEYWELL, BAKER, GIBSON, WOTHERSPOON, LAWRENCE & DIPLOCK,
avocats pour les soumissionnaires,
90, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A VENDRE
St-Boniface — $14,500. Duplex en stuc: 4 et 4. Entrée privée. Chauffage: huile. Taxe: $209. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.
Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desautniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
39-596-40C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Bungalow: 5 pièces. Stuc. 3 chambres à coucher. Belle cuisine. Salle de bain, équipement en couleur 3 unités. Chauffage: huile. Age: 3 ans. Près école française. $10,800. $1,000 comptant.
NORWOOD
Duplex: 8 pièces. Près écoles et magasins. Soubassement à la grandeur. $13,800. A termes.
S'adresser à Mme Walberg
LOBAN REALTY
Téléphone: CHapel 7-6049
39-564B-40C.

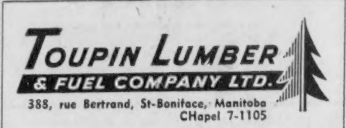
Propriétés à vendre

L'école Carey située à un demi-mille à l'ouest de Carey avec ou sans le terrain sur lequel elle est située. L'école Ste-Geneviève située à deux milles à l'est de la jonction du chemin d'Otterburne sur le chemin 59 de St-Pierre à Winnipeg. Nous recevrons ces soumissions jusqu'au 27 janvier 1962 et la plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

J.-N. Tétreault, secrétaire,
District scolaire consolidé de
St-Pierre No 2395,
St-Pierre-Jolys, Man.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
300, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

SITUATION D'AVENIR

Ma compagnie demande un représentant pour la population de langue française de l'agglomération de Winnipeg.

J'aimerais avoir un entretien personnel avec un homme marié qui soit âgé entre 25 et 40 ans, intéressé à une occasion d'affaire qui mérite d'être étudiée.

Cette personne doit avoir une bonne instruction, de préférence quelque expérience dans le domaine administratif ou dans celui de l'enseignement.

Nous sommes prêts à engager des dépenses pour la formation de l'homme qui répond aux conditions requises.

Si vous êtes donc intéressé à gagner de 3,600 à 4,800 dollars par an au début, sans plafond imposé sur vos futurs revenus, veuillez écrire à Boite 579, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Prière de répondre en anglais.

HOMME DEMANDÉ

On requiert les services d'un Canadien de langue française pour assumer le poste de directeur-gérant

Salaire: $4,000 ou plus par année suivant qualités, aptitudes et expérience.

Automobile disponible pour travail.

Entrée en fonctions dès février.

Toute demande doit être soumise avant le 30 janvier 1962 à:

M. le président,
Association d'Education,
577, rue des Meurons,
St-Boniface, Man.

Etes-vous sans emploi? Un métier, ça paie . . .

Prenez avantage de tout chômage d'hiver pour améliorer vos talents techniques. 90 pour cent des chômeurs saisonniers du Manitoba sont des manoeuvres, et cependant certaines industries sont à court de travailleurs. Des cours de métiers professionnels ou artisanaux vous sont offerts; ceux qui peuvent en bénéficier recevront un apprentissage. Ces cours sont organisés à votre intention par les gouvernements fédéral et manitobain. Procurez-vous tous les détails au Service National de Placement.

FAITES-LE MAINTENANT

Département du Travail du Manitoba

W. Elliott Wilson, C.R., sous-ministre — Hon. John B. Carroll, ministre

VISITE LIBRE

les samedi et dimanche
de 1 h. p.m. à 5 h. p.m.
les autres jours de la semaine
de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.

ST-NORBERT — 30, RUE LAGRAVE
GLobe 2-2487

Venez visiter notre magnifique résidence modèle de six pièces à niveaux variés. — $17,950.00

- Salon, salle à manger en forme de "L"
- Trois chambres à coucher
- Salle de bain quatre unités
- Salles de récréation et de toilette au soubassement complètement fini
- Cuisine ultra-moderne ayant four encastré
- Armoires et toutes boiseries en acajou
- Plusieurs commodités supplémentaires

Nous pouvons donner possession immédiate ou construire selon vos spécifications sur nos beaux grands lots très bien situés. Plusieurs lots de rivière disponibles à St-Norbert, à vingt minutes seulement de Winnipeg.

Des hypothèques CMHC ou ordinaires peuvent être négociées et vous pouvez échanger votre maison contre une que nous construirons pour vous.

Laidlaw Construction Co. Ltd.
340, rue Stafford — GLobe 3-0661